

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 04636

Numéro SIREN : 397 480 930

Nom ou dénomination : BOUYGUES TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2018 sous le numéro de dépôt 36608



20180366082017

DATE DEPOT : 23/05/2018

N° DE DEPOT : 36608

N° GESTION : 2009B04636

N° SIREN : 397480930

DENOMINATION : BOUYGUES TELECOM

ADRESSE : 37-39 rue Boissiere 75116 Paris

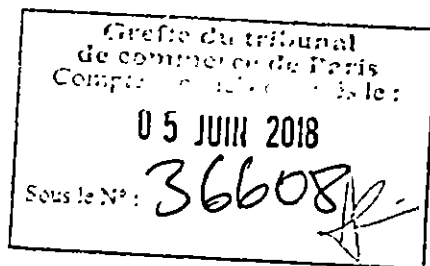
MILLESIME : 2017

.

BOUYGUES TELECOM

Société Anonyme au capital de 712 588 399,56 €
Siège Social : 37-39 rue Boissière – 75116 Paris
397 480 930 R.C.S. Paris

(la « Société » ou « Bouygues Telecom »)



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE ET LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément à la loi et aux statuts de la Société, afin notamment de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et vous exposer la situation de la Société et son évolution prévisible.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes MAZARS et ERNST & YOUNG ET AUTRES. Les rapports des commissaires aux comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la réglementation, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

I. SITUATION DE LA SOCIETE - EVOLUTION DES AFFAIRES – R&D – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES – INFORMATIONS ESS – INSTALLATIONS CLASSEES – PLAN DE VIGILANCE – SUCCURSALES

Bouygues Telecom innove depuis sa création pour faciliter la vie numérique de ses clients en proposant des offres adaptées à leurs nouveaux usages, tant sur le marché du Mobile que sur celui du Haut Débit Fixe :

- Inventeur du forfait Mobile dès 1996, puis des premières offres illimitées voix avec Neo en 2006, Bouygues Telecom lance en 2011, avec B&YOU, la première offre Sim-Only sans engagement du marché, accessible sur le Web. Convaincu de l'explosion des usages de l'internet en mobilité et de l'importance de la qualité de l'expérience client dans le choix des consommateurs, Bouygues Telecom modernise ses infrastructures dès 2011 et lance en 2013 le premier réseau national 4G de France.

Afin de rendre accessible l'Internet Très Haut Débit fixe aux populations situées dans les territoires mal desservis, Bouygues Telecom a lancé en janvier 2017 la commercialisation de la 4G Box disponible pour 10 millions de foyers éligibles dans les zones peu denses du territoire. Cette offre innovante s'appuie sur la qualité et la puissance du réseau 4G de l'opérateur, qui couvre aujourd'hui 95 % de la population.

- Désireux de devenir un opérateur convergent, Bouygues Telecom acquiert en 2008 son propre réseau fixe. En 2009, il invente le « Tout-en-un ideo », première offre quadruple play (téléphonie fixe et mobile, Internet, télévision) du marché. En 2010, il lance la Bbox Fibre, sa première offre Très Haut Débit Fixe. Pour accélérer sa croissance dans le Fixe, Bouygues Telecom crée une rupture tarifaire en 2014 en commercialisant une offre 3P ADSL à 19,99 euros par mois. En 2015, l'opérateur lance Bbox Miami, première Box en partenariat avec Google, disponible aussi bien en Haut Débit DSL qu'en Très Haut Débit FTTH¹.

¹ *Fiber To The Home* – Fibre jusqu'à l'abonné : correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel (définition Arcep - Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes)

- Avec le lancement commercial de sa filiale Objenious en 2016, Bouygues Telecom développe son activité dans l'Internet des Objets (IdO) en s'appuyant sur son réseau LoRa (abréviation de *Long Range*, en français « longue portée ») qui couvre l'ensemble du territoire national à fin 2017 grâce à ses 4 300 antennes.

POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL

Sur le marché français du Mobile², qui compte 87 millions de SIM fin 2017, Bouygues Telecom arrive en troisième position avec 14,4 millions de clients, derrière Orange, SFR Group et devant Free Mobile et les MVNO³. Bouygues Telecom affiche une part de marché Mobile de 16,6 % fin 2017, en hausse de 0,7 point par rapport à fin 2016.

Sur le marché français du Haut Débit Fixe⁴, qui compte 28,4 millions de clients fin 2017, Bouygues Telecom se classe quatrième avec 3,4 millions de clients, derrière Orange, Iliad et SFR Group. Bouygues Telecom affiche une part de marché Haut Débit Fixe de 12,1 % fin 2017, en hausse de 0,9 point par rapport à fin 2016. Sa part de parc sur le marché du Très Haut Débit⁵ est de 8,1 % à fin 2017, soit une hausse de 2,6 points sur un an.

Bouygues Telecom exerce son activité exclusivement sur le territoire français métropolitain.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET OPPORTUNITES

Compte-tenu du développement rapide des usages numériques, Bouygues Telecom se positionne comme un opérateur de confiance grâce à la qualité de son accompagnement client et de ses réseaux Mobile et Fixe.

En s'appuyant sur ses principaux atouts, son réseau 4G, le rapport qualité prix de ses offres et l'engagement de ses collaborateurs, Bouygues Telecom déploie sa stratégie autour de 4 axes :

Excellence de l'expérience client

La simplicité et la fluidité de l'expérience client sont un axe majeur de différenciation et une valeur essentielle de Bouygues Telecom depuis sa création. Cette expérience client passe par une digitalisation des services au travers de parcours simples et efficaces ainsi que par l'engagement de ses 3 500 conseillers de clientèle et de vente.

Fiabilité et qualité de l'accès aux réseaux Mobile et Fixe

Bouygues Telecom couvrira 99 % de la population en 4G d'ici fin 2018 pour accompagner le développement de l'usage internet en mobilité. En zone dense, l'opérateur a prévu d'ajouter 50 % de sites supplémentaires d'ici quatre ans, lui permettant ainsi d'améliorer la capacité du réseau et de préparer l'arrivée de la 5G. En zone non dense, Bouygues Telecom poursuit le déploiement de nouveaux sites grâce à l'accord de partage d'antennes avec SFR. A fin décembre 2017, près de 9 000 sites ont été déployés conjointement avec SFR, soit 73 % de l'objectif total. Depuis le début du contrat, notre nombre de sites a augmenté de 45 % dans les zones mises en service.

Bouygues Telecom dispose de fréquences disponibles dans les différentes bandes (700, 800, 900, 1 800, 2 100 et 2 600 MHz) grâce à des investissements cumulés d'environ 2 milliards d'euros afin d'accompagner ses clients dans l'explosion des usages Internet mobile. La grande diversité du portefeuille de fréquences associée à la technologie de son infrastructure réseau, permet à Bouygues Telecom d'agréger des bandes de fréquence entre elles pour proposer de meilleurs débits et une qualité de service plus élevée.

² Dernières données publiées par l'Arcep. Périmètre « métropole » pour le marché Mobile. Périmètre « métropole et Dom » pour le Haut Débit Fixe (le marché Haut Débit Fixe inclut le Très Haut Débit). Le Très Haut Débit concerne les abonnements avec un « débit crête » descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s (selon la définition de l'Arcep)

³ *Mobile Virtual Network Operators* (opérateurs de réseaux mobiles virtuels)

⁴ Dernières données publiées par l'Arcep. Périmètre « métropole » pour le marché Mobile. Périmètre « métropole et Dom » pour le Haut Débit Fixe (le marché Haut Débit Fixe inclut le Très Haut Débit). Le Très Haut Débit concerne les abonnements avec un « débit crête » descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s (selon la définition de l'Arcep)

⁵ Dernières données publiées par l'Arcep. Périmètre « métropole » pour le marché Mobile. Périmètre « métropole et Dom » pour le Haut Débit Fixe (le marché Haut Débit Fixe inclut le Très Haut Débit). Le Très Haut Débit concerne les abonnements avec un « débit crête » descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s (selon la définition de l'Arcep)

Dans le but de poursuivre sa croissance dans le Fixe et d'étendre son positionnement dans les foyers, Bouygues Telecom commercialise des offres de qualité à un prix compétitif. Après avoir développé son réseau DSL en propre, accessible à plus de 17 millions de foyers éligibles, Bouygues Telecom déploie son réseau FTTH avec 4 millions de prises commercialisées et 20 millions de prises sécurisées fin 2017. L'objectif est d'atteindre 20 millions de prises sécurisées à fin 2019, dont 12 millions de prises commercialisées. En 2022, l'objectif est de commercialiser 20 millions de prises.

Renforcement de la proximité avec ses clients

Avec une couverture 4G et une empreinte FTTH accrues, Bouygues Telecom développe localement la commercialisation de ses offres pour adresser les foyers français, en particulier dans les zones moins denses.

Développement des activités Entreprises et Internet des Objets

Le marché Entreprises constitue une véritable opportunité de croissance pour Bouygues Telecom. Dans le Mobile, l'opérateur a renforcé sa position de numéro trois avec un parc de clients Mobile de Bouygues Telecom en forte hausse depuis 2014. Dans le Fixe, Bouygues Telecom souhaite augmenter sa part de marché en développant des offres et services innovants et déploie la fibre sur ses propres infrastructures (FTTO – *Fiber to the Office*).

Par ailleurs, Objenius, filiale de Bouygues Telecom, accompagne le développement de l'Internet des Objets (IdO) en s'appuyant sur son réseau LoRa, 1^{er} réseau national dédié à l'IdO couvrant 93 % de la population française, pour commercialiser des offres à destination des entreprises.

FORCES ET ATOUTS

Bouygues Telecom dispose notamment des forces et atouts suivants :

Des collaborateurs engagés

Après deux plans de départs volontaires et une restructuration en profondeur de l'entreprise, Bouygues Telecom a su renouer avec une dynamique de croissance tout en maintenant la motivation de tous les collaborateurs. Celle-ci se reflète dans l'enquête de satisfaction annuelle réalisée auprès des employés puisque 95 % d'entre eux sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour l'entreprise. Leur engagement constitue aujourd'hui un atout important pour la poursuite de la croissance et la réalisation des objectifs de Bouygues Telecom.

Un service client de qualité

Bouygues Telecom accompagne au quotidien ses 17,8 millions de clients grâce à un service client performant réalisé par ses conseillers dans les 500 boutiques Bouygues Telecom et sur le Web, à travers l'espace client, les réseaux sociaux et les e-conseillers.

Des offres Mobile et Fixe de qualité à des prix compétitifs

S'appuyant sur la qualité de son réseau 4G, Bouygues Telecom propose d'une part, des offres B&You sur le segment de marché sans mobile et sans engagement et, d'autre part, des offres Sensation sur le segment de marché avec mobile et engagement.

Sur le Fixe, les offres de Bouygues Telecom représentent aujourd'hui le meilleur rapport qualité/prix du marché tant en ADSL qu'en FTTH.

Un excellent réseau 4G pour accompagner l'explosion des usages d'Internet en mobilité

La couverture et la grande qualité du réseau national 4G de Bouygues Telecom constituent un avantage compétitif durable pour se différencier dans un marché à forte intensité concurrentielle.

Avec un parc de plus de 17 000 sites, Bouygues Telecom offre à ses clients une couverture Mobile en propre de 99 % de la population en 2G, 99 % de la population en 3G et 95 % de la population en 4G.

Par ailleurs, grâce à son large portefeuille de fréquences, Bouygues Telecom peut faire face à la croissance des usages Internet mobile de ses clients.

ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

En 2017, Bouygues Telecom a poursuivi avec succès sa stratégie offensive dans le Mobile et dans le Fixe lui permettant de délivrer de très bonnes performances commerciales et d'obtenir des résultats financiers supérieurs aux objectifs fixés en 2015.

Le marché français du Mnbile⁶ et du Haut Débit Fixe⁷

Le marché français des télécommunications vit depuis plusieurs années une profonde mutation, animé par plusieurs tendances de fond. L'année 2017 a confirmé ces nouvelles évolutions, en particulier :

- une pression concurrentielle accrue tant dans le Mobile que dans le Fixe, avec notamment la multiplication des offres promotionnelles ;
- une attractivité croissante pour les offres Très Haut Débit, Fixe comme Mobile, caractérisée par un appétit grandissant des clients pour la consommation de vidéos et de contenus à la demande, chez soi comme en mobilité.

Au quatrième trimestre 2017, le marché français de la téléphonie mobile représente 72 millions de SIM hors MtoM⁸. Il continue de croître (+ 2,3 % par rapport au quatrième trimestre 2016) grâce à l'augmentation du parc post-payé de 4,4 %. Le parc Prépayé poursuit quant à lui sa décroissance avec un recul de 10,3 % par rapport au quatrième trimestre 2016.

Sur le parc métropolitain (y compris MtoM), les MVNO (opérateurs de réseau mobile virtuel) représentent une part de parc de 9 %, stable tout au long de l'année.

Au quatrième trimestre 2017, le nombre d'abonnements internet à Haut et Très Haut Débit atteint 28,4 millions, soit une croissance nette de 761 000 abonnements sur un an (+2,7 %), tirée par la forte croissance du nombre d'abonnements Très Haut Débit⁹ (+28 %).

Activité commerciale de Bouygues Telecom sur le marché Mnbile

Offres Mobile

En 2017, Bouygues Telecom a rénové ses gammes Mobile et enrichi les offres de ses clients, particuliers ou entreprises. La voix est désormais illimitée sur tous les forfaits, y compris pour les entrées de gamme. De nombreuses enveloppes *data* ont été revues à la hausse et tous les forfaits comprenant de la *data* permettent désormais de bénéficier du *roaming* en Europe et dans les DOM. Bouygues Telecom a également permis à ses clients de bénéficier du service Le Kiosk, qui leur donne accès à plus de 1 000 titres de presse, en illimité.

Déploiement du réseau 4G

Plus que jamais, Bouygues Telecom se positionne comme l'opérateur de celles et ceux qui veulent profiter pleinement du numérique, tout le temps et partout. Pour cela, Bouygues Telecom continue d'étendre sa couverture 4G sur le territoire. Ainsi, à fin décembre 2017, 95 % de la population française bénéficiait de son réseau 4G, et fin 2018, l'opérateur atteindra les 99 % de la population couverte en 4G.

⁶ Dernières données publiées par l'Arcep sur le périmètre métropolitain.

⁷ Comprend les abonnements Haut Débit et Très Haut Débit fixe. Dernières données publiées par l'Arcep.

⁸ *Machine to Machine* : échange d'informations entre des équipements dotés d'une carte SIM et un serveur informatique

⁹ Abonnements dont le débit est supérieur ou égal 30 Mbits/s

Performances commerciales

Clients Mobile

Le parc de clients Mobile de Bouygues Telecom atteint 14,4 millions de clients¹⁰ à fin décembre 2017, soit une hausse de 1,4 million de clients sur l'année, comparée à une augmentation de 1,1 million en 2016. La base Forfait Mobile, hors MtoM, est en croissance de 500 000 clients sur un an et totalise 10,3 millions de clients à fin 2017. Avec un gain de 1,7 million de clients Mobile hors MtoM entre fin 2014 et fin 2017, Bouygues Telecom a largement dépassé l'objectif de croissance de 1 million de clients qu'il s'était fixé lors du *Capital Markets Day* d'octobre 2015.

Succès de la 4G

Depuis le lancement de la 4G, les clients de Bouygues Telecom ont développé de nouvelles habitudes de consommation en mobilité. Fin 2017, Bouygues Telecom compte 7,9 millions de clients actifs 4G¹¹, soit 72 % de son parc Mobile hors MtoM et gagne ainsi 1 million de clients 4G supplémentaires sur un an.

Activité commerciale de Bouygues Telecom sur le marché du Haut Débit Fixe

Offres Fixe

En 2017, Bouygues Telecom a enrichi sa gamme Fixe en proposant l'offre Miami+ qui comprend les appels illimités depuis la box vers les mobiles européens, ainsi que de nouveaux contenus comme un bonus mensuel à choisir parmi un bouquet jeunesse, le service de clips musicaux Playzer en illimité, Start by Canal et une clé 4G avec 20 Go. Les clients des offres Bbox Miami et Miami+ bénéficient tous du service de presse numérique Le Kiosk.

En janvier 2017, Bouygues Telecom a lancé une offre très innovante, la 4G Box, qui apporte le Très Haut Débit à la maison dans les zones où le débit ADSL est insuffisant. Grâce à la qualité de son réseau 4G, l'opérateur a ainsi permis à de très nombreux foyers français de bénéficier du Très Haut Débit pour 29,99 € par mois (plus trois euros par mois de frais de location).

Bouygues Telecom est également présent avec des offres Fibre pour les particuliers et pour les entreprises.

Accélération du déploiement du réseau

Afin de faire profiter un maximum de foyers de ses offres aux tarifs très compétitifs et d'augmenter sa part de marché dans le Haut Débit et Très Haut Débit Fixe, Bouygues Telecom accélère le développement de ses infrastructures Fixe (ADSL et FTTH).

- Sur l'ADSL, le réseau déployé en propre par Bouygues Telecom couvre plus de 17 millions de foyers à fin décembre 2017, à travers 2 000 NRA (nœuds de raccordement d'abonnés).
- Concernant le Très Haut Débit, Bouygues Telecom a accéléré le déploiement en propre de son réseau FTTH (*Fiber To The Home*) et a signé des accords de co-investissements et de partenariats y compris sur les RIP (Réseaux d'Initiative Publique) portant à 20 millions le nombre de prises sécurisées¹². A fin décembre 2017, 4 millions de prises sont commercialisées¹³. En 2019, l'objectif est d'atteindre 12 millions de prises commercialisées sur les 20 millions de prises sécurisées. L'objectif est de commercialiser 20 millions de prises en 2022.

Depuis 2013, Bouygues Telecom propose le VDSL2 dans ses offres Fixe, sans surcoût, pour des débits théoriques allant jusqu'à 100 Mbit/s dans le sens descendant, lui permettant ainsi d'étendre sa couverture Très Haut Débit.

¹⁰ Le nombre de clients est toujours communiqué en fin de période et net des résiliations, dans le Mobile comme dans le Fixe

¹¹ Clients ayant utilisé le réseau 4G au cours des trois derniers mois (définition Arcep)

¹² Prises sécurisées : prises lancées en déploiement ou commandées via le point de mutualisation

¹³ Prises commercialisées : prises pour lesquelles l'horizontale et la verticale sont déployées et connectées au point de mutualisation

Performances commerciales

Depuis trois ans, Bouygues Telecom fait preuve d'une grande régularité dans ses performances commerciales Fixe, affichant une part de marché de 12,1 % à fin 2017. Sur l'année, Bouygues Telecom capte 46,3 % de la croissance nette globale du marché français du Haut Débit Fixe, soit 340 000 nouveaux clients. L'objectif de gagner 1 million de clients entre fin 2014 et fin 2017 a ainsi été atteint.

À fin décembre 2017, Bouygues Telecom compte 3,4 millions de clients Haut Débit Fixe, dont 661 000 clients Très Haut Débit Fixe, qui représentent 19,2 % de sa base. Cette croissance est notamment portée par le FTTH, qui représente un gain de 144 000 nouveaux clients sur l'année. Le FTTH représente 57 % de la croissance nette du quatrième trimestre. A fin 2017, Bouygues Telecom compte 265 000 clients FTTH.

Développement de nouvelles opportunités de croissance

Internet des Objets

Bouygues Telecom est membre fondateur de l'Alliance LoRa (abréviation de *Long Range* ou « longue portée ») qui comprend plus de cent quarante acteurs mondiaux. Déjà adoptée dans de nombreux pays par les leaders du marché, la technologie longue distance et bas débit LoRa est reconnue mondialement comme étant la plus aboutie dans le domaine de l'Internet des Objets (IdO). Bouygues Telecom a déployé, comme annoncé, un réseau LoRa qui couvre l'ensemble du territoire français à fin 2017. Sa filiale Objenious commercialise un catalogue d'offres destinées aux entreprises pour des cas d'usage tels que la localisation d'objets, la maintenance prédictive ou le suivi énergétique.

Le marché des entreprises et professionnels

L'activité Entreprises de Bouygues Telecom constitue un relais de croissance particulièrement dynamique.

Bouygues Telecom est le 3^{ème} opérateur sur le marché des Entreprises (PME, ETI & Grands Comptes) avec un parc de 3 millions d'utilisateurs composé de plus de 50 000 PME et d'un tiers des grands comptes du CAC 40. Depuis 4 ans, l'opérateur gagne des parts de marché dans le Mobile et dans le Fixe. En 2017, les parcs Mobile et Fixe présentent des croissances respectives de 11 % et de 16 %.

L'objectif de Bouygues Telecom est d'accélérer sa croissance sur ce marché. Pour ce faire, sa stratégie repose sur deux axes :

- l'amélioration de l'expérience client Mobile et Fixe. Avec notamment un portail client performant, des innovations dans le SAV Fixe, le service de VoWifi comme solution alternative là où la 4G n'est pas déployée et l'offre de Cyber-Diagnostic, Bouygues Telecom veut être toujours plus simple et réactif afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients,
- l'évolution, la performance et la qualité des infrastructures Réseaux Très Haut Débit, avec une couverture 4G de 99 % en 2018, le déploiement des réseaux fibre FTTH et l'accélération de la couverture FFTO (*Fiber To The Office*) en propre.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Bouygues Telecom conserve en 2017 un engagement fort sur tous les domaines de l'innovation à destination de ses clients, de ses métiers et de ses collaborateurs.

Concernant la téléphonie mobile de future génération, la 5G, Bouygues Telecom a réalisé une démonstration de débit (vitesse de connexion) et les équipements présentés sont parvenus à transférer des données avec un débit de 25,2 Gb/s, un record en France. Bouygues Telecom se prépare à mettre en œuvre cette nouvelle technologie lorsqu'elle sera mature en adaptant déjà son réseau à l'accueil de tous ses composants et en développant les compétences permettant de la maîtriser.

Des innovations orientées autour de l'amélioration de l'expérience client ont marqué l'année 2017, montrant à nouveau la capacité de Bouygues Telecom à proposer de nouvelles manières d'interagir avec ses clients grand public et entreprise : les techniciens installant la fibre optique au domicile peuvent être géolocalisés par les clients en attente de raccordement grâce à leurs smartphones, l'application « Bouygues Telecom friends » est une plateforme d'assistance entre particuliers inspirée de modèles tels que BlaBlaCar ou airbnb ; également, le « SAV Connecté » permet aux clients de Bouygues Telecom de signaler, grâce à un simple bouton, une panne sur son réseau Fixe et d'accéder à un technicien via un module de diagnostic et une antenne LoRa.

Bouygues Telecom poursuit également sa politique d'innovation auprès de ses collaborateurs, avec B.Agile un programme de formation qui intègre les neurosciences au service de la Relation Clients, et qui a reçu le Trophée d'Argent 2017 de la meilleure innovation pédagogique. B.Fibre est une application permettant le test d'éligibilité à la fibre optique du cercle de connaissances de chaque collaborateur, et le déclenchement d'une opération de parrainage associée. Enfin, les collaborateurs ont pu expérimenter l'Open Innovation Solidaire, en réalisant des projets en 48h pour la « Surfrider Foundation » afin de connecter le digital à la préoccupation des déchets des océans.

L'Intelligence Artificielle a été un domaine particulièrement travaillé cette année, avec de nombreuses mises en production d'assistants conversationnels (en anglais : chatbot) permettant d'aider les conseillers de clientèle ou directement les clients ; ces nouveaux outils mettant en œuvre des mécaniques complexes tels que l'apprentissage automatique et la reconnaissance du langage naturel ont été le fruit de développements internes, de collaborations avec des startups ou avec des grands groupes.

L'Open Innovation reste un axe prioritaire de développement des innovations à travers tous nos métiers, en particulier avec les startups : 19 projets concrets avec des startups ont été réalisés tout au long de l'année, 3 de plus qu'en 2016.

Bouygues Telecom a également poursuivi la constitution et la valorisation de son portefeuille de brevets déposés avec deux nouveaux dépôts.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIETALES ET SOCIALES

Les informations environnementales, sociétales et sociales prescrites par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site internet de Bouygues Telecom <http://www.corporate.bouyguetelecom.fr/nos-engagements/maitrise-des-ressources/la-responsabilite-societale-dentreprise-chez-bouygues-telecom/> et consultables dans le Document de référence Bouygues SA à l'adresse suivante : <http://www.bouygues.com/finance/information-reglementee/>.

PLAN DE VIGILANCE

Les obligations prévues par l'article L. 225-102-4 du Code de commerce relatives à l'établissement et la mise en œuvre un plan de vigilance sont assurées par Bouygues SA.

LITIGES

Concurrence

- Suite à la signature par Bouygues Telecom et SFR, le 31 janvier 2014, d'un accord de mutualisation d'une partie de leurs réseaux d'accès mobiles, Orange a saisi l'Autorité de la concurrence le 29 avril 2014 pour dénoncer le caractère prétendument anticoncurrentiel de cet accord. Orange demandait à l'Autorité de la concurrence de prononcer, à titre de mesures conservatoires, un certain nombre d'injonctions à l'encontre de Bouygues Telecom et SFR, notamment la suspension de la mise en œuvre de l'accord. Par une décision rendue le 25 septembre 2014, l'Autorité de la concurrence a rejeté la demande de mesures conservatoires d'Orange et refusé, en conséquence, de suspendre l'accord de mutualisation signé entre Bouygues Telecom et SFR et la prestation d'itinérance, renvoyant l'affaire pour instruction au fond. Le recours en annulation et réformation formé par Orange a été rejeté par la cour d'appel de Paris par un arrêt du 5 février 2015. Sur pourvoi d'Orange, la Cour de cassation a confirmé la décision de la cour d'appel de Paris selon un arrêt du 4 octobre 2016. L'instruction se poursuit au fond devant l'Autorité de la concurrence.

- Dans le cadre de la décision de l'Autorité de la concurrence du 30 octobre 2014 ayant autorisé le rachat de SFR par le groupe Numericable, ce dernier a souscrit des engagements relatifs au contrat de co-investissement pour le déploiement d'un réseau FTTH (fibre optique jusqu'au foyer) en zone très dense conclu avec Bouygues Telecom le 9 novembre 2010. Bouygues Telecom a dénoncé, par une plainte, le non-respect de ces engagements qui a donné lieu à une auto-saisine de l'Autorité de la concurrence en date du 5 octobre 2015. Suivant une Décision du 8 mars 2017, l'Autorité de la concurrence a constaté l'inexécution par SFR d'une série d'engagements liés à la mise en œuvre de son accord avec Bouygues Telecom, pourtant pris dans la Décision du 30 octobre précitée. L'Autorité de la concurrence a ainsi imposé solidairement aux sociétés Altice et SFR une sanction pécuniaire de 40 millions d'euros ainsi qu'une série d'injonctions. Par un arrêt du 28 septembre 2017, le Conseil d'Etat a rejeté le recours formé par Altice et SFR contre la Décision du 8 mars 2017.
- En novembre 2014, Bouygues Telecom a assigné la société Free Mobile devant le tribunal de commerce de Paris, sur le fondement de la concurrence déloyale, en dénonçant les pratiques trompeuses relatives au bridage ciblé de certains usages internet, mises en œuvre par Free Mobile sur le réseau en itinérance d'Orange. Bouygues Telecom demande la réparation de son préjudice réactualisé à la somme de 718,9 millions d'euros au 31 août 2016. La procédure est toujours en cours.
- En juillet 2015, Bouygues Telecom a assigné les sociétés NC Numericable et Completel devant le tribunal de commerce de Paris. Bouygues Telecom conteste un certain nombre de pratiques mises en œuvre par ces sociétés dans le cadre de l'accès au réseau câblé de Numericable. Bouygues Telecom sollicite la suppression des conditions contractuelles et facturations dont elle considère avoir fait abusivement l'objet, ainsi que la réparation de ses préjudices. La procédure est toujours en cours.
- En novembre 2015, la société Free a assigné Bouygues Telecom devant le tribunal de commerce de Paris, sur le fondement de la concurrence déloyale, pour dénoncer les communications de Bouygues Telecom sur son offre ADSL Bbox à 19,99 euros. La procédure est toujours en cours.
- En juin 2016, Bouygues Telecom a saisi l'Autorité de la concurrence pour dénoncer les effets anticoncurrentiels de l'accord d'itinérance conclu entre les sociétés Orange et Free Mobile, ainsi que la prolongation de cet accord selon un avenant du 15 juin 2016. En juillet 2017, Bouygues Telecom s'est désistée de cette instance devant l'Autorité de la concurrence.
- En octobre 2017, Bouygues Telecom a formé une demande d'arbitrage à l'encontre de SFR au titre du contrat de co-investissements le déploiement d'un réseau FTTH précité. Bouygues Telecom demande la réparation du préjudice subi du fait de pratiques mises en œuvre par SFR dans le cadre du déploiement du réseau FTTH co-investi. La procédure est toujours en cours.

Réglementaire

- Bouygues Telecom, en sa qualité de fournisseur d'accès à Internet, fait l'objet de nombreux contentieux pour bloquer certains sites internet litigieux. Dans ce cadre, l'Arjel a poursuivi en 2017 les procédures visant à obtenir le blocage de l'accès aux sites internet non agréés. Les demandes de filtrage de sites se poursuivent, à l'image des actions conduites par la SCPP devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris visant à obliger les fournisseurs d'accès à Internet à bloquer l'accès à divers sites de streaming et de téléchargement d'œuvres musicales en violation des droits d'auteurs.
- Bouygues Telecom a déposé le 23 mai 2013 un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État contre le décret n° 2013-238 du 22 mars 2013 (modifiant le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007) fixant le montant de la redevance applicable aux fréquences 1 800 MHz. Bouygues Telecom demandait l'annulation de ce décret qui augmentait très fortement le montant de la part fixe de la redevance des fréquences 1 800 MHz pour lesquelles elle avait été précédemment autorisée. Par une décision du 29 décembre 2014, le Conseil d'État a annulé le décret attaqué. Depuis cette annulation, la redevance applicable aux fréquences 1 800 MHz n'a toujours pas fait l'objet d'un nouveau texte.

- À la suite de la décision du 9 octobre 2015 du Conseil d'État ayant estimé que l'Arcep aurait dû se déclarer compétente pour réexaminer l'itinérance dont bénéficie Free Mobile sur le réseau d'Orange, l'Arcep a publié en mai 2016 des lignes directrices concernant le partage des réseaux mobiles. Dans ce cadre, Free Mobile et Orange ont signé en juin 2016 un avenant prévoyant une extinction progressive de l'itinérance au moyen d'une réduction des débits. Cet avenant a été validé par l'Arcep selon un communiqué de presse du 30 juin 2016. En juillet 2016, Bouygues Telecom a engagé deux recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État, en date respectivement du 25 juillet 2016 contre les lignes directrices de l'Arcep et du 27 juillet 2016 contre le communiqué de presse du 30 juin 2016 de l'Arcep. Ces deux recours ont été rejetés par le Conseil d'État, suivant décision du 13 décembre 2017. Par cette décision, le Conseil d'État a également rejeté le recours de Free Mobile dirigé contre les lignes directrices de l'ARCEP en ce qu'elles concernaient l'accord de mutualisation conclu entre Bouygues Telecom et SFR.
- Suivant un courrier en date du 4 décembre 2015, Bouygues Telecom a formé une demande préalable auprès du Premier ministre en vue d'obtenir l'indemnisation de son préjudice du fait de l'absence d'encadrement de l'itinérance de Free Mobile. Le dommage de Bouygues Telecom est évalué à 2,285 milliards d'euros. En l'absence de réponse, Bouygues Telecom a déposé en avril 2016 une requête indemnitaire devant le tribunal administratif de Paris. Cette procédure est toujours en cours.
- Le 24 septembre 2014, l'Arcep a ouvert une procédure de sanction à l'encontre de Bouygues Telecom, au titre du calendrier de déploiement des réseaux mobiles mutualisés 2G – 3G en zones blanches. Le 22 juillet 2015, l'Arcep a mis en demeure Bouygues Telecom d'assurer dans un certain délai, sous peine d'amende, la fourniture du service 2G dans les centres-bourgs des communes non couvertes. Par une décision du 19 octobre 2016, l'Arcep a clos cette procédure et a ouvert une nouvelle procédure de sanction à l'encontre de Bouygues Telecom, toujours au titre du non-respect du calendrier de déploiement des réseaux mobiles mutualisés 2G – 3G en zones blanches. Dans ce cadre, par une décision du 13 décembre 2016, l'Arcep a mis en demeure Bouygues Telecom, de manière anticipée, d'assurer ses obligations de déploiement d'ici le 30 juin 2017.

Contrats

- Un distributeur spécialisé, la société Tel and Com, dont le contrat n'a pas été renouvelé à son échéance au 31 décembre 2013, a assigné Bouygues Telecom le 10 novembre 2015, devant le tribunal de commerce de Paris, sur le fondement d'une rupture brutale de relations commerciales établies. La société Tel and Com conteste le point de départ des délais de préavis et reproche à Bouygues Telecom de ne pas avoir respecté un délai de préavis suffisant que la société Tel and Com établit à trente mois pour une relation commerciale d'une quinzaine d'années. La société Tel and Com revendique le paiement à titre de réparation de son préjudice de la somme de 125 685 069 euros, outre le paiement d'une somme de 8 708 976,73 euros qu'elle estime due au titre des dispositions du contrat. Suivant jugement du 16 octobre 2016, le tribunal de commerce a débouté Tel and Com de l'essentiel de ses demandes contre Bouygues Telecom. Tel and Com a interjeté appel de cette décision.
- Bouygues Telecom est intervenante devant le tribunal de commerce de Paris, dans le cadre d'une action introduite contre Apple par le ministre de l'Économie, sur le fondement des dispositions de l'article L. 442-6 1 2° du Code de commerce, à l'encontre de certaines clauses du contrat de fourniture de terminaux conclu entre Apple et Bouygues Telecom. L'instruction est toujours en cours.

Brevet

- Une société américaine, gestionnaire d'un portefeuille de brevets, a assigné Bouygues Telecom en octobre 2017 devant le tribunal de grande instance de Paris, pour contrefaçon d'un brevet dont elle se prétend propriétaire, portant sur un système et procédé de communications à porteuses multiples, qui serait prétendument mis en œuvre dans les équipements de ses réseaux et box DSL. La société plaignante se limite à ce stade à demander des informations sur les activités DSL et à présenter des demandes financières à l'encontre de Bouygues Telecom.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Contexte concurrentiel et évolution du marché

Bouygues Telecom propose ses offres et services exclusivement sur le marché français. Ce dernier est un marché mature qui connaît ses dernières années, une concurrence particulièrement forte sur le segment Grand Public. L'exercice 2017 a confirmé cette situation de marché. Le marché français a connu de nombreuses promotions qui s'inscrivent désormais dans la durée. Par ailleurs, la croissance du marché des clients disposant d'une offre sim only se poursuit et ralentit. Couplée à une logique de promotions, l'absence d'engagement renforce la volatilité des clients.

L'érosion des prix des marchés Mobile et Fixe sur l'ensemble des segments de marché adressés par Bouygues Telecom, si elle se confirmait dans la durée, pourrait retarder la rentabilité des investissements notamment réalisés pour le développement des réseaux Mobile et Haut Débit Fixe, et ainsi affecter négativement les résultats de l'entreprise.

Risques liés à l'évolution du marché de l'Internet Fixe

Bouygues Telecom est présent sur le marché de l'Internet Fixe depuis 2008. L'entreprise propose ses services sur différents réseaux : ADSL, VDSL, câble Très Haut Débit et fibre optique (*Fiber To The Home* - FTTH).

L'entreprise poursuit sa politique d'investissement sur les réseaux Très Haut Débit afin de proposer à ses clients les dernières technologies. Depuis fin 2016, Bouygues Telecom a mis en place un programme de déploiement en propre du FTTH.

Ce dernier fait l'objet d'une organisation dédiée : compétences, procédures et reporting spécifiques. Néanmoins au regard de l'ambition des objectifs de déploiement, des aléas ne peuvent être exclus : retard de planning, difficultés de mise en œuvre éventuelles.

Les prévisions de parc clients et ventes sur prospects adressées par cette nouvelle offre pourraient ainsi être revues à la baisse.

Risques liés à la convergence des réseaux et des contenus

L'entreprise a lancé en janvier 2015 la première box Android du marché avec son offre Miami, offrant une expérience numérique enrichie et l'accès à de nombreux contenus.

Le marché des offres de contenus de chaînes et programmes TV connaît une concurrence accrue entre les acteurs historiquement présents et les opérateurs qui sont entrés sur ce segment dans une logique de convergence contenus et diffusion. Si les contenus premium venaient à être distribués principalement en mode exclusif, cela pourrait limiter l'attractivité des offres Fixe proposées par Bouygues Telecom et affecter négativement ses résultats.

Risques liés à l'apparition de nouveaux acteurs

De nouveaux acteurs sont apparus sur le marché des services Mobile et Fixe portés par l'extension des usages Haut Débit, parmi lesquels les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon) et autres OTT (Over the Top). La concurrence s'intensifie sur la maîtrise de la relation Client, portée à date par les opérateurs et source de valeur. L'accroissement de cette situation de désintermédiation pourrait affecter négativement les revenus et résultats de Bouygues Telecom.

Risques liés au déploiement et à l'exploitation des réseaux

Pour mener à bien sa stratégie de développement des réseaux Haut Débit Mobile et Fixe, Bouygues Telecom investit chaque année massivement dans le déploiement des réseaux. L'entreprise a parallèlement contractualisé avec différents partenaires afin de renforcer ses accès aux infrastructures Fixe et accroître son taux de couverture Mobile en service 4G.

Des aléas sur ces contrats pourraient pénaliser Bouygues Telecom dans la réussite de sa stratégie qui entend développer des modes de commercialisation locale pour être capable d'adresser l'ensemble des foyers français.

L'entreprise s'exposerait alors à des impacts négatifs sur ses résultats financiers, ses activités et son image.

Risques relatifs au positionnement marché

Bouygues Telecom se positionne comme un opérateur de confiance grâce à la qualité de son accompagnement client et de ses réseaux Très Haut Débit Mobile et Fixe.

En s'appuyant sur son réseau 4G, le rapport qualité prix de ses offres et l'engagement de ses collaborateurs, Bouygues Telecom déploie sa stratégie autour des principaux éléments suivants :

- l'expérience client : la simplicité et la fluidité de l'expérience client sont un axe majeur de différenciation de Bouygues Telecom depuis sa création,
- l'accès au très haut-débit Mobile : Bouygues Telecom continue à développer son infrastructure Mobile pour couvrir 99 % de la population d'ici fin 2018.

Le succès de cette stratégie dépendra de l'aptitude de Bouygues Telecom à mener à bien ces différentes actions. Dans le cas contraire, l'entreprise s'expose à des impacts négatifs sur ses résultats financiers, ses activités et son image.

Continuité d'activité et sécurité

Les cas de cyber-attaques des réseaux et des systèmes d'information ont des impacts toujours plus significatifs. Ces incidents touchent les organisations soit par l'attaque de leurs systèmes en propre, soit par le biais d'attaques dirigées vers leurs prestataires et fournisseurs.

Un tel incident, s'il s'avérait pour Bouygues Telecom, pourrait entraîner plusieurs impacts dont :

- divulgation de données sensibles dont données privées de clients ; et/ou
- déni de service ; et/ou
- indisponibilité de services proposés au client : connexion au réseau, ventes en boutiques, service de relation client.

Pour s'en protéger, Bouygues Telecom a mis en place une politique de sécurité structurée autour de la gestion des habilitations d'accès aux systèmes d'information, d'un dispositif de protection destiné à faire face aux intrusions, d'un système de supervision permettant la détection des incidents de sécurité. Des contrôles sont également menés annuellement adressant la sécurité des données hébergées chez nos prestataires et partenaires. Des analyses systématiques des incidents de sécurité majeurs sont réalisés et conduisent à la mise en place de nouvelles mesures de sécurité et/ou à des revues des processus de l'entreprise.

Par ailleurs, Bouygues Telecom sensibilise régulièrement l'ensemble de ces collaborateurs, fournisseurs et partenaires à la sécurité.

Enfin, l'entreprise a souscrit depuis 2016 une assurance spécifique aux risques cyber.

Une indisponibilité de service peut également être occasionnée par la panne d'un équipement technique ou par un sinistre sur un site (réseau ou informatique). Pour y faire face, Bouygues Telecom :

- veille à la sécurité de ses sites principaux : accès restreints, protection incendie, climatisation, énergie, etc. ;
- maintient en conditions opérationnelles un plan de continuité d'activité pour ses systèmes techniques critiques Mobile et Fixe ;
- met en place une organisation de crise basée sur des astreintes dans un processus réactif et coordonné en réponse aux incidents majeurs.

En complément, l'entreprise réalise régulièrement des tests au travers d'exercice de crise. Des audits réguliers de ces dispositifs sont également menés, coordination avec l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).

De tels incidents pourraient avoir pour conséquence un impact négatif sur l'image et les résultats de l'entreprise.

Evolution réglementaires

De nouvelles réglementations nationales et européennes concernant les données personnelles et la compliance s'appliquent à Bouygues Telecom. L'entreprise a mis en place des projets dédiés afin d'identifier les impacts de ces réglementations, et définir la mise en œuvre d'actions associées. Ces sujets font l'objet de comité de pilotage régulier.

Toutefois, Bouygues Telecom ne peut exclure les risques associés à tout projet : retard de planning, difficultés de mise en œuvre.

Risques fournisseurs

De par ses différentes activités (terminaux, relation client, télévente, infogérance, etc.), Bouygues Telecom est présent au travers de ses fournisseurs dans plusieurs zones géographiques hors Union européenne (Asie, États-Unis, Maghreb entre autres).

L'évolution de la situation géopolitique dans certaines de ces zones pourraient avoir des impacts sur l'activité de Bouygues Telecom, son image et affecter négativement ses résultats.

Par ailleurs, la direction des achats intègre dans ses contrôles la dépendance économique et opérationnelle des fournisseurs. Les fournisseurs stratégiques font l'objet de double sourcing ou de mesures dédiées prises en compte dans le plan de continuité d'activité.

Néanmoins, une pénurie des composants utilisés pour la fabrication des box, une augmentation significative de leur prix ou tout autre incident significatif générant une indisponibilité de production chez l'un de nos fournisseurs (exemple : catastrophe naturelle), pourraient avoir des impacts sur le processus d'achat de Bouygues Telecom et occasionner une indisponibilité temporaire des produits. Dans ce cas, les résultats financiers pourraient en être affectés ainsi que l'image de Bouygues Telecom.

Une évaluation des fournisseurs aux risques RSE est également menée annuellement et formalisée par une cartographie des risques *ad hoc*. Des plans d'actions sont menés au regard de la criticité des évaluations.

Effets des ondes électromagnétiques

L'exposition aux ondes électromagnétiques est un sujet qui préoccupe les Français et qui mobilise différentes associations. Bouygues Telecom a mis en place, dès son origine, une équipe dédiée au sujet téléphonie mobile et santé, dont le périmètre s'étend désormais à l'activité Fixe et aux ondes wifi. Cette équipe a la responsabilité de faire appliquer rigoureusement la réglementation et de réaliser une évaluation consciencieuse du risque en s'appuyant sur l'expertise collective. L'entreprise finance une recherche indépendante et communique l'ensemble des publications scientifiques sur le sujet. Cette approche du risque lié aux radiofréquences permet de rationaliser la perception des Français, aucune étude n'ayant établie à ce jour d'effet sanitaire avéré.

La perception accrue d'un risque par les consommateurs pourrait aboutir aux impacts suivants : baisse de la consommation par client et du nombre de clients, augmentation des coûts de gestion et de déploiement des sites.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1913

La société 1913 est un distributeur de téléphonie auprès des PME et professionnels dont le capital social est détenu à 100 % par Bouygues Telecom. Suite à la dissolution sans liquidation de la société AZeide Groupe au bénéfice de 1913, courant 2016, une structuration importante a été entreprise et déployée sur 2017, tant en termes d'activité opérationnelle qu'en termes managériaux et administratifs.

Au 31 décembre 2017, avec un effectif de 75 salariés, 1913 a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 M€. Le résultat net au 31 décembre 2017 s'élève à -0,7 M€.

Amplitel

AmpliTel couvre l'ensemble du territoire français pour réaliser l'installation et le dépannage ADSL chez les clients de Bouygues Telecom avec 206 techniciens ambassadeurs de la marque Bouygues Telecom et soucieux de la satisfaction client.

Elle peut réaliser ponctuellement pour Bouygues Telecom d'autres tests chez les clients ou au sein des NRA ainsi qu'une activité d'audit.

Avec un effectif à fin 2017 de 244 personnes, Amplitel a réalisé, en 2017, 229 000 interventions ADSL et un chiffre d'affaires de 11,5 M€ en croissance de 10 % par rapport à 2016.

Son résultat net s'élève à -0,1 M€.

Bouygues Telecom Initiatives

Créée en décembre 2008, Bouygues Telecom Initiatives est une filiale détenue à 100 % par Bouygues Telecom, ayant pour vocation de participer au développement de jeunes entreprises innovantes principalement dans le secteur des services de communications électroniques.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Bouygues Telecom Initiatives a notamment :

- cédé l'intégralité de sa participation au capital de la société Numvision, un éditeur de solutions de partage et de sauvegarde de document sur le cloud à destination des entreprises et administrations ; et
- souscrit à une augmentation de capital de la société Joul (ekWateur), un fournisseur alternatif de gaz naturel et d'électricité pour les particuliers.

Par ailleurs, Bouygues Telecom Initiatives continue de contribuer, au travers des organes de surveillance mis en place dans les startups, au développement de ses participations.

Le résultat net de Bouygues Telecom Initiatives au 31 décembre 2017 s'élève à -0,7 M€ (contre -0,9 M€ à fin 2016).

Bouygues Telecom Projets

Bouygues Telecom Projets est une filiale sans activité détenue à 100% par Bouygues Telecom.

BT Projets IV

BT Projets IV est une filiale sans activité détenue à 100% par Bouygues Telecom.

BT Projets V

BT Projets V est une filiale sans activité détenue à 100% par Bouygues Telecom.

Buyster

En 2011, en association avec Orange, SFR et Atos, Bouygues Telecom a créé la société Buyster qui commercialise une solution de paiement par internet utilisant le mobile comme élément clé de sécurisation.

Au 31 décembre 2017, la participation de Bouygues Telecom au sein de Buyster est de 24,06%, étant précisé que la dissolution anticipée de cette dernière et sa mise en liquidation amiable ont été décidées en juillet 2014.

Darty Telecom

Suite à la résiliation de l'ensemble des contrats de fourniture de services Mobile et Fixe conclus par Darty Telecom, Bouygues Telecom est devenue, au cours de l'exercice 2017, l'associée unique de Darty Telecom.

Le 27 novembre 2017, Bouygues Telecom a décidé de procéder à la dissolution sans liquidation de Darty Telecom, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette opération a entraîné la transmission universelle du patrimoine de Darty Telecom au bénéfice de Bouygues Telecom le 3 janvier 2018 et a été assortie d'un effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Infracos

Bouygues Telecom détient 50 % d'Infracos, société dédiée à la réalisation d'un accord de mutualisation d'une partie des réseaux d'accès mobiles de Bouygues Telecom et de SFR.

Au 31 décembre 2017, avec un effectif de 40 salariés, dont la plupart sont mis à la disposition d'Infracos par Bouygues Telecom ou par SFR, Infracos a réalisé un chiffre d'affaires de 119,7 M€¹⁴ et son résultat net s'élevait à - 0,3 M€¹⁵.

Objenious

Objenious, filiale à 100 % de Bouygues Telecom, continue sa forte percée sur le marché de l'internet des objets (IdO).

L'année 2017 a permis à Objenious de démontrer la qualité de son réseau LoRa avec sa couverture nationale à de nombreux clients. En fin d'année, plus de 80 clients ont fait confiance à Objenious pour l'usage de son réseau et sa plateforme IdO.

Objenious a également démontré son leadership et sa capacité d'innovation pour l'internet des Objets en présentant deux exclusivités nationales avec une offre TDOA (Solution permettant de localiser des objets sans GPS) sur l'ensemble du territoire et une offre de complément de couverture LoRa en plug and Play pour les clients les plus exigeants.

Malgré un marché des Objets connectés qui démarre plus lentement que prévu, et avec un effectif de 31 personnes à fin d'année, Objenious a triplé son chiffre d'affaires et réalisé un résultat net de - 10,7 M€, contre -6,3 M€ en 2016.

¹⁴ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Infracos

¹⁵ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Infracos

Réseau Clubs Bouygues Telecom (RCBT)

À fin 2017, RCBT compte 500 boutiques pour une surface totale de 22 101 m².

RCBT a continué d'adapter la dimension de son réseau de distribution au cours de l'exercice 2017 : 27 boutiques ont été fermées, 6 transferts de points de vente ont été opérés d'un canal à un autre, 9 points de vente ont été relocalisés et 4 nouvelles boutiques ont été ouvertes.

Le chiffre d'affaires de RCBT s'est établi, pour l'exercice 2017, à 693,2 M€, en hausse par rapport à l'exercice précédent (+1%). Le résultat de l'exercice 2017 se traduit par un déficit de -4,8 M€ contre un déficit de -13,5 M€ au 31 décembre 2016.

Le plan de transformation de RCBT initié en 2014 s'est poursuivi au cours de l'exercice 2017, la transformation étant de plus en plus visible pour ses clients. En effet :

- le nouveau concept de boutiques est désormais déployé dans 372 boutiques (74 % du réseau)
- 384 points de vente sont reliés à la fibre optique,
- toutes les boutiques bénéficient du programme « C3 » qui concourt à un professionnalisme croissant en matière de best practices « Retail »,
- toutes les boutiques sont digitalisées et utilisent des tablettes pour l'accueil des clients, permettant un taux de dématérialisation de 61 %.

Telefonica Global Solutions France

Telefonica Global Solutions France est une société commune créée en mai 2015 entre Bouygues Telecom qui en détient 30 % et Telefonica International Wholesale Services France SAS qui en détient 70 %. Telefonica Global Solutions France a pour activité la distribution de services de télécommunications sur le marché des entreprises et grands comptes en France et à l'étranger.

En 2017, Telefonica Global Solutions France a poursuivi le développement de son activité avec l'acquisition de nouvelles références dans les grands comptes en France et à l'étranger. Elle a renforcé la part de ventes de produits digitaux dans les domaines de l'IdO, de la sécurité, de l'hébergement et du *big data*.

Avec un effectif de 28 salariés au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires de Telefonica Global Solutions France s'élevait à 5,5 M€¹⁶ et le résultat net à -66 k€¹⁷.

Winnovation Inc. (USA)

Winnovation, société de droit californien et filiale de Bouygues Telecom détenue à 100%, créée en 2012, a pour activité la réalisation de veilles, études et analyses dans le domaine des technologies pour plusieurs filiales du Groupe Bouygues.

Avec un effectif de trois salariés au 31 décembre 2017, Winnovation a réalisé un chiffre d'affaires de 1,38 M\$ sur l'exercice 2017 (1,12 M€) et son résultat net s'élevait à 66 k\$ au 31 décembre 2017 (53 k€).

SUCCESSALES

La liste des succursales de Bouygues Telecom existantes 31 décembre 2017 figure en Annexe 1.

¹⁶ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Telefonica Global Solutions France

¹⁷ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Telefonica Global Solutions France

II. ANALYSE DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES CONSOLIDEES

RESULTAT GLOBAL DE L'ACTIVITE

En 2017, Bouygues Telecom récolte les fruits de sa stratégie offensive dans le Mobile et dans le Fixe avec des résultats financiers en forte amélioration et supérieurs aux objectifs.

Le chiffre d'affaires atteint 5 086 millions d'euros, en croissance de 7 % par rapport à l'an dernier. Le chiffre d'affaires Réseau est en hausse de 5 % à 4 272 millions d'euros et de 6 % hors entrant. Cette croissance bénéficie de l'augmentation des parcs de clients Mobile et Fixe et du plein effet de la hausse des prix sur les offres premium Mobile et sur toutes les offres Fixe réalisées fin mai 2017. Plus particulièrement, les chiffres d'affaires réseau Mobile et Fixe sont en hausse respectivement de 4,1 % et 8,8 %.

Au quatrième trimestre 2017, l'Arpu Mobile ressort à 22,1 euros par mois et par client et l'Arpu Fixe à 27,1 euros par mois et par client.

L'Ebitda s'élève à 1 162 millions d'euros, en croissance de 27 % sur un an. La marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires Réseau atteint 27,2 % et dépasse l'objectif de 25 % fixé en 2015, revu à la hausse lors de la publication des résultats des 9 mois 2017 (entre 26 et 27 %).

Le résultat opérationnel est de 470 millions d'euros, en hausse de 301 millions d'euros sur un an. Il intègre 141 millions d'euros de résultats non courants dont principalement 223 millions d'euros de produits non courants liés à la plus-value de cessions de 1 085 sites à Cellnex et 79 millions d'euros de charges non courantes liées à la mise en œuvre du partage de réseau.

Le résultat net s'établit à 260 millions d'euros, en forte hausse de 168 millions d'euros. Il intègre une contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés de 33 millions d'euros. En revanche, il ne bénéficie pas du remboursement par l'Etat de la taxe de 3 % sur les dividendes versés depuis 2013. En effet, sur cette période, Bouygues Telecom n'a pas versé de dividendes à ses actionnaires.

Les investissements bruts s'élèvent à 1,2 milliard d'euros en 2017.

Enfin, le *cash-flow* libre¹⁸ ressort à 17 millions d'euros, en hausse de 14 millions d'euros par rapport à 2016. Hors contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés, le *cash-flow* libre s'établit à 50 millions d'euros. Cette hausse s'explique par la progression de l'EBITDA sur un an.

L'endettement net atteint 976 millions d'euros à fin 2017 comparé à 1 012 millions d'euros en 2016.

FINANCEMENT

Au 31 décembre 2017, le financement du groupe Bouygues Telecom est assuré par :

- Des lignes de crédit confirmées (1 055 millions d'euros) signées avec plusieurs grandes banques de première catégorie, sur des durées de trois à cinq ans. Au cours de l'année 2017, Bouygues Telecom a prolongé la maturité des lignes venant prochainement à échéance, et a souscrit une nouvelle ligne de crédit bilatérale avec la caisse d'Epargne IDF pour 20 millions d'euros.

¹⁸ *Cash-flow* libre = capacité d'autofinancement moins le coût de l'endettement financier net, moins l'impôt de l'exercice, moins les investissements d'exploitation nets. Il est calculé avant variation du besoin en fonds de roulement (BFR).

- Un programme de titrisation de créances permettant un financement maximum de 475 millions d'euros, jusqu'au 30 juin 2020. Depuis juillet 2010, Bouygues Telecom cède mensuellement des créances commerciales à un fonds commun de titrisation (FCT). Ces créances cédées correspondent essentiellement à des factures liées à l'activité Mobile des clients ayant souscrit un forfait Bouygues Telecom. En mars 2017, ce programme de titrisation a été étendu aux factures liées à l'activité Mobile étalement de paiement. Ainsi, le programme de titrisation, qui s'élevait initialement à 325 millions d'euros, s'élève dorénavant à 475 millions d'euros.
- Un programme de financement export sur dix ans permettant un financement maximum de 270 millions d'euros.

Par ailleurs, Bouygues, actionnaire principal de Bouygues Telecom, octroie à celle-ci la possibilité de relayer les lignes de crédit confirmées dont elle dispose. De même, Bouygues Telecom a conclu des conventions de crédit avec cinq de ses principales filiales (RCBT, Objenious, Bouygues Telecom Initiatives, 1913 et Amplitel).

Ces différentes sources de financement permettent au groupe Bouygues Telecom de faire face à ses charges d'exploitation et investissements nécessaires pour les années à venir.

Par ailleurs, les excédents de trésorerie sont placés à taux variable auprès de Bouygues dans le cadre d'une convention signée entre les deux entités.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Gestion du risque de taux

L'endettement net (financement brut diminué des excédents de trésorerie) de Bouygues Telecom est à taux fixe.

Pour se protéger contre toute variation défavorable des taux d'intérêt, Bouygues Telecom met en place des instruments de couverture sous forme de swap de taux.

Au 31 décembre 2017, l'encours du portefeuille de swaps est de 1050 millions d'euros.

La couverture de taux d'intérêt est adaptée en fonction de l'évolution des prévisions de trésorerie.

Gestion du risque de change

Le principe appliqué au sein du groupe Bouygues Telecom est de couvrir systématiquement les risques de change découlant des opérations commerciales. Le risque est couvert exclusivement des opérations à terme de devises. Au 31 décembre 2017, la couverture de change est de 33 millions d'euros.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Les informations relatives aux délais de paiement des dettes fournisseurs et des créances prévues par les articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce figurent en Annexe 2.

PRETS CONSENTIS (article L.511-6 du Code monétaire et financier)

Il est précisé, conformément à l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, que Bouygues Telecom n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

III. RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

RESULTATS DE L'EXERCICE – COMPTES INDIVIDUELS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente et qu'ils sont conformes à la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Bouygues Telecom a réalisé un chiffre d'affaires de 5 234,1 millions d'euros, en hausse de 7,95 % par rapport à 2016.

Le résultat d'exploitation s'établit à 377,8 millions d'euros, contre 181,4 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice 2017 se traduit par un bénéfice de 380,6 millions d'euros, contre un bénéfice de 164,9 millions d'euros en 2016.

Le montant constaté au titre de l'intéressement et de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'élève à 23,5 millions d'euros sur l'exercice.

AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir constaté que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 380 632 899,09 euros, et que le bénéfice distribuable s'élève à 1 168 167 669,60 euros, nous vous proposons d'affecter ce dernier de la façon suivante :

- versement d'un dividende de 50 030 812,83 €, soit 1,07 € pour chacune des 46 757 769 actions composant le capital de la Société ; et
- affectation du solde en report à nouveau, soit 1 118 136 856,77 €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées, à titre de dividendes, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2016	0 euro
2015	0 euro
2014	0 euro

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune dépense somptuaire n'a été engagée au cours de l'exercice 2017 et que les charges non déductibles réintégréées dans les comptes de la Société au 31 décembre 2017 s'élèvent à 779 073 euros.

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres individuels s'élèvent, après affectation du résultat, à 3 028 381 777,20 euros (contre 2 727 417 708,62 euros fin 2016), pour un capital social de 712 588 399,56 euros.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Le tableau visé à l'article R. 225-102 du Code de commerce faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est joint au présent (Annexe 3).

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 12 janvier dernier, le gouvernement et le régulateur d'une part, les quatre opérateurs mobile d'autre part se sont mis d'accord pour augmenter la couverture mobile du territoire d'ici 2031 et notamment des voies ferrées et axes routiers, ainsi que celle des zones blanches et grises, d'ici 2025. Cet accord une fois finalisé devrait se traduire pour Bouygues Telecom par la mise en place de 5 000 sites supplémentaires dans les zones blanches et grises du territoire en mutualisation avec les autres opérateurs, ainsi que plusieurs milliers d'autres pour les principaux axes routiers et ferroviaires. En contrepartie de ces investissements, Bouygues Telecom bénéficiera d'une prolongation de dix ans des durées des licences actuelles, une exonération d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) pendant cinq ans pour une partie des nouveaux sites installés, ainsi que plusieurs mesures tendant à la simplification administrative des déploiements des réseaux. De manière à mettre en œuvre cet accord, l'Arcep devra lancer au cours de l'année 2018 une consultation publique sur le processus de réattribution des fréquences 900, 1 800 et 2 100 MHz qui arrivent à échéance entre 2022 et 2024. Ce n'est qu'à l'issue de cette consultation que l'accord visant à augmenter la couverture mobile du territoire d'ici 2031 sera mis en œuvre.

V. EVOLUTION PREVISIBLE

Bouygues Telecom s'inscrit dans une dynamique de croissance rentable pour atteindre son objectif de 300 millions d'euros de *cash-flow* libre en 2019. En 2018, le chiffre d'affaires services¹⁹ est attendu en croissance supérieure à 3 % comparé à 2017, la marge d'EBITDA/chiffre d'affaires services devrait être supérieure à celle de 2017 et les investissements bruts devraient s'élever à 1,2 milliard d'euros environ.

VI. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons qu'au 31 décembre 2016, le capital de la Société était d'un montant de 712 588 399,56 euros, divisé en 46 757 769 actions de 15,24 euros chacune, et qu'il n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2016. En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce se rapportant au recensement obligatoire des « salariés actionnaires », nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, aucune action de la Société faisant l'objet d'une gestion collective n'était détenue par le personnel de la Société.

VII. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

CHOIX DU MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Aucune évolution du mode d'exercice de la Direction Générale n'est intervenue au cours de l'exercice 2017.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – DIRECTION GENERALE

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'administration de Bouygues Telecom était composé comme suit :

Olivier Roussat	Président du Conseil d'administration et Administrateur
Olivier Bouygues	Administrateur
JCDecaux Holding représentée par Gwenaëlle Peyraud	Administrateur
Bouygues représentée par Philippe Marien	Administrateur
Edward Bouygues	Administrateur
Charlotte Bouygues	Administrateur
Valérie Agathon	Administrateur
Jean-François Guillemain	Censeur
Michel Cicurel	Censeur

¹⁹ Le chiffre d'affaires Services = chiffre d'affaires réseau tel que défini en 2017, plus le chiffre d'affaires des services rendus aux clients Entreprise, puis ajustés des écritures de la nouvelle norme IFRS 15 (produits des activités ordinaires des contrats conclus avec les clients).

Au 31 décembre 2017, la direction générale de Bouygues Telecom était assurée par Olivier Roussat, en qualité de Directeur Général, et par Richard Viel-Gouarin, en qualité de Directeur Général Délégué.

MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société autre que Bouygues Telecom, par chacun de ces mandataires au cours de l'exercice 2017 :

- ◆ **Administrateur, Président du Conseil d'administration et Directeur Général : Olivier Roussat**
 - Directeur général délégué de Bouygues SA
 - Administrateur de TF1 SA
 - Administrateur de Bouygues Construction SA
 - Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS

- ◆ **Administrateur : Olivier Bouygues**
 - Administrateur de Bouygues SA
 - Directeur général délégué de Bouygues SA
 - Directeur général de SCDM SAS
 - Administrateur de TF1 SA
 - Administrateur de Colas SA
 - Administrateur de Bouygues Construction SA
 - Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
 - Administrateur d'Alstom SA
 - Administrateur et président directeur général de la société SECI SA
 - Administrateur et président du Conseil d'administration de la société Bouygues Europe SA
 - Director de SCDM Energy Limited
 - Président de SCDM Domaine SAS (ex SAGRI-F)

- ◆ **Administrateur : JCDecaux Holding**
 - Président de Decaux Frères Investissements SAS
 - Président d'Apolline Immobilier SAS
 - Président de DECRES SAS
 - Administrateur d'Eurazeo SA

- ◆ **Gwenaëlle Peyraud, représentant permanent de JCDecaux Holding**
 - Représentant permanent de Decaux Frères Investissements SAS, Administrateur de DF Real Estate SA

- ◆ **Administrateur : Bouygues SA**
 - Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
 - Administrateur du GIE 32 Hoche,
 - Administrateur d'Alstom SA
 - Membre du Conseil d'administration du GE Registrar
 - Administrateur de Colas SA
 - Administrateur de Bouygues Construction SA
 - Membre du Conseil d'administration de l'organisme gestionnaire du centre Gustave Eiffel
 - Administrateur de TF1 SA

- ◆ **Philippe Marien, représentant permanent de Bouygues SA**
 - Directeur Général Délégué de Bouygues SA
 - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de TF1 SA
 - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de Colas SA
 - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de Alstom SA
 - Représentant permanent de Bouygues, membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
 - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de Bouygues Construction SA
 - Administrateur de la société Bouygues Europe SA
 - Administrateur de la société Uniservice SA
 - Directeur général de SCDM SAS

- ◆ **Administrateur : Edward Bouygues**
 - Représentant permanent de SCDM, Administrateur de Bouygues SA
 - Directeur Général et membre du Conseil de Réseau Club Bouygues Telecom – RCBT SAS
 - Membre du Comité d'investissement de Bouygues Telecom Initiatives SAS

- ◆ **Administrateur : Charlotte Bouygues**
Néant.

- ◆ **Administrateur : Valérie Agathon**
Néant.

- ◆ **Directeur Général Délégué : Richard Viel-Gouarin**
 - Membre du comité stratégique d'Objenious SAS
 - Membre du Comité d'investissement de Bouygues Telecom Initiatives SAS

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (ayant par ailleurs un mandat dans une société cotée)

A titre liminaire, nous vous précisons que les sommes déclarées ci-dessous sont les sommes prises en charge par la Société au cours de l'exercice 2017. Les sommes versées par les sociétés cotées où ces mandataires sociaux exercent leurs mandats sont déclarées par ailleurs dans les rapports annuels correspondants.

Président-Directeur Général

La rémunération fixe brute versée par la Société en 2017 à Olivier Roussat s'est élevée à 368 000 euros pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, pendant laquelle il a exercé un mandat social au sein de Bouygues SA, société cotée.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2017, qui sera payée en 2018 par la Société, s'élève à 588 000 euros sur la même période.

Les avantages en nature dont a bénéficié Olivier Roussat de la part de la Société sur la même période, sont d'un montant de 6 602 euros.

Par ailleurs, la Société a versé à Olivier Roussat au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 12 500 euros bruts.

Olivier Roussat bénéficie en outre d'un régime de retraite supplémentaire « à prestations définies ». Afin de se conformer aux dispositions de l'article D. 225-104-1 du Code de commerce, les éléments de ce régime sont précisés ci-après :

- L'engagement considéré a pour intitulé : contrat de retraite collective à prestations définies ;
- Les dispositions légales permettant d'identifier la catégorie de régime correspondant sont contenues à l'article L. 137-11 du Code de la sécurité sociale ;
- Les conditions d'entrée dans le régime et autres conditions pour pouvoir en bénéficier sont les suivantes :
 - o Etre membre du Comité de direction générale de Bouygues SA au jour du départ ou de la mise à la retraite,
 - o Avoir au moins 10 années d'ancienneté au sein du groupe Bouygues au moment du départ ou de la mise à la retraite,
 - o Achever définitivement la carrière professionnelle au sein de l'une des sociétés du Groupe (cette condition est remplie lorsque le salarié fait partie des effectifs à la date de son départ ou de la mise à la retraite),
 - o Procéder à la liquidation des régimes de retraite de base de la Sécurité Sociale, et complémentaires obligatoires ARRCO, AGIRC.
- La rémunération de référence est égale au salaire brut moyen des trois meilleures années civiles, perçu par le salarié au sein du groupe Bouygues, pendant sa période d'appartenance au Comité de direction générale Bouygues SA, revalorisée selon l'évolution du point AGIRC, à la date de rupture du contrat de travail. Le salaire brut de référence s'entend de celui pris en compte pour le calcul des cotisations de Sécurité Sociale, en application des dispositions de l'article L. 242-1 du Code de la Sécurité Sociale.
- Les droits sont acquis sur un rythme annuel.
- Il existe un plafond qui est égal à huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale.
- Le financement de ces droits est externalisé auprès d'une compagnie d'assurance à laquelle est versée chaque année une cotisation.
- Le montant estimatif de la rente annuelle d'Olivier Roussat à la date de clôture de l'exercice est de 237 922 euros.
- En ce qui concerne les charges fiscales et sociales pesant sur le régime, les cotisations versées par la Société ne sont pas soumises aux charges sociales patronales ni à la CSG-CRDS. La Société doit s'acquitter d'une contribution à hauteur de 24% desdites cotisations.

Administrateur salarié de la Société

La rémunération brute totale (avantages en nature et bonus inclus) versée par la Société en 2017 à Edward Bouygues s'est élevée à 219 492,01 euros.

Par ailleurs, la Société a versé à Edward Bouygues au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 11 458,33 euros bruts.

Autres Administrateurs

La Société a versé à Olivier Bouygues, au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 11 916,67 euros.

La Société a versé à Jean-Sébastien Decaux, représentant de la société JCDecaux Holding, au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 3 645,83 euros.

La Société a versé à Gwenaëlle Peyraud, représentant de la société JCDecaux Holding, au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 7 812,50 euros.

La Société a versé à Philippe Marien, au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 18 500 euros.

La Société a versé à Jean-François Guillemain, au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 22 000 euros.

La Société a versé à Michel Cicurel, au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 16 958,33 euros.

La Société a versé à Nonce Paolini, au titre de l'exercice 2017, des jetons de présence s'élevant à un montant de 5 208,33 euros.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

La convention de prestations de services et de gestion de participations conclue entre Bouygues SA, Bouygues Telecom Initiatives et Bouygues Telecom étant soumise à votre approbation dans le cadre du régime des conventions réglementées, nous vous informons qu'aucune convention visée par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2017.

VIII. RESOLUTIONS

Dans les résolutions qui sont soumises à l'assemblée générale, nous vous proposons de :

- approuver les comptes individuels et consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 ;
- constater que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 380 632 899,09 euros, décider la distribution d'un dividende d'un montant de 50 030 812,83 euros et affecter le solde du bénéfice distribuable en report à nouveau ;
- approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes y afférent ;
- renouveler les mandats de cinq administrateurs ;
- constater la démission d'un censeur ;
- constater la fin du mandat d'un censeur.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées et vous remercions de votre confiance.

Le 19 février 2018

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1
LISTE DES SUCCURSALES EXISTANTES

Libellé de la succursale	Adresse	CP	Ville de la succursale
LA DURANNE	260 RUE LOUIS DE BROGLIE	13799	AIX-EN-PROVENCE
PRINTANIA	ILOT 3, ALLEE CHARLES PATHE	18000	BOURGES
	ZA DE TROYALACH	29170	SAINT-EVARZEC QUIMPER
	7 IMPASSE GASTON MONNERVILLE - PARC ATLANTA	31200	TOULOUSE
OCEANIA	25 AVENUE VICTOR HUGO	33700	MERIGNAC
CENTRE D'AFFAIRE REGUS	450 RUE BADEN POWELL	34000	MONTPELLIER
LE CALYPSO	130 RUE EUGENE POTTIER	35000	RENNES
AQUADIA	QUARTIER DES DEUX LIONS	37000	TOURS
ATLANTICA	62-76 RUE DES FRANCAIS LIBRES	44200	NANTES
EUROPLAZA 2	4 RUE GRAHAM BELL, TECHNOPOLE DE METZ	57070	METZ
	159 AVENUE DE LA MARNE	59700	MARCQ-EN-BAROEUL
	ZI DES ACILLOUX - ROUTE DU CENDRE	63800	COURNON- D'Auvergne
	8 ALLEE DIDIER DAURAT CHEMIN DE LABORDOTTE - ZA MAIGNON	64600	ANGLET
ALSACIA	83 ROUTE DU RHIN	67400	ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN
	1 BOULEVARD VIVIER MERLE- TOUR SOCIETE SUISSE	69003	LYON
	ZAC DE PRE MAIRY	74370	PRINGY - ANNECY
	8 RUE JEAN ROSTAND - TECHNOSITE DES BRUYERES	76140	LE PETIT QUEVILLY
	1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD	78180	MONTIGNY-LE- BRETONNEUX
LE TECHNOPOLE	13/15 AVENUE DU MARECHAL JUIN	92360	MEUDON
	7 RUE COLUMBIA PARC ESTER TECHNOPOLE	87068	LIMOGES CEDEX

ANNEXE 2
DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l')

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factu
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées	22 199					2 699	4 649 700
Montant total des factures concernées ttc	519 475 003,67	25 712 174,86	45 087 619,48	5 083 227,90	76 265 254,84	152 148 277,08	628 687 395
Pourcentage du montant total des achats ttc de l'exercice	9,64%	0,48%	0,84%	0,09%	1,42%	5 386 574 440,00	
Pourcentage du chiffre d'affaires ttc de l'exercice							9,97%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées*							
Nombre des factures exclues						2 898	
Montant total des factures exclues						106 014 569,04	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : 60 jours date de facture <input type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours						<input type="checkbox"/> Délais contractu <input type="checkbox"/> Délais légaux : 6

ANNEXE 3
RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

en euros

	2017	2016	2015	2014	2013
Situation financière					
Capital social	712 588 400	712 588 400	712 588 400	712 588 400	712 588 400
Nombre actions ordinaires	46 757 769	46 757 769	46 757 769	46 757 769	46 757 769
Résultat global des opérations de l'exercice					
Chiffre d'affaires	5 234 127 508	4 848 684 989	4 554 280 854	4 452 625 463	4 607 873 237
Résultat avant impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	1 315 769 428	997 210 733	598 508 762	830 135 619	767 267 499
Impôt sur les bénéfices *	185 931 461	4 580 568	1 844 232	3 307 433	12 366 446
Participation / Intéressement des salariés dus au titre de l'exercice	23 541 115	7 922 839	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	380 632 899	164 869 716	(88 339 209)	64 778 907	79 846 549
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	24,16	21,06	12,76	17,71	16,25
Résultat après impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	8,14	3,53	(1,89)	1,39	1,71
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 203	5 216	5 386	6 883	7 345
Montant de la masse salariale	255 427 588	255 118 611	337 457 114	334 091 753	357 068 585
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	141 154 069	134 869 386	157 187 196	172 451 892	177 580 532

* Déduction faite des crédits d'impôts (recherche, apprentissage)

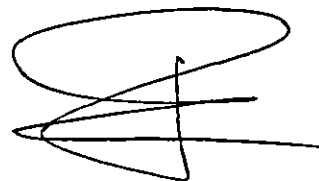
signature ORS.



BOUYGUES TELECOM

Société Anonyme au capital de 712 588 399,56 €
Siège Social : 37-39 rue Boissière - 75116 Paris
397 480 930 R.C.S. Paris

**COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017**



Certifiés conformes par le
Président Directeur Général

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF en millions d'euros	Note Annexe	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Immobilisations corporelles	3.2.1	3 537,4	3 119,0
Immobilisations incorporelles	3.2.2	1 682,0	1 742,8
Goodwill	3.2.3	4,5	4,5
Entités associées	3.2.4	0,1	0,1
Autres actifs financiers non courants	3.2.5	9,8	10,2
Impôts différés actif et créances fiscales non courantes	7		
ACTIF NON COURANT		5 233,8	4 876,6
Stocks	4.1	114,0	109,2
Avances et acomptes versés sur commandes	4.2	8,5	25,0
Clients et comptes rattachés	4.3	943,6	763,3
Actif d'impôt (exigible)			28,9
Autres créances courantes	4.3	455,5	420,7
Tresorerie et équivalents de trésorerie	4.5	57,7	23,2
Instruments financiers		0,3	0,3
Autres actifs financiers courants		0,6	1,0
ACTIF COURANT		1 590,2	1 371,6
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	3.2.1	38,1	121,2
TOTAL ACTIF		6 862,1	6 369,4

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF en millions d'euros	Note	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Capital social	5.1	712,6	712,6
Primes et réserves		2 136,6	2 046,1
Reserve de conversion			
Actions propres détenues			
Resultat consolidé		260,3	92,2
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		3 109,5	2 850,9
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES		3 109,5	2 850,9
Dettes financières non courantes	8	992,6	995,3
Provisions non courantes	6.1	272,4	247,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	7	30,9	26,7
PASSIF NON COURANT		1 295,9	1 269,4
Avances et acomptes reçus sur commandes		4,0	4,7
Dettes financières courantes	9	40,5	39,7
Impôts courants		0,9	
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 301,0	1 139,2
Provisions courantes	6.2	5,2	9,9
Autres passifs courants	10	1 103,1	1 055,1
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	4.5	0,2	0,3
Instruments financiers		0,5	
Autres passifs financiers courants		1,3	0,2
PASSIF COURANT		2 456,7	2 249,1
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		6 862,1	6 369,4
ENDETTEMENT FINANCIER NET (PASSIF)	9	(975,8)	(1 011,8)

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'euros	Note Annexe	Exercice	
		2017	2016
CHIFFRE D'AFFAIRES	11	5 085,8	4 761,2
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		(730,9)	(737,7)
Charges de personnel		(552,9)	(507,6)
Charges externes		(2 282,8)	(2 218,3)
Impôts et taxes		(158,2)	(137,4)
Dotations nettes aux amortissements		(841,0)	(781,2)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(13,0)	(1,2)
Autres produits d'exploitation (1)		138,6	120,9
Autres charges d'exploitation		(317,1)	(349,3)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		328,5	149,4
Autres produits opérationnels		233,5	112,9
Autres charges opérationnelles		(92,0)	(92,7)
RESULTAT OPERATIONNEL	12.1	470,0	169,6
Produits financiers			
Charges financières		(7,6)	(8,4)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	13.1	(7,6)	(8,4)
Autres produits financiers	13.2	0,2	0,1
Autres charges financières	13.2	(9,3)	(9,8)
Impôt	14	(193,1)	(20,4)
Quote-part du résultat net des entités associées			0,1
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		260,2	92,2
Resultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RESULTAT NET		260,2	92,2
RESULTAT NET PART DU GROUPE		260,2	92,2
Resultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION (en euros)		5,57	1,97
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES DILUE PAR ACTION (en euros)		5,57	1,97
(1) Dont reprises de provisions et de dépréciations non utilisées		20,6	15,7

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

En millions d'euros	Exercice	
	2017	2016
RESULTAT NET	260,2	92,2
Eléments non recyclables en résultat net		
Ecart actuariel au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(0,9)	(2,3)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	0,3	0,8
Quote part des produits et charges non recyclables des entités associées		
Eléments recyclables en résultat net		
Variations des écarts de conversion		
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture et autres actifs financiers (AFS)	(1,5)	0,8
Impôts nets sur les opérations en capitaux propres	0,5	(0,3)
Quote part des produits et charges recyclables des entités associées		
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(1,6)	(0,9)
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISES	258,6	91,2
Dont part groupe	258,6	91,2
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En millions d'euros	Capital Prime d'émission	Report à nouveau	Reserves et Résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 741,8	713,3	302,8	1,8	2 759,7		2 759,7
Mouvements exercice 2016							
Opérations nettes sur capital et réserves		(6,3)	25,3				
Acquisitions / Cessions d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires			(0,1)		(0,1)		(0,1)
Résultat net			92,2		92,2		92,2
Autres produits et charges comptabilisés				(0,9)	(0,9)		(0,9)
RESULTAT NET ET PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (1)			92,2	(0,9)	91,3		91,3
Autres opérations							
règlement de permutation et divers							
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 741,8	675,1	485,7	0,9	2 854,7		2 854,7
Mouvements exercice 2017							
Opérations nettes sur capital et réserves		182,5	(162,5)				
Acquisitions / Cessions d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires							
Résultat net			260,2		260,2		260,2
Autres produits et charges comptabilisés				(1,6)	(1,6)		(1,6)
RESULTAT NET ET PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (1)			260,2	(1,6)	258,6		258,6
Autres opérations							
règlement de permutation et divers							
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 741,8	787,5	560,9	(0,7)	3 104,5		3 104,5

(1) Voir état des produits et charges comptabilisés

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

en millions d'euros	Note Annexe	Exercice	
		2017	2016
I - Flux de trésorerie des activités poursuivies			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ			
Resultat net des activités poursuivies		260,2	92,2
Quote-part de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus			(0,1)
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, ainsi qu'aux dépréciations et provisions non courantes		856,2	844,9
Plus et moins valeurs de cessions d'actifs		(269,2)	(132,0)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		847,2	805,0
Coût de l'endettement financier net		7,6	8,4
Impôt		193,1	60,4
Capacité d'autofinancement		1 047,9	873,8
Impôts décaissés		(147,8)	(0,6)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions courantes) (*)		(17,4)	32,1
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		882,7	905,3
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	3	(1 208,3)	(991,8)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	3	377,9	190,3
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(8,4)	(216,8)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(0,2)	(0,5)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées			
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non consolidées)		(0,1)	0,2
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(839,1)	(1 018,6)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes mis en paiement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	7	(1,9)	125,8
Coût de l'endettement financier net		(7,6)	(8,4)
Autres flux liés aux opérations de financement		0,5	(0,5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(9,0)	116,9
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	9	34,6	3,6
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	9	22,9	19,3
Flux nets	11	34,6	3,6
Flux non monétaires			
TRESORERIE NETTE DE CLOTURE	9	57,5	22,9
II - Flux de trésorerie des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
Trésorerie nette à l'ouverture			
Flux nets			
Trésorerie nette de clôture			
(*) Variation de la variation du besoin en fonds de roulement à l'actif et à l'actif - passif courant moins impôts décaissés présents auparavant et moins des montants courants et indifférents financiers sur couverture de dettes classées en financement			

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Notes	Pages
1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	1
2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	2
3 ACTIF NON COURANT	12
4 ACTIF COURANT	17
5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	20
6 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	22
7 ACTIF ET PASSIF D'IMPOT DIFFERE	24
8 DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	25
9 PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTLEMENT NET	28
10 PASSIF COURANT	29
11 CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE	30
12 RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA	31
13 COUT DE L'ENDETTLEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES	32
14 IMPOT	33
15 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION	34
16 INSTRUMENTS FINANCIERS	35
17 ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
18 EFFETIF MOYEN	39
19 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	40
20 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	41
21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	42
22 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	43
23 IMPACTS LIES A LA PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers »	44
24 LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	49

1.1 Faits significatifs de l'exercice 2017

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2017 sont présentées ci-après :

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom a signé un accord avec Cellnex portant sur 3 000 sites télécoms en France pour un montant total de 854 millions d'euros. L'opération se fera dans un premier temps via la cession sur deux ans par Bouygues Telecom d'un lot de 1.800 sites existants (500 millions d'euros), puis par la construction, de 1 200 nouveaux sites sur cinq ans (354 millions d'euros). Un contrat de prestations d'accueil et de service entre Bouygues Telecom et Cellnex sur 15 ans renouvelable a également été signé. Pour rappel, au 31 décembre 2016, les 1 800 sites étaient présentés au bilan en « Actifs détenus en vue de la vente » pour 121 millions d'euros.

Le 25 juillet 2017, un élargissement de l'accord du 31 janvier dernier a été signé entre Bouygues Telecom et Cellnex portant sur l'ajout d'un maximum de 600 sites télécoms, pour un prix de cession pouvant atteindre 170 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, ces sites ne répondent pas à la définition des « Actifs détenus en vue de la vente », le volume de sites qui sera effectivement cédé étant incertain à date.

Au 31 décembre 2017, 1085 sites ont été cédés pour 307 millions d'euros ramenant les « Actifs détenus en vue de la vente » à 38 millions d'euros, après ajustement du périmètre des sites concernés. La plus-value s'élève à 223 millions d'euros et est présentée en autres produits opérationnels (note 12)

1.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2016

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2016 sont présentées ci-après :

Le 5 janvier 2016, Bouygues a annoncé que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité et qu'un accord de confidentialité a été signé par Bouygues et Orange. Après trois mois de discussions, un accord n'a pu être trouvé. En conséquence, le conseil d'administration de Bouygues réuni le 1er avril 2016 a décidé à l'unanimité de mettre fin aux négociations en cours.

Le 11 juillet 2016, un accord définitif de cession de pylônes a été signé par Bouygues Telecom avec Cellnex. Cet accord porte sur 500 pylônes pour un montant de 147 millions d'euros.

Cette cession s'accompagne d'un accord d'hébergement et de service sur une durée de 20 ans entre les partenaires.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2017

Le 12 janvier dernier, le gouvernement et le régulateur d'une part, les quatre opérateurs mobiles d'autre part se sont engagés à augmenter la couverture mobile du territoire d'ici 2031 et notamment des voies ferrées et axes routiers, ainsi que celle des zones blanches et grises d'ici 2025.

De manière à mettre en œuvre cet accord, l'Arcep devra lancer au cours de l'année 2018 une consultation publique sur le processus de réattribution des fréquences 900, 1 800 et 2 100 MHz qui arrivent à échéance entre 2022 et 2024.

Ce n'est qu'à l'issue de cette consultation que l'accord visant à augmenter la couverture mobile du territoire d'ici 2031 sera mis en œuvre. Cet accord une fois finalisé devra se traduire pour Bouygues Telecom par la mise en place de 5 000 sites supplémentaires dans les zones blanches et grises du territoire en mutualisation avec les autres opérateurs, ainsi que plusieurs milliers d'autres pour les principaux axes routiers et ferroviaires.

En contrepartie de ces investissements, Bouygues Telecom bénéficiera d'une prolongation de 10 ans des durées des licences actuelles, une exonération d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) pendant 5 ans pour une partie des nouveaux sites installés ainsi que plusieurs mesures tendant à la simplification administrative des déploiements des réseaux.

NOTE 2

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2016 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2017.

Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicables par anticipation au 1^{er} janvier 2017 :

Néant.

Principales autres normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB :

Normes et amendements	Date d'application IASB *	Incidences
IFRS 16 Contrats de location Texte remplacé ou amendé IAS 17 Comptabilisation d'un actif et d'un passif même pour les locations simples	01/01/2019	L'impact d'IFRS 16 est en cours d'évaluation. Compte tenu des changements normatifs attendus, les éléments détaillés dans les annexes au 31 décembre 2017 au titre des locations ne représentent pas une indication de ce que pourrait être l'impact de l'application d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe.
IFRS 15 Produits provenant de contrats avec des clients (Revenu recognition) Texte remplacé ou amendé IAS 11 et IAS 18 La comptabilisation doit refléter le moment où les biens ou les services sont fournis. Lorsque des biens ou services sont fournis en continu (transfert continu du contrôle), l'obligation de prestation correspondante est comptabilisée progressivement.	01/01/2018	L'impact de cette nouvelle norme est présente en note 23.
IFRS 9 Instruments financiers Texte remplacé ou amendé IAS 32 et IAS 39 Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent : -une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels -un modèle unique de dépréciation prospectif, fondé sur les « pertes attendues », -une approche sensiblement reformulée de la comptabilité de couverture.	01/01/2018	Pas d'effets significatifs attendus.

* La date d'application comptable s'applique à l'exercice ouvert à compter de la date indiquée dans cette colonne.

Bouygues Telecom a un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique.

2.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés selon la convention de coût historique à l'exception de certains éléments notamment des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites et les ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date de rapprochement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Principales estimations :

- Évaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière : le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué par Bouygues Telecom selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.
- Provisionsnelles sont constituées pour faire face à des sommes de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour Bouygues Telecom. Elles comprennent notamment des provisions pour litiges de toute nature dont le montant est estimé en tenant compte des hypothèses de déroulement les plus probables. Pour déterminer ces hypothèses, la direction de Bouygues Telecom s'appuie, si nécessaire, sur des évaluations réalisées par des conseils externes.
- Juste valeur des instruments financiers : la juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché. Pour les instruments financiers dérivés, cette valeur est déterminée et transmise à Bouygues Telecom par les contreparties bancaires. Pour les instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré, la juste valeur est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.
- Durée d'utilité des actifs : la durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.
- Ventes : le chiffre d'affaires relatif aux communications mobiles fixe, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de commercialisation. Le chiffre d'affaires non facturé à la clôture est estimé sur la base des consommations réelles des prestations et de l'application des conditions de remises contractuelles.

Enfin, en l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Au 31 decembre 2017, le Groupe n'a pas procede a des changements de methodes comptables, en dehors des obligations IFRS indiquees en introduction de cette note.

2.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.3.1 Méthode de consolidation et comptabilisation des titres de participation

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Telecom exerce en droit le contrôle exclusif, juridique et/ou effectif sont consolidées par intégration globale. Les participations non consolidées sont enregistrées conformément à IAS 39, à leur juste valeur.

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
Bouygues Cables Bouygues Telecom	100,00%	Intégration globale
Bouygues Telecom Initiatives	100,00%	Intégration globale
Comet Telecom	100,00%	Intégration globale
CSG	100,00%	Intégration globale
Alphonse et son	100,00%	Intégration globale
Amplitude	100,00%	Intégration globale
Cajon Group	100,00%	Intégration globale
Entraos	50,00%	Intégration proportionnelle
Europe 21	21,00%	Méthode du coût
Telefonica Subo Solutions Finance	30,00%	Méthode du coût
Agoria	12,50%	Méthode du coût
Bouygues Telecom Services	10,00%	Méthode du coût
BT France SA	10,00%	Méthode du coût
BT France Ltd	10,00%	Méthode du coût
Com & Telecom Europe	8,33%	Méthode du coût
Engie	6,33%	Méthode du coût
Tele Smart	11,77%	Méthode du coût
Tanpop21	5,47%	Méthode du coût
Sud	3,25%	Méthode du coût
Reunion Telecom	4,92%	Méthode du coût
Tele Brazil	10,00%	Méthode du coût

(1) Société consolidée par la méthode proportionnelle
 (2) Société consolidée par la méthode du coût

2.3.2 Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction.
Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture.
Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

2.3.3 Impositions différées

Les impositions différées sont constatées, en utilisant l'approche bilan du report variable, sur la totalité des différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif.

Elles résultent des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale et lors des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs - IDA - pour leur valeur de réalisation estimée).

Les différences sont :

- des sources d'impositions futures (impôts différés passif - IDP) ; il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- ou des sources de déductions futures (impôts différés actif - IDA) ; sont concernées principalement les dotations de provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sur les différences temporelles déductibles et sur les déficits fiscaux reportables sont comptabilisés dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices imposables futurs est probable.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt connus à la date d'arrêtés des comptes.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

2.3.4 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation comprennent le chiffre d'affaires, les autres produits opérationnels et les produits financiers liés au cycle d'exploitation. Ils sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés profiteront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux et accessoires.

Prestations de services

La facturation des faits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie terme à terme, puis, suit avec un mois d'avance, et est comptabilisée en chiffre d'affaires au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'international est enregistré sur la période de consommation, sur la base de la meilleure estimation de la consommation de la prestation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'expiration des cartes, plus d'un tiers des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées par le nombre des abonnés de contenu comprenant les services SMS et les numéros spéciaux ne figurent pas dans les produits et marges de l'exercice. Seul le marge, représentant les permis et surcoût, figure en chiffre d'affaires.

Ventes de terminaux et accessoires

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure de la vente, car distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

Depuis août 2013, les clients « grand public » et « Pros » peuvent bénéficier d'un « prêt en espèces » pour acquies leur téléphone. L'intégralité de la vente d'un téléphone est alors constatée lors de la consommation.

Remunération des distributeurs

L'ensemble des rémunérations des distributeurs est comptabilisé en charges et évalué sur la base de la meilleure estimation du nombre d'actes à réaliser.

En vertu de l'interprétation IFRIC 13 (§ AG1 à AG3), la société a procédé à l'évaluation de la juste valeur de l'avantage attribué dans le cadre des programmes de fidélisation, et n'a différé aucun chiffre d'affaires à ce titre.

Les autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent en redevances, droits des licences et brevets, autres produits et charges d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Ce poste regroupe des produits et charges inhabituels et significatifs que le Groupe souhaite présenter de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle.

Au 31 décembre 2017, ce poste comprend principalement :

- des dotations d'accélération d'amortissements inscrites dans le cadre de la signature avec Altice de l'accord de mutualisation de réseaux mobiles sur les zones moins denses
- La cession à Cellnex de 1055 sites.

Subventions publiques

Le Groupe reçoit des organismes publics :

- des subventions d'exploitation comptabilisées dans le compte de résultat ;
- des subventions d'investissement et d'équipement comptabilisées au bilan en diminution des valeurs d'actifs concernées qui sont reprises dans le résultat au niveau des dotations nettes aux amortissements selon le rythme d'amortissement des biens subventionnés.

Coûts d'acquisition des clients

Les coûts d'acquisition et de renouvellement des contrats clients sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est celui provenant des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations éventuelles de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

La Contribution Economique Territoriale (CET), l'imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER), et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui se substituent à la Taxe Professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter de 2010 sont comptabilisées à l'identique de la taxe qu'elles remplacent, c'est à dire en résultat opérationnel.

Sont exclues du résultat opérationnel, les charges financières nettes de produits financiers qui se décomposent comme suit :

- le coût de l'endettement financier net qui comprend les produits d'intérêt, les charges d'intérêt sur dettes financières, l'incidence des instruments financiers de couverture de taux et les intérêts sur location financée ;
- les autres produits et charges financiers qui comprennent l'effet de désactualisation de la provision pour démantèlement ainsi que les commissions d'engagement ou de montage.

2.3.5 Actif

Actif non courant

L'actif non courant est valorisé selon la méthode du « coût historique amorti », diminuée des pertes de valeur le cas échéant pour les immobilisations corporelles et incorporelles.

Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément (approche par composants).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue. Toutes les remises et tous les rabais commerciaux sont deduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Le coût estimé du démantèlement et de la remise en état des sites est compris dans la valorisation des immobilisations corporelles du réseau ainsi que le coût du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le groupe Bouygues Telecom adopte le traitement de référence en comptabilisant les immobilisations selon la méthode du coût historique amorti.

Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.

La valeur amortissable est réduite de la valeur résiduelle finale estimée, diminuée des frais de sortie. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet de l'inflation).

Conception / construction des réseaux

Les immobilisations sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

<i>Nature des composants</i>	<i>Mode d'amortissement</i>	<i>Durée</i>
Fibre optique (FTTH)	Linéaire	25 ans
Amenagements	Linéaire	10 à 30 ans
Pylônes / shelters	Linéaire	30 ans
Fibre optique (hors réseau FTTH)	Linéaire	15 à 25 ans
Infrastructures mutualisées	Linéaire	10 ans
Commutation ancienne génération	Linéaire	2 à 10 ans
Commutation NGN	Linéaire	2 à 8 ans
Radio	Linéaire	2 à 8 ans
Faisceaux hertziens	Linéaire	8 ans
Liaisons louées	Linéaire	6 ans
Equipements GPRS	Linéaire	5 ans
VMS (serveurs messagerie)	Linéaire	5 ans
DSLAM	Linéaire	5 ans
Logiciels réseau	Linéaire	2 à 8 ans
Box ADSL	Linéaire	3 à 4 ans
Decodeurs	Linéaire	3 à 4 ans

Autres immobilisations

<i>Nature des immobilisations</i>	<i>Mode d'amortissement</i>	<i>Durée</i>
Bâtiments techniques	Linéaire	30 ans
Installations de bureau	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Plateformes informatiques	Linéaire	5-7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Bureautique	Linéaire	3 ans

Les amortissements sont calculés dès la mise en service des immobilisations.

Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le Groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 et l'interprétation IFRIC 4.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles (au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur). Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraits figure en dettes financières).

Contrats de location simple

Les locations simples sont comptabilisées en charges de l'exercice et les loyers restant à court sont présentes dans les engagements hors bilan des lors qu'ils sont significatifs.

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

La norme IAS 38 relative aux actifs incorporels requiert que l'actif soit identifiable et contrôlé.

Un actif est identifiable :

- s'il est séparable, c'est-à-dire susceptible d'être loué, vendu, échangé de manière indépendante ;

- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable.

Les écarts d'acquisition (goodwill) et les droits au bail ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué pour les actifs à durée de vie indéfinie et le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Frais de développement

Conformément aux principes des IAS/IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

Les frais de développement générés en interne sont actifs lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation de l'IAS 38.

Les frais de développement ont acquis séparément ou lors d'un regroupement d'entreprise sont toujours respectivement à leur prix d'acquisition, ou à leur juste valeur.

Concessions, brevets et droits assimilés

Ils incluent notamment la redevance de la licence UMTS délivrée pour une durée de 20 ans comportant :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été imputée en immobilisation incorporelle ;
- une part variable de 1% calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, et comptabilisée en charges de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS, soit depuis novembre 2007.

Ils incluent également les autorisations d'utilisation de fréquences suivantes délivrées pour une durée de 20 ans :

- l'autorisation dans la bande 2,6 GHz pour 228,0 M€
- l'autorisation dans la bande 800 MHz pour 683,1 M€
- l'autorisation dans la bande 700 MHz pour 467,2 M€

Au 31 décembre 2017, les autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz sont classées en immobilisation en cours pour 340,3 M€.

Conformément à la norme IAS 23, la quote-part des frais financiers de la société attribuable à ces immobilisations a été immobilisée, pour un montant total de 27,6 M€. Le taux de capitalisation utilisé correspond au taux journalier moyen en vigueur sur les différentes lignes de financement utilisées par Bouygues Telecom. Ces autorisations, les frais de libération de fréquences associés, ainsi que la quote-part de frais financiers à la société sont comptabilisés en immobilisations en service depuis le 1^{er} octobre 2013.

Autres immobilisations incorporelles

Les IRU (Indefeasible Rights of Use - Droits d'usage irrévocable) pour le réseau FTTH, comptabilisés en immobilisations incorporelles sont amortis sur leurs durées contractuelles.

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe consistent en des droits au bail (bancs des boutiques de la société Research Club) Bouygues Telecom) et autres immobilisations incorporelles diverses.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées (voir ci-dessous).

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans ⁽¹⁾
Autorisations d'utilisation de fréquences 4G	Linéaire	20 ans ⁽²⁾
Autorisations d'utilisation de fréquences 700MHz	Linéaire	20 ans ⁽²⁾
Activité FAI - IRU et Front Fees	Linéaire	25 ans
Logiciels et développements informatiques	Linéaire	5 / 8 ans
Logiciels de bureau	Linéaire	3 ans
Frais d'accès au service clients (FAS)	Linéaire	3,5 ans
Droits au bail	Non amorti	

(1) Depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005, Bouygues Telecom a commencé à amortir sa licence UMTS.

(2) Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800MHz et 2,6 GHz sont amorties respectivement sur 18,7 ans et 18 ans à partir de la date de lancement des offres 4G, soit 20 ans à partir de la date d'attribution.

(3) La mise en service se fait en fonction des dates de transfert de la diffusion de la télévision numérique terrestre au secteur des télécommunications, des ouvertures commerciales et du taux de couverture de la population.

Regroupement d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2004, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition (incluant les coûts de transaction) est affecté aux actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces actifs et passifs sont présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale conformément à IFRS 3 révisé. Cette méthode consiste à reestimer en totalité les actifs et passifs acquis à leur juste valeur et non pas à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Le *goodwill* représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les principales affectations du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne deviennent définitives qu'à l'issue d'un délai d'un an.

Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

Actifs financiers non courants

Titres de participations et autres titres : estimation à la juste valeur des titres de participations et des autres titres non consolidés.

Actif courant

Stocks

Les stocks de terminaux sont évalués à leur coût de revient déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Des dépréciations peuvent être pratiquées si la valeur nette de réalisation est inférieure au coût de revient ou si les prévisions d'écoulement pour les stocks ne permettent pas d'envisager la vente des terminaux aux distributeurs. Dans ce cas, la provision pour dépréciation correspond à la différence entre le coût de revient et le prix de cession à des brokers.

Clients et autres créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement. Ces créances le plus souvent à court terme sans taux d'intérêt déclaré, sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations, tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Les créances sur les particuliers et les entreprises sont dépréciées sur la base d'une évaluation statistique du risque d'insolvabilité et d'irrecouvrabilité selon l'ancienneté de la créance.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent principalement des soldes bancaires et de caisse, qui ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

2.3.6 Passif

Passif non courant

Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles comprennent pour l'essentiel :

• Les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux des activités du Groupe Bouygues Telecom.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

Les avantages au personnel : provisions créées au titre des indemnités de Fin de Carrière (IFC), à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, et provisions pour les médailles du travail.

Le calcul de la provision pour IFC est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière".

L'évaluation sur la base conventionnelle tient compte

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté dans le groupe Bouygues acquis par les différentes catégories de personnel ;
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par tranche d'âge et catégorie ;
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite (Iboxx € Corporate A10+ : 1.5035% au 31 décembre 2017)
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence à des tables de survie.

Une hausse de 70 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution des engagements de 5.4 M€, alors qu'une baisse de 70 points de base de ce taux conduirait à une augmentation des engagements de 6.3 M€ (ces revisions des engagements seraient comptabilisées en capitaux propres)

Depuis l'exercice 2007, le Groupe prend en compte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des modifications sur hypothèses actuarielles

Les provisions pour coût de démantèlement et de remise en état des sites.

Les coûts de démantèlement et de remise en état des sites, encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement, font l'objet d'une provision.

Cette provision est évaluée de façon statistique sur la base du nombre de sites concernés, d'un coût moyen unitaire de remise en état de sites, ainsi que de la prise en compte d'hypothèses sur la durée moyenne des baux, le nombre maximum de renouvellements des baux, un taux d'actualisation et un taux d'inflation.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux Iboxx € Corporate A10+ de 1.5035% du 31 décembre 2017.

Le taux d'inflation utilisé est le taux attendu par le marché à 30 ans : 1.762% du 31 décembre 2017

Lorsqu'un site fait l'objet d'un démantèlement, la provision correspondante est reprise

Le calcul de la provision a été ajusté sur 2017 afin de différencier deux zones, avec des coûts unitaires moyens de démantèlement différents (plus élevés en zone très dense)

Dettes financières non courantes

En référentiel IFRS, l'ensemble des risques inhérents aux créances cédées dans le cadre de l'opération de titrisation continue d'être supporté par Bouygues Telecom. En conséquence, en application de la norme IAS 39, l'opération de titrisation, initiée en 2010, ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées. Le montant de trésorerie reçu s'analyse comme un financement et a donc été comptabilisé en dette financière

Passif courant

Fournisseurs et autres passifs courants

En raison de leur caractère court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché

Les avances et acomptes reçus sur commandes comprennent les avances et acomptes reçus des clients

Les dettes fournisseurs ainsi que les autres créanciers ne supportent pas d'intérêts.

Provisions courantes

Ce sont les provisions liées au cycle d'exploitation de l'entreprise. Les charges rattachées sont réglées dans les 12 mois : elles ne sont pas actualisées

Programme de fidélisation Entreprises

Bouygues Telecom a mis en place un programme de fidélisation pour ses clients Entreprises, les droits acquis donnent droit à un terminal gratuit

Une provision est comptabilisée au fur et à mesure de l'attribution des droits en tenant compte de la probabilité d'utilisation de ceux-ci ; elle est décrementée à hauteur de l'utilisation de ces droits

2.3.7 Instruments financiers

Bouygues Telecom est amené à utiliser des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence, sur le compte de résultat, des variations des taux de change et des taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après :

Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes.

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Les flux certains et significatifs ont été couverts par des options de change et par des achats à terme de devises.

Risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement bancaire est à taux fixe grâce à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe : par des *swaps*, des *future rate agreements*, des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe

Les instruments utilisés aujourd'hui sont limités aux produits suivants :

- achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- *swaps* de taux d'intérêt dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de ne présenter aucun risque d'iliquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge)

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'actif ou du passif d'une opération future.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont différées en capitaux propres pour leur part efficace et immédiatement passées en résultat pour leur part inefficace.

En cas de sortie du bilan de l'instrument de couverture, la partie différée reste en capitaux propres jusqu'à l'échéance du sous-jacent.

Lorsque la transaction se produit, la part différée en capitaux propres passe en résultat.

Couverture de juste valeur (fair value hedge)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan. Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net.

Le profit ou la perte sur l'élément couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39.

Critères pour comptabiliser un actif et un passif financier

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent en totalité ou en partie la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers, au moins tous les trimestres.

Lorsque la transaction prévue se produit ou bien est annulée, l'instrument financier dérivé doit être décomptabilisé et la part éventuellement différée en capitaux propres doit être passée en résultat

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers et les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur

Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur

La juste valeur des instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire

Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur.

Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert (soit en capitaux propres, soit en résultat)

À la date de clôture, la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux ou de change est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt et des taux de change constatés depuis la mise en place des instruments financiers de couverture et de ceux anticipés jusqu'à la fin de la période de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à la valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours à terme.

2.3.8 Tableau de financement en flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant. Elle inclut le résultat net des sociétés intégrées.

La méthode retenue pour les intérêts et les dividendes a été de positionner ces derniers dans les flux de trésorerie de financement. Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice

2.3.9 Indicateurs financiers

EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements, aux provisions et dépréciations ainsi que des effets liés aux prises et aux pertes de contrôle

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en déduction des charges de personnel

CASH FLOW LIBRE

Le cash-flow est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période

Endettement financier net

L'endettement financier net résulte de l'addition des rubriques suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur)

3.1 SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS NETS DE L'EXERCICE

en millions d'euros

	2017	2016
Immobilisations corporelles	1 125.0	924.8
Immobilisations incorporelles	83.3	67.0
Investissements opérationnels	1 208.3	991.8
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	0.3	0.2
Investissements consolidés	1 208.6	992.0
Cessions d'actifs non courants	(377.9)	(190.3)
Investissements nets	830.7	801.7

Par ailleurs, le montant des engagements sur investissements futurs (équipements réseau) à fin décembre 2017 est de 489.6 M€ contre 396.3 M€ à fin décembre 2016.

3.2 ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31 12 2015	36 4	7 229 3	1 330 1	204 1	8 799 9
Contributions financées			1 6		1 6
Flux 2016					
Ecart de conversion					
Variations de techniques et autres		1 93 2	1 2	10 7	1 20 1
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	0 6	62 2	17 6	120 3	200 7
Cessions et réductions diverses		1 229 3	1 45 9		1 375 2
31 12 2016	36 9	7 369 0	1 489 3	214 7	9 009 9
Contributions financées			2 8		2 8
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Variations de techniques et autres		2 93 4	1 1	4 7	2 99 2
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	1 0	77 0	1 9 6	150 1	1 126 7
Cessions et réductions diverses	1 0 6	1 777 4	1 98 1		1 876 1
31 12 2017	37 3	7 619 0	1 699 3	319 2	9 655 8
Contributions financées			3 3		3 3

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31 12 2015	115 0	14 725 6	1 972 6	-	16 813 2
Flux 2016					
Ecart de conversion					
Variations de techniques et autres		1 60 3			1 60 3
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses		273 7	4 7		278 4
Dotations et reprises	0 7	1 57 4	1 12 1		1 73 2
31 12 2016	115 7	14 959 3	1 989 4	-	17 064 4
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Variations de techniques et autres		1 95 4	10 4		2 05 8
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses	0 6	67 2	5 7		73 5
Dotations et reprises	10 7	1 44 3	1 18 1		1 74 1
31 12 2017	116 3	15 225 2	2 113 2	-	17 454 7
Contributions financées			12 8		12 8

en millions d'euros

NET	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31 12 2015	21 4	2 493 5	357 5	204 1	3 276 5
Contributions			1 6		1 6
31 12 2016	21 1	2 598 6	374 3	214 7	3 408 7
Contributions			1 6		1 6
31 12 2017	21 6	2 792 7	404 0	219 2	3 637 5
Contributions			0 8		0 8

ACTIFS EN COURS DE CESSION

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom et Celinex ont signé un accord portant sur l'exploitation de 3 000 sites telecom dont 1 200 à construire d'ici 2022.

Au 31 décembre 2017, sur les 1 200 sites à ceder, 1 055 cessions ont été réalisées.

Au titre de l'IFRS 5 la valeur nette comptable des 715 sites restants à ceder a été comptabilisée à hauteur de 34,1 Me en « Actifs en cours de cession ». Ce contrat générera un engagement lors d'un du même ordre que le montant de la transaction.

Informations sur les contrats de location financés

en millions d'euros

Nature du bien	Durée (en mois)	Valeur brute	Loyers conditionnels	Option de rachat
Matériel informatique	36 0	3 3	non	non

3.2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Frais de développement ⁽¹⁾	Concessions brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2015	193,0	2 161,2	580,7	2 934,9
Flux 2016				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations				
Cessions et réductions diverses				
31/12/2016	232,7	2 184,7	575,8	2 993,2
Flux 2017				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations				
Cessions et réductions diverses				
31/12/2017	297,2	2 336,7 ⁽²⁾	444,5 ⁽³⁾	3 078,4

(1) Frais de développement et de recherche

- Frais de développement

Les frais de développement sur logiciels sont généralement actifs

- Frais de recherche

Conformément aux IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement

- Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à 5,8 M€ en 2017 et à 5,4 M€ en 2016

(2) Dont licence UMTS 628 7 M€

dont autorisation d'utilisation de fréquences 4 3 800 MHz- 7 10 5 M€

dont autorisation d'utilisation de fréquences 4 3 21 00 MHz- 2 33 M€

dont fréquences bande 700 MHz mises en service 126,8 M€

(3) Dont droits au bal 804 M€ et fréquences bande 700 MHz 340,3 M€

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Frais de développement	Concessions brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2015	(152,9)	(941,1)	(25,6)	(1 119,6)
Flux 2016				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses				
Dotations et reprises				
31/12/2016	(164,7)	(1 064,5)	(27,3)	(1 256,5)
Flux 2017				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses				
Dotations et reprises				
31/12/2017	(161,5)	(1 190,9)	(24,0)	(1 376,4)

en millions d'euros

NET	Frais de développement	Concessions brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2015	40,1	1 220,1	555,1	1 820,3
31/12/2016	68,0	1 120,2	548,5	1 742,7
31/12/2017	135,7	1 145,8	420,5	1 682,0

3.2.3_GOODWILL

Evolution de la valeur nette de la marque au 31 decembre 2017

en millions d'euros

	Valeur brute	Depreciation	Valeur nette
31-12-2015	5,1	(0,6)	4,5
Changement de perimeter			
Decorations			
Reprises	0,6)	0,6	
Autres mouvements			
31-12-2016	4,5		4,5
Changement de perimeter			
Decorations			
Reprises			
Autres mouvements			
31/12/2017	4,5		4,5

3.2.4 PARTICIPATIONS DANS LES ENTITES ASSOCIEES

en millions d'euros

	31-12-2016	Flux net 2017	31-12-2017	dont quote-part de resultat 2017
BUSSTER	0,1		0,1	
Telefonica Global Solutions France				0,0
Total	0,1		0,1	0,0

3.2.5. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

en millions d'euros

	Valeur Brute			Amortissements et provisions	Valeur nette
	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute		
31/12/2015	5,2	7,6	12,8	(1,9)	10,9
Flux 2016					
Écarts de conversion					
Virements de rubriques et autres	0,4	(0,1)	0,2		0,2
Investissements et autres augmentations	0,1	0,3	0,4		0,4
Cessions et réductions diverses	(0,2)	(0,5)	(0,8)		(0,6)
Dotations et reprises				(0,6)	(0,6)
31/12/2016	5,4	7,2	12,7	(2,5)	10,2
Flux 2017					
Écarts de conversion					
Virements de rubriques et autres					
Investissements et autres augmentations	0,1	0,2	0,3		0,3
Cessions et réductions diverses	(0,2)		(0,2)		(0,2)
Dotations et reprises				(0,5)	(0,5)
31/12/2017	5,3	7,4	12,7	(3,0)	9,8

3.2.6. ACTIES D'IMPOTS NON COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2017
Impôts différés actifs ⁽¹⁾	-	-
Autres impôts long terme	-	-
Total impôts non courants	-	-

(1) voir détails des CP en note 7

3.2.7. JUSTE VALEUR DES ACTIES ET DES PASSIFS FINANCIERS

en millions d'euros

	Niveau 1 cours cotes	Niveau 2 donnees observables	Niveau 3 donnees non observables	31/12/2017
Titres non consolidés			2,2	2,2
Autres actifs financiers à la JY par le compte de résultat				
Tresorerie	57,6			57,6
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	(0,2)			(0,2)
	Niveau 1 cours cotes	Niveau 2 donnees observables	Niveau 3 donnees non observables	31/12/2016
Titres non consolidés			2,8	2,8
Autres actifs financiers à la JY par le compte de résultat				
Tresorerie	22,9			22,9
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	0,3			0,3

NOTE 4

ACTIF COURANT

4.1 STOCKS

en millions d'euros

	31/12 2017			31/12 2016		
	Brut	Depreciation	Net	Brut	Depreciation	Net
Stocks de terminaux	103,2	(2,4)	100,8	103,6	(3,7)	99,9
Accessoires et autres stocks	14,2	(0,6)	13,7	13,8	(1,5)	12,3
Total	117,4	(3,0)	114,4	117,4	(5,2)	112,2

en millions d'euros

DEPRECIATION DE STOCKS	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice	
	2017	2016	2017	2016
Stocks de terminaux et accessoires	(2,9)	(3,8)	4,6	2,5
Total	(2,9)	(3,8)	4,6	2,5

Par ailleurs, au titre de la sécurisation de ses approvisionnements de terminaux, le Groupe Bouygues Telecom est engagé à hauteur d'un montant de 261,5 M€ à fin 2017, contre 428,8 M€ à fin 2016.

4.2 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

en millions d'euros

	31/12 2017			31/12 2016		
	Brut	Depreciation	Net	Brut	Depreciation	Net
Total avances et acomptes versés sur commande	8,5		8,5	25,0		25,0

4.3 CLIENTS / ACTIFS D'IMPOTS / AUTRES CREANCES COURANTES

en millions d'euros

	31/12 2017			31/12 2016		
	Brut	Depreciation	Net	Brut	Depreciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients - factures à établir)	1 157,3	(213,7)	943,6	98,6	(216,3)	767,3
Actifs d'impôts courants (créances fiscales)				22,9		22,9
Autres créances et comptes de régularisation	455,8	(10,3)	445,5	421,5	(10,5)	411,0
Total clients, actifs d'impôts, autres créances et comptes de régularisation	1 623,1	(214,0)	1 409,1	1 422,0	(219,1)	1 202,9

4.4 REPARTITION DES CREANCES CLIENTS NETTES ENTRE ENCOURS NON ECHUS ET ENCOURS ECHUS

en millions d'euros

31/12/2017	Encours non echus	Encours echus (retard de paiement)			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	
Creances clients et comptes rattachés (hors FAE)	552,5	100,8	150,1	125,8	929,2
Depreciations des creances clients et comptes rattachés		(40,9)	(59,5)	(103,0)	(213,7)
Total creances clients et comptes rattachés	552,5	59,9	80,3	22,8	715,5

en millions d'euros

31/12/2016	Encours non echus	Encours echus (retard de paiement)			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	
Creances clients et comptes rattachés (hors FAE)	459,1	90,5	46,5	174,3	780,7
Depreciations des creances clients et comptes rattachés		(34,4)	(37,9)	(115,9)	(218,2)
Total creances clients et comptes rattachés	459,1	56,1	8,9	28,4	562,5

Les encours echus non provisionnés correspondent principalement
 - à l'impact de la T/A récupérable
 - aux creances sur l'Etat

4.5. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en millions d'euros

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	Brut	31 12 2017 Depreciation	Net	Brut	31 12 2016 Provisions	Net
Disponibilités	57,7		57,7	23,2		23,2
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	57,7	-	57,7	23,2	-	23,2

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2017	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	57,2	0,3				57,5
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	57,2	0,3	-	-	-	57,5

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2016	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	22,9	0,3				23,2
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	22,9	0,3	-	-	-	23,2

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à 3 mois, ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de financement en flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 31 décembre

en millions d'euros

	31/12 2017	31/12 2016
Liquidités	57,7	23,2
Placements		
Sous-total trésorerie active	57,7	23,2
Concours bancaires courants et soldes créanciers de banque	(0,2)	(0,3)
Sous-total trésorerie passive	(0,2)	(0,3)
Total	57,5	22,9

4.6. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

en millions d'euros

	31 12 2017	31/12 2016
Instruments financiers de couverture des dettes financières	0,6	0,2
Autres actifs financiers courants		0,8
Total	0,6	1,0

NOTE 5

INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2017, le capital social de Bouygues Telecom est constitué de 46 757 769 actions de 15,24 euros de nominal

5.1 CAPITAL DE BOUYGUES TELECOM

en euros

	31.12.2016	Variations 2017		31.12.2017
		Augmentation	Reduction	
Actions	46 757 769			46 757 769
Certificats d'investissement				
Nombre de titres	46 757 769	-	-	46 757 769
Nominal	15,24			15,24
<u>Capital en euros</u>	712 588 400	-	-	712 588 400

5.2 ACTIONNARIAT DE BOUYGUES TELECOM

Actionnaires	31/12/2017	31/12/2016
Bouygues SA	50,17%	50,17%
Société Française de Participation et de Gestion	0,36%	0,36%
Sous-total groupe Bouygues	90,53%	90,53%
JC Decaux Holding	9,47%	9,47%
Total	100,00%	100,00%

5.3 ANALYSE DE LA RUBRIQUE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	Exercice 2017	Exercice 2016
Total part du Groupe	(1,6)	(0,9)
Autres produits et charges sur interets minoritaires		
Total part groupe + interets minoritaires	(1,6)	(0,9)

5.3.1. RESERVE DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions d'euros

	31-12-2016	Flux 2017	31-12-2017
Variation brute	0,8	(1,5)	(0,7)

5.3.2. RESERVE D'ECARTS ACTUARIELS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL (IAS 19)

en millions d'euros

	31-12-2016	Flux 2017	31-12-2017
Variation brute	0,5	(0,9)	(0,4)

NOTE 6

PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 PROVISIONS NON COURANTES

en millions d'euros

	Avantages au personnel	Litiges, contentieux et réclamations	Risques filiales	Autres provisions non courantes	TOTAL
	(1)	(2)	(3)	(4)	
31/12/2015	49.2	52.4	0.1	156.1	257.8
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques	2.3			9.4	11.7
Changements de méthodes et périmètre					
Dotations	4.9	10.2		7.9	23.0
Reprises utilisées		(2.8)		(15.5)	(18.3)
Reprises non utilisées		(2.3)		(24.4)	(26.7)
31/12/2016	56.4	57.5	0.1	133.5	247.5
Flux 2017					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques	0.9			14.2	15.1
Changements de méthodes et périmètre					
Changements destination comptables				27.8	27.8
Dotations	4.8	7.9		4.1	16.8
Reprises utilisées	(0.3)	(3.1)		(11.1)	(19.5)
Reprises non utilisées		(4.5)	(0.1)	(10.8)	(15.3)
31/12/2017	61.8	52.9		157.7	272.4

(1) <u>Avantages au personnel</u>	61.8
- Indemnités de fin de carrière	47.6
- Médailles du travail	14.2

(2) <u>Litiges et contentieux</u>	52.9
- Réclamations sous traitants	29.1
- Autres litiges avec le personnel	4.1
- Autres litiges	19.7

(3) <u>Risques filiales</u>	
- Provisions pour risques filiales	

(4) <u>Autres provisions non courantes</u>	157.7
- Provisions pour démarrage et remise en état des sites	142.0
- Autres provisions pour risques non courantes	15.7

6.2 PROVISIONS COURANTES

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation

en millions d'euros

	Provision fidélisation des clients	Autres provisions courantes	Total
31/12 2015	3,8	1,8	5,6
Flux 2016			
Ecarts de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations	4,6		4,6
Reprises utilisées		(0,2)	(0,2)
Reprises non utilisées		(0,1)	(0,1)
31/12/2016	8,4	1,5	9,9
Flux 2017			
Ecarts de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations		0,3	0,3
Reprises utilisées		(0,2)	(0,3)
Reprises non utilisées	(3,3)	(1,4)	(4,7)
31/12.2017	5,1	0,1	5,2

NOTE 7

ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFERE

7.1 ACTIF / PASSIF D'IMPÔT NON COURANT

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts différés	(30.9)	(26.7)
Autres impôts non courants		
Total impôts non courants	(30.9)	(26.7)

7.2 PRINCIPALES SOURCES D'IMPÔTS DIFFERES PAR NATURE

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
IDA sur avantages au personnel	12.3	12.3
IDA sur provisions fiscalement non déductibles temporairement	13.2	13.4
Provisions réglementées	(14.0)	(43.6)
Déficits fiscaux	0.3	40.1
Autres	(42.7)	(49.9)
Total	(30.9)	(26.7)

7.3 REPARTITION DES IMPÔTS DIFFERES ACTIF ET PASSIF NETS

en millions d'euros

Nature des impôts différés	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2016	Variation périmètre	Variation change	Mouvements 2017		Autres ⁽³⁾	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2017
				produits	charges		
Déficits fiscaux	40.1				(39.8)		0.3
Différences temporaires	(26.8)			48.9	(14.1)	0.8	(31.2)
Total	(26.7)	-	-	48.9	(53.9)	0.8	(30.9)

(3) essentiellement impôts différés comptabilisés en cap taux propres (variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages au personnel) ;

7.4 DELAI DE RECUPERATION DES IMPÔTS DIFFERES

en millions d'euros

31/12/2017	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Delai de recuperation des ID	(38,0)	(7,3)	14,4 ^(a)	(30,9)

(a) principalement impôts differes actif sur avantages au personnel

7.5 IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFERES COMPTABILISES DANS LES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts exigibles	0,4	-
Impôts differes		0,4

NOTE 8

DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES

8.1 REPARTITION DES EMPRUNTS "PORTANT INTERETS" PAR ECHEANCE

en millions d'euros

Dettes financières	courantes			non courantes						Total 12.2017	Total 2016
	0 à 3 mois	3 à 12 mois	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	Plus de 6 ans		
Emprunts obligataires			-							-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	18,2	18,3	36,5	36,5	36,5	36,5	34,0	8,6	422,7	574,8	464,8
Emprunts issus de location-financement		0,4	0,4	0,1						0,1	0,1
Emprunt Bouygues Relais			0,0			167,7	250,0			417,7	530,4
Emprunts et dettes financières diverses	0,6	2,8	3,6 ⁽¹⁾							0,0 ⁽²⁾	0,0
Total emprunts portant intérêts	19,0	21,5	40,5	36,6	36,5	204,2	284,0	8,6	422,7	992,6	
Rappel au 31 décembre 2016	18,9	20,8	35,7	34,1	59,4	595,0	264,0	34,0	8,8		995,3

(1) Montants ne portant pas intérêts (coupons et charges à payer) de flux bancaires

(2) Montants ne portant pas intérêts

en millions d'euros

Repartition de la dette sur location-financement	Total
Long terme au 31/12/2017	0,1
Court terme au 31/12/2017	0,4
Long terme au 31/12/2016	0,1
Court terme au 31/12/2016	1,0

8.2 LIGNES DE CREDIT CONFIRMÉES UTILISÉES

en millions d'euros

Description	Lignes confirmées - Echéances 2017				Lignes utilisées - Echéances 2017			
	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires								
Trésorerie			475,0	475,0			422,7	422,7
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		1 055,0		1 055,0				
Emprunt Bouygues Relais		835,0		835,0		417,7		417,7
Emprunts et dettes financières diverses								
Total		1 890,0	475,0	2 365,0		417,7	422,7	840,4

Les crédits bancaires ne comportent aucun covenant ou trigger event

(1) Signature en mars 2017 d'une extension du programme de financement sur les créances « Etalement de paiement »

8.3. REPARTITION DE LA DETTE FINANCIERE COURANTE ET NON COURANTE SELON NATURE DE TAUX

Repartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice

	2017	2016
Dettes à taux fixe (1)	100%	84%
Dettes à taux variable		16%

(1) Dettes à taux fixe plus ou moins d'un an ou ne portant pas intérêt

en millions d'euros

Dettes à taux variable		Dettes à taux fixe	
Bouygues Relais (partie non couverte)		Bouygues Relais (partie couverte)	417,7
Tirés à partie non couverte		Tirés à partie couverte	422,7
		Dépôts de garantie reçus	2,8
Tirés à partie non couverte		Intérêts courus	0,0
		Frais bancaires	0,6
		Emprunt Santander & BPI	195,0
		Dettes sur location financement	0,2
Total	0,0		1 033,2

8.4. RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2017, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante

en millions d'euros

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)		1 033,2	1 033,2
Actifs financiers (trésorerie nette)			
Position nette avant gestion	0,0	1 033,2	1 033,2
Couverture de taux (1)	-	-	-
Position nette après gestion	0,0	1 033,2	1 033,2
Correctif lié à la cyclicité de certaines activités			
Position nette après gestion et correctif	0,0		

(1) Crédit Bouygues Telecom, les couvertures en place concernent une seule devise

8.5. REPARTITION DE LA DETTE FINANCIERE COURANTE ET NON COURANTE PAR DEVISE

en millions

	Euro
Long terme au 31/12/2017	992,6
Court terme au 31/12/2017	40,5
Long terme au 31/12/2016	995,3
Court terme au 31/12/2016	39,7

9.1 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

en millions d'euros

	31 12 2016	Flux de trésorerie	Changement de périmètre	Ecart de conversion	Variations des justes valeurs	Autres impacts	31 12 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 2	34 5					57 7
Contours bancaires occupants et crédits créanciers de banque	(0 3)	0 1					(0 2)
Trésorerie nette	22 9	34 6					57 5
Dettes financières non courantes	(66 3)	2 7					(63 6)
Dettes financières courantes	(39 7)	(0 8)					(40 5)
Instruments financiers nets	0 2	(0 5)					(0 3)
Endettement brut	(1 034 7)	1 4					(1 033 3)
Endettement net	(1 011 8)	36 0					(975 8)

(a) Trésorerie analysée au détail dans flux de trésorerie 2017 : Flux nets + Flux non monétaires
 (b) Flux nets de trésorerie et au opérations de financement

9.2. PRINCIPALES OPERATIONS DE LA PERIODE

en millions d'euros

• Endettement net au 31 décembre 2016	(1 011 8)
Trésorerie provenant de la capacité d'autofinancement	1 047 9
Décote en ans à impôts	(47 5)
31 jours de besoin en fonds de roulement et de clôture	17 4
Trésorerie affectée aux investissements	(52 1)
Couche d'endettement financier net	(7 6)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
Effet de permutation de guirres	
• Endettement net au 31 décembre 2017	(975 8)

NOTE 10

PASSIF COURANT

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
<u>Avances et acomptes reçus</u>	4 0	4 7
<u>Dettes financières courantes</u> (1)	40 5	39 7
<u>Impôts courants</u>	0 0	0 0
<u>Fournisseurs et comptes rattachés</u> (fournisseurs - effets à payer)	1 201 0	1 139 2
<u>Provisions courantes</u> (2)	5 2	9 0
<u>Autres passifs courants, comptes de régularisations et assimilés</u>		
Autres dettes opérationnelles (personnel / organismes sociaux / Etat)	310 4	280 2
Produits différés (3)	110 6	93 2
Ecarts de conversion passifs		
Dettes sur immobilisations corporelles et incorporelles (4)	505 8	514 2
Autres dettes non financières	167 3	167,5
<u>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</u>	0 2	0 3
<u>Instruments financiers</u> (couverture de dettes financières en juste valeur)	0 5	
<u>Autres passifs financiers courants</u>	1 3	0 2
Total	2 456,7	2 249,1

(1) voir analyse en notes 8 et 9

(2) voir analyse en note 6, 2

(3) constituées essentiellement des forfaits et réserves non consommées et des cartes non activées

(4) dont fréquences bande 700 MHz 110 3 MHz

NOTE 11

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

11.1 ANALYSE PAR RUBRIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

	2017	2016	% Variation
Ventes de terminaux et accessoires	533,9	539,5	(1,0%)
Prestations de services	4 951,9	4 221,7	7,6%
Chiffre d'affaires	5 085,8	4 761,2	6,6%
Redevances			-
Autres produits de l'activité			-
Autres produits de l'activité	0,0	0,0	-
Total	5 085,8	4 761,2	6,6%

L'ensemble des rémunérations versées aux distributeurs est comptabilisé dans la rubrique "charges externes"

11.2 ANALYSE PAR ACTIVITE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Activite	2017				2016			
	France	International	Total	% du C.A Total	France	International	Total	% du C.A Total
Telco-coms	5 085,8	-	5 085,8	100%	4 761,2	-	4 761,2	100%
Chiffre d'affaires consolide	5 085,8	-	5 085,8	100%	4 761,2	-	4 761,2	100%

11.3 ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Chiffre d'affaires	2017		2016	
	Montant	% du C.A	Montant	% du C.A
Analyse par zone géographique :				
France	5 085,8	100,0%	4 761,2	100,0%
Europe de l'Ouest				
Europe de l'Est				
Afrique				
Moyen Orient				
Etats-Unis - Canada				
Amerique Centrale et Sud				
Asie / Pacifique				
Total	5 085,8	100,0%	4 761,2	100,0%

11.4 REPARTITION SELON LES TYPES DE MARCHES EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL (EN %)

	2017			2016		
	France	International	Total	France	International	Total
Marchés publics (1)	1,8%	-	1,8%	1,8%	-	1,8%
Marchés privés	98,2%	-	98,2%	98,2%	-	98,2%

(1) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'Etat et aux collectivités locales

12.1 RESULTAT OPERATIONNEL

en millions d'euros

	2017	2016
Resultat operationnel courant	328,5	149,4
Autres produits operationnels ⁽¹⁾	233,5	112,9
Autres charges operationnelles ⁽¹⁾	(92,0)	(92,7)
Resultat operationnel ⁽²⁾	470,0	169,6

(1) 2016 et 2017 concerne principalement des charges pour le déploiement du partage de réseau avec Altice et à des produits liés à la cession de sites à Colt nex

(2) dont charge de loyers 187,1 millions d'euros y compris des charges liées à des contrats de prestation à des contrats de courte durée et à des contrats portant sur des biens de faible valeur à neuf

12.2 EBITDA

en millions d'euros

	2017	2016
Resultat operationnel courant	328,5	149,4
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations		
- Dotations nettes aux amortissements	841,0	781,2
- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	13,0	1,2
Retraitement des autres produits d'exploitation		
- Reprises de provisions non utilisées	(20,0)	(15,7)
EBITDA	1 161,9	916,1

NOTE 13

COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

13.1. ANALYSE DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

en millions d'euros

	2017	2016
Charges financières	(7,8)	(8,7)
Dont		
- Impacts négatifs des instruments financiers	(0,5)	(0,3)
- Charges d'intérêt liées à la trésorerie	(0,1)	(0,3)
- Charges d'intérêt sur endettement	(7,2)	(8,1)
Produits financiers	0,2	0,3
Dont		
- Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	0,3
Total cout de l'endettement financier net	(7,6)	(8,4)

Les gains et pertes de change ne sont pas inclus dans les charges financières nettes, mais en résultat opérationnel.

13.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en millions d'euros

	2017	2016
Dividendes sur titres non consolidés		
Dotations financières nettes	(2,6)	(2,5)
Charges d'actualisation nettes		
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers		
Commissions d'engagements ou de montages de titres non consolidés et autres actifs financiers - intérêts nets hors endettement - commissions d'engagement ou de montage - pre-lover immobilier et divers	(0,2)	(0,1)
Valeur nette comptable des titres non consolidés	(0,2)	(0,2)
Prix de cession des titres non consolidés		
Total	(9,1)	(8,7)

14.1 DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS

en millions d'euros

	2017	2016
	France	France
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(188,0)	(6,3)
Impositions différées passif	(5,1)	(54,1)
Impositions différées actif		
Impôts sur distributions		
Total	(193,1)	(60,4)

14.2 RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE ET RÉEL AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

en millions d'euros

	2017	2016
Resultat net	260,2	92,2
Neutralisation :		
Charge d'impôt	193,1	60,4
Resultat des activités abandonnées		
Resultat des entités associées	-	(0,1)
Resultat des activités intégrées poursuivies avant impôts	453,3	152,5
Taux d'imposition théorique en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(156,1)	(52,5)
Variation de taux	(5,8)	(6,9)
Contribution exceptionnelle additionnelle de 2017	(33,3)	
Création / utilisation de reports fiscaux déficitaires		
Effets des différences permanentes	(1,4)	(4,4)
Crédits d'impôts	3,5	3,4
Impôt effectif	(193,1)	(60,4)
Taux effectif d'imposition	(42,59%)	(39,61%)

NOTE 15**RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION**

Le résultat par action dilué est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2017, soit 40 757 790 actions.

en millions d'euros

	2017	2016
Resultat net des activités poursuivies part du Groupe	200,2	52,2
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	40 757 790	40 757 790
Resultat en euros par action	5,56	1,97

NOTE 16**INSTRUMENTS FINANCIERS**

À titre indicatif, les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2017, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

16.1 SOCIÉTÉS INTÉGRÉES**16.1.1 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX**

Analyse par échéance

en millions d'euros

Date de l'échéance	2018	En-cours au 31/12/2017		Total	Total encours 31/12/2016
		2019 à 2022	Au-delà		
Swaps de taux					
Sur actifs financiers	250,0	800,0		1 050,0	650,0
Sur passifs financiers					
Future Rate Agreements					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					
Caps / Floors					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					

16.1.2 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Analyse par devise

en millions d'euros

Devise	USD	GBP	31/12/2017 (contre-valeur présentée en millions d'euros)			Total	Total 31/12/2016
			CHF	HKD	Autres		
Achats et ventes à terme							
- Achats à terme	33,0				33,0	22,3	
- Ventes à terme							
Swaps de devises							
Options de change							

16.2 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2017, la valeur de marché (Net Present Value - NPV) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de -1,0 millions d'euros. Ce montant est composé d'instruments de couverture de taux (swap) et d'achats de devises à terme destinés à couvrir la dette de Bouygues Telecom.

Les instruments financiers s'inscrivant dans le cadre d'une couverture de change ont été mis en place en décembre 2017.

En cas de transition de la courbe des taux de plus de 1% (et respectivement de moins de 1%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture de taux (hors option) s'apprécierait de 17,1 millions d'euros pour s'établir à 18,9 millions d'euros (et respectivement à 19,0 millions d'euros pour s'établir à 17,9 millions d'euros).

17.1 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en millions d'euros

	31/12 2017	Echéances			31/12 2016
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles					
Avais, cautions et garanties données					
Total données	-				-
Avais, cautions et garanties reçus					
Total reçus	-				-
Solde net	-				-

A noter que les cautions de banque en faveur de tiers ne sont plus considérées comme des engagements hors bilan à compter de l'exercice 2010.

17.2 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

La présentation des engagements ci-après n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur.

en millions d'euros

	31/12 2017	Echéances			31/12 2016
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Reseau	1 637,1	191,5	705,9	739,7	927,3
Autres	177,6	177,3	0,3		293,6
Obligations contractuelles données	1 814,7	368,8	706,2	739,7	1 220,9
Reseau	1 637,1	191,5	705,9	739,7	927,3
Autres	177,6	177,3	0,3		293,6
Obligations contractuelles reçues	1 814,7	368,8	706,2	739,7	1 220,9
Solde net					

Les engagements contractuels donnés (1 814,7 millions d'euros) sont en hausse de 583,0 millions d'euros principalement sur les contrats de prestations de services suite notamment aux cessions à Cellnex intervenues en 2017.

17.3. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

en millions d'euros

	31/12/2017	Echéances			31/12/2016
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Location simple	829,1 ⁽¹⁾	108,8	372,6	347,7	929,9

(1) Le montant de l'engagement relatif aux loyers futurs des sites à fin 2017 tient compte d'une inflation (augmentation prévisionnelle des loyers) et d'un taux d'actualisation de 1,51035% (Iboxx € Corporate A10+)

17.4. ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (déjà comptabilisés au bilan)

en millions d'euros

Synthese des paiements minimaux futurs	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	0,4	0,1		0,5
Rappel 31/12/2016	1,0	0,1		1,1

en millions d'euros

Valeur actualisée des paiements minimaux	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Montant des paiements minimaux	0,4	0,1		0,5
Montant représentant les charges de financement				
Valeur actualisée des paiements minimaux	0,4	0,1		0,5
Rappel 31/12/2016	1,0	0,1		1,1

17.5. AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés	
Autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz et dans la bande 700 MHz	Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800 MHz et 700 MHz attribuées à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans (en 2012 pour la bande 800 MHz et en 2015 pour la bande 700 MHz) comportent une obligation d'accueillir des MNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (96% à 12 ans et 99,9% à 15 ans). Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'ARCEP, qui devra être couverte simultanément par les fréquences 700 et les fréquences 800 (97,7% à 15 ans), ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90% à 12 ans et 95% à 15 ans). L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz introduit une obligation nouvelle visant à couvrir (90% à 15 ans) les trains du quotidien.
Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz	L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans en 2011 comporte une obligation d'accueillir des MNO, ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25% à 4 ans, 50% à 8 ans et 75% à 12 ans). Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Au jourd'hui en l'occurrence cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1900 MHz de Bouygues Telecom réallouées à la 4G.
Autorisation de réutilisation des fréquences de la bande 1 800 MHz et 2100 MHz pour des technologies autres que le GSM et l'UMTS	Le 4 avril 2013, la décision n° 2013-0714 de l'ARCEP inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 1800 MHz pour des terminologies autres que le GSM, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G. Le 13 juin 2017, la décision n° 2017-0714 de l'ARCEP inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 2100 MHz pour des technologies autres que l'UMTS, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G. Le 1er octobre 2013, Bouygues Telecom a ouvert son réseau national 4G. Au 30 septembre 2017, 94% de la population était couverte en 4G 2100, 1800 ou 800 MHz.
Autorisation d'émettre en 900 MHz et 1 800 MHz	L'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 et 1 800 MHz renouvelée le 9 décembre 2010 pour une durée de 15 ans, imposée à Bouygues Telecom une obligation de couverture de 99% de la population au 31 décembre 2010. Bouygues Telecom respecte cette obligation de couverture. Celle-ci inclut notamment la couverture des zones blanches, ainsi que celle des axes routiers principaux de chaque département.
Zones blanches	<p>La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des territoires prévoit une extension du programme zones blanches initié en 2004 à de nouvelles communes ne bénéficiant à ce jour d'aucune couverture sur leur centre-bourg et la résorption des zones blanches résiduelles identifiées par les lois de 2004 et 2008. D'autre part, la loi crée un nouveau dispositif ayant pour objectif de couvrir des zones d'activité économique, des zones touristiques ou des équipements publics ayant un intérêt économique et qui ne sont accessibles par aucun réseau aujourd'hui. Pour ces deux dispositifs, les collectivités territoriales mettent à disposition des opérateurs les points hauts supports d'antennes.</p> <p>Un contrat signé par les quatre opérateurs de réseaux mobiles en février 2016 prévoit la participation équitable de ces derniers à la résorption des zones blanches résiduelles et à l'extension du programme initial. Lors du troisième Comité interministériel aux rurales de 2016, les opérateurs mobiles se sont engagés à étendre à 100% les dispositifs de zones prioritaires précédemment défini. Une nouvelle convention a été signée en février 2017.</p> <p>L'avancement au 31 décembre 2016 de Bouygues Telecom pour la part lui incombant, est conforme aux délais fixés par la loi et aux objectifs de calendrier rappelés par l'ARCEP. Notamment Bouygues Telecom avait installé au 31 décembre 2016 la 3G sur plus de 60% des sites placés sous sa responsabilité et aura achevé l'installation de la 4G sur l'ensemble de ses sites zones blanches le 30 juin 2017, sous réserve de mise à disposition des infrastructures effectuée par les collectivités territoriales.</p>

17.6. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Garantie reçue	Lors de la cession de la société Danx Telecom le 2 mai 2012, les Etablissements Danx et fils ont consenti à Bouygues Telecom une garantie d'actif et de passif. Cette garantie est pluriannuelle et pourra être mise en jeu pendant 15 mois à compter de la date de cession, sauf exceptions tenant à des délais légaux de prescription.
-----------------------	--

NOTE 18**EFFECTIF MOYEN**

	31/12/2017	31/12/2016
Effectifs France :		
- Cadres	3 341	3 228
- Agents de maîtrise et employés	4 024	4 225
Sous-total effectifs France	<u>7 365</u>	<u>7 453</u>
Contrats expatriés et contrats locaux		
Total effectif	<u>7 365</u>	<u>7 453</u>

19.1 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

en millions d'euros

	31-12-2016	Flux 2016	31-12-2017
Indemnités de fin de carrière (IFC)	42,7	4,9	47,6
Médailles du travail	13,6	0,5	14,2
Total	56,3	5,5	61,8

Ces engagements font l'objet de provisions enregistrées en passif non courant.

19.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL, ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI HORS MEDAILLES DU TRAVAIL)

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements en matière de retraite.

19.2.1 REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

en millions d'euros

	2017	2016
Montants comptabilisés en charges	(168,6)	(178,4)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées

- aux caisses d'assurance maladie et mutualités
- aux caisses de retraites
- aux caisses d'assurance chômage

19.2.2 REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**19.2.2.1 Montants comptabilisés au bilan**

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	31-12-2017	31-12-2016
-		
Valeur actualisée des obligations	47,6	42,7
Juste valeur des actifs du régime		
Passif net comptabilisé en provision	47,6	42,7

19.2.2.2 Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	2017	2016
Ouverture	42,7	56,8
Coûts des services rendus	3,3	2,9
Charges d'intérêts	0,7	0,6
Impact au compte de résultat	4,0	3,7
Dont reprises utilisées (1)	(0,3)	
Variations de périmètre et échange		
Ecart actuariel comptabilisé dans la captaux propres	0,9	2,2
Virements de rubriques et autres		
Cloture	47,6	42,7

(1) La charge correspondant aux reprises utilisées est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat.

19.2.2.3 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	2017	2016
Taux d'actualisation (box A10*)	1,50%	1,71%
Table de survie	INSEE	INSEE
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Augmentation future des salaires	2,00%	2,00%

NOTE 20

INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES
ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

20.1 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

en millions d'euros

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016	2017	2016	2017	2016
Bouygues SA (1) SFR3 JC Decaux BTP Fribourg Société Limitée d'Investissements Société Belmise de Ramifications Astora	(13,4)	(12,3)	0,1	0,1		0,1	4,3	4,5
Parties liées en avant	(13,4)	(12,3)	0,1	0,1	0,0	0,1	4,3	4,5
Buyster France Pâtes Services Telefonica Global Solutions France	(2,1)	(1,9)						
Entités associées	(2,1)	(1,9)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bouygues Construction Ecuylges Immober	(12,0)	(17,9)	9,9	9,7	1,3	1,7	16,5	10,1
Airby	0,1	0,2	0,9	1,7	0,2	0,4		
C2S	(2,5)	(2,5)	0,4	0,4	0,1	1,1	0,3	1,1
Coas	(0,7)		11,1	13,7	1,3	1,3		
GIE 32 Hect4	0,1							
IF1	43,0	(11,3)	3,1	2,9	0,4	2,2	4,3	12,1
Autres parties liées	(63,8)	(104,9)	25,4	25,3	3,5	6,7	25,1	24,3
Total	(79,3)	(119,1)	25,5	25,4	3,5	6,8	29,4	28,8
Echéances à moins d'1 an					3,0	0,6	24,4	28,8
Echéances de 1 an à 5 ans								
Echéances plus de 5 ans								

1. Bouygues est la société mère du groupe dont fait partie Bouygues Telecom

20.2 INFORMATIONS SUR LES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale présents au 31/12/2017.

Les rémunérations directes s'élevaient à 7 626 574 euros dont 4 602 054 euros de rémunération de base, 3 226 120 euros de rémunération variable payée en 2017 et liée aux performances réalisées en 2016 et 17 728 euros de jetons de présence.

Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux membres non dirigeants sont de 116 333 euros.

Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale du groupe Bouygues bénéficient d'un régime de retraite complémentaire à 0,52 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime de régime complémentaire à été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

La contribution versée en 2017 à l'fonds des amis constituée par la compagnie d'assurances s'est élevée à 410 113 euros.

Indemnités de fin de contrat : concernent les indemnités de fin de carrière pour un montant de 2 054 015 euros.

Paie en actions : le nombre de titres Bouygues détenus le 31/12/2017 s'élevait à 10 000 au prix de référence de 27,4 €.

21.1 DETERMINATION DU CASH-FLOW LIBRE

en millions d'euros

	2017	2016
Capacité d'autofinancement	1 047,9	273,8
Coût de l'endettement financier net	(7,6)	(8,4)
Impôt	(193,1)	(20,4)
CAF après coût de l'endettement et impôts	847,2	805,0
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 208,3)	(591,8)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles (1)	377,9	190,2
Investissements d'exploitation nets	(830,4)	(801,5)
Cash Flow Libre	16,8	3,5

(1) dont cession de sites à Cellnex

21.2 DETERMINATION DE LA VARIATION EN BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE

en millions d'euros

	2017	2016
ACTIF		
Stocks	(4,8)	8,5
Avances et acomptes versés sur commandes	18,5	(5,9)
Clients et comptes rattachés	(180,3)	(139,2)
Autres créances courantes et actifs financiers courants	(51,6)	(68,9)
S total ACTIF (1)	(230,2)	(105,2)
PASSIF		
Avances et acomptes reçus sur commandes	(0,7)	0,7
Fournisseurs et comptes rattachés	161,8	161,1
Provisions courantes	(4,7)	4,3
Autres dettes courantes et passifs financiers courants	56,4	(23,8)
S total PASSIF (2)	212,8	137,3
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(17,4)	32,1

(1) Actif = Diminution (Augmentation)

(2) Passif = (Diminution) Augmentation

NOTE 22

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues Telecom et sociétés faisant l'objet d'une intégration globale, figurant au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2017

en millions d'euros

Missions	Réseau Mazars		Réseau Ernst & Young		Autres Réseaux		Total Charges	
	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016
Audit								
Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés	0,3 87%	0,3 95%	0,4 93%	0,5 99%	0,0 100%	0,0 100%	0,7	0,8
Missions accessoires	0,1 13%	0,0 5%	0,0 10%	0,0 2%			0,1	0,0
Sous-total	0,4 100%	0,3 100%	0,4 100%	0,5 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,8
Autres prestations								
Juridique fiscal social								
Sous-total								
Total	0,4 100%	0,3 100%	0,4 100%	0,5 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,8

NOTE 23**IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers »**

La norme IFRS 15 sera appliquée par Bouygues Telecom au 1^{er} janvier 2018, avec application retrospective et présentation d'un exercice comparatif.

Les principaux retraitements de l'application de la norme IFRS 15 résultent de la définition des différentes obligations de performance qu'il convient de séparer, du fait notamment des offres combinant abonnement et acquisition subventionnée d'un téléphone. Avec IFRS 15, la répartition entre le terminal vendu et la prestation de service, ainsi que le rythme de reconnaissance, sont modifiés et la prise en compte accélérée du chiffre d'affaires se traduit par la présentation d'un actif sur contrat au bilan. On peut citer également certains coûts d'obtention des contrats actuellement comptabilisés en charges de période ou immobilisés, qui en IFRS 15, sont actifs au bilan à la conclusion des contrats pour passer en charges d'exploitation tout au long de la durée de vie de ces derniers.

Les dispositions de la norme IFRS 9 sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers n'ont pas d'impacts.

Le tableau d'ouverture de l'exercice 2017 et les périodes intermédiaires 2017 présentent les effets de la nouvelle norme IFRS 15 applicable de manière obligatoire au 1er janvier 2018.

Les effets des normes IFRS 15 sont présentés dans les tableaux au 31 décembre 2017.

Postes du bilan au 31 décembre 2016 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2016 Net	IFRS15	31/12/2016 Retraité
Immobilisations corporelles	3 119	1151)	2 968
ACTIF NON COURANT	4 877	(154)	4 723
Stocks, programmes, droits de diffusion	109		109
IFRS 15 - Contrats conclus avec des tiers		311	311
Clients et comptes rattachés	763	229	992
ACTIF COURANT	1 371	540	1 911
<hr/>			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2016 Net	IFRS15	31/12/2016 Retraité
Primes et réserves	2 016	165	2 211
CAPITAUX PROPRES	2 851	165	3 016
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	27	118	115
PASSIF NON COURANT	1 269	118	1 387
Fournisseurs et comptes rattachés	1 139	70	1 209
Provisions courantes	10	(2)	2
Autres passifs courants	1 055	11	1 090
PASSIF COURANT	2 249	103	2 352

Postes des états financiers au 31 mars 2017 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/03/2017 Net	IFRS15	31/03/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 234	(159)	3 075
ACTIF NON COURANT	4 978	(159)	4 819
IFRS 15 : Contrats conclus avec des tiers		318	318
Clients et comptes rattachés	802	228	1 030
ACTIF COURANT	1 474	546	2 020
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/03/2017 Net	IFRS15	31/03/2017 Retraité
Primes et réserves	2 139	165	2 304
Résultat consolidé	20	(5)	15
CAPITAUX PROPRES	2 872	160	3 032
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	31	113	144
PASSIF NON COURANT	1 410	113	1 523
Fournisseurs et comptes rattachés	1 118	79	1 197
Provisions courantes	10	(8)	2
Autres passifs courants	1 120	43	1 163
PASSIF COURANT	2 291	114	2 405

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	03/2017 Publie	IFRS15	03/2017 Retraité
Charges externes	(551)	(12)	(563)
Dotations nettes aux amortissements	(188)	15	(173)
Charge d'impôt	(10)	4	(6)

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	03/2017 Publie	IFRS15	03/2017 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRAL PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	20	(5)	15
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	206	(15)	191
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	209	(20)	189
Charge d'impôts de l'exercice	10	(1)	9
Capacité d'autofinancement	221	(24)	197
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(94)	5	(89)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRAL PAR L'ACTIVITÉ	127	(19)	108
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(309)	19	(290)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(256)	19	(237)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	131		131
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DÉVISES			

Postes des états financiers au 30 juin 2017 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	30/06/2017	IFRS15	30/06/2017
	Net		Retraité
Immobilisations corporelles	3 316	(163)	3 153
ACTIF NON COURANT	5 047	(163)	4 884
IFRS 15 Contrats conclus avec des tiers		320	320
Clients et comptes rattachés	775	219	994
ACTIF COURANT	1 384	539	1 923
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
	30/06/2017	IFRS15	30/06/2017
	Net		Retraité
Primes et réserves	2 138	165	2 303
Résultat consolidé	134	(15)	119
CAPITAUX PROPRES	2 985	150	3 135
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	62	106	168
PASSIF NON COURANT	1 289	106	1 395
Fournisseurs et comptes rattachés	1 136	85	1 221
Provisions courantes	9	(8)	1
Autres passifs courants	1 048	43	1 091
PASSIF COURANT	2 247	120	2 367

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	06/2017	IFRS15	06/2017
	Publié		Retraite
Charges externes	(1 101)	(29)	(1 130)
Dotations nettes aux amortissements	(385)	30	(355)
Charge d'impôt	(69)	12	(57)

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	06/2017	IFRS15	06/2017
	Publié		Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	134	(15)	119
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	390	(30)	360
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	425	(45)	380
Charge d'impôts de l'exercice	69	(12)	57
Capacité d'autofinancement	497	(57)	440
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(81)	18	(63)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	424	(39)	385
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(585)	39	(546)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(419)	39	(380)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	1		1
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			

Postes des états financiers au 30 septembre 2017 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	30/09/2017 Net	IFRS15	30/09/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 386	(179)	3 207
ACTIF NON COURANT	5 103	(179)	4 924
IFRS 15 : Contrats conclus avec des tiers		341	341
Clients et comptes rattachés	914	218	1 132
ACTIF COURANT	1 599	559	2 158
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
	30/09/2017 Net	IFRS15	30/09/2017 Retraité
Primes et réserves	2 137	165	2 302
Résultat consolidé	253	(15)	238
CAPITAUX PROPRES	3 103	150	3 253
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	70	105	175
PASSIF NON COURANT	1 133	105	1 238
Fournisseurs et comptes rattachés	1 272	92	1 364
Provisions courantes	9	(8)	1
Autres passifs courants	1 147	41	1 188
PASSIF COURANT	2 533	125	2 658

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	09/2017 Publié	IFRS15	09/2017 Retraité
Charges externes	(1 669)	(42)	(1 711)
Dotations nettes aux amortissements	(589)	47	(542)
Charge d'impôt	(131)	12	(119)

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	09/2017 Publié	IFRS15	09/2017 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	253	(15)	238
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	600	(47)	553
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	672	(62)	610
Charge d'impôts de l'exercice	131	(12)	119
Capacité d'autofinancement	808	(74)	734
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(65)	3	(62)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	751	(71)	680
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(860)	71	(789)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(568)	71	(497)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(163)		(163)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			

Postes des états financiers au 31 décembre 2017 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2017 Publie	IFRS15	31/12/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 537	(199)	3 338
ACTIF NON COURANT	5 234	(199)	5 035
IFRS 15 - Contrats conclus avec des tiers		376	376
Clients et comptes rattachés	914	233	1 177
ACTIF COURANT	1 590	609	2 199
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2017 Publie	IFRS15	31/12/2017 Retraite
Primes et réserves	2 137	165	2 302
Résultat consolidé	260	(5)	255
CAPITAUX PROPRES	3 110	160	3 270
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	31	113	144
PASSIF NON COURANT	1 296	113	1 409
Fournisseurs et comptes rattachés	1 301	99	1 400
Provisions courantes	5	(5)	
Autres passifs courants	1 103	43	1 146
PASSIF COURANT	2 456	137	2 593

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	12/2017 Publie	IFRS15	12/2017 Retraite
Charges externes	(2 283)	(39)	(2 322)
Dotations nettes aux amortissements	(841)	59	(782)
Autres produits d'exploitation	139	(31)	136
Charge d'impôt	(193)	4	(189)

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

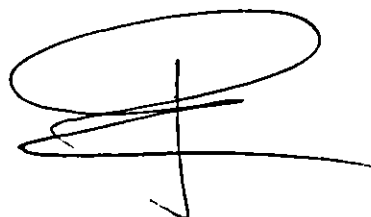
	12/2017 Publie	IFRS15	12/2017 Retraite
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	260	(5)	255
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	856	(59)	797
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	847	(64)	783
Charge d'impôts de l'exercice	193	(11)	182
Capacité d'autofinancement	1 048	(68)	980
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(171)	(35)	(53)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	883	(104)	779
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 208)	101	(1 107)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 208)	101	(1 107)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(9)		(9)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISÉS			

NOTE 24

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	% d'intérêts		% Contrôle direct et indirect	
	2017	2016	2017	2016
Bouygues Telecom	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
1913	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Amplitel	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Bouygues Telecom Initiatives	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Buyster	24.1%	24.1%	24.1%	24.1%
Darty Telecom	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Infracos	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%
Objenious	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Reseau Clubs Bouygues Telecom	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Telefonica Global Solutions France	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%
Winnovation	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Bouygues Telecom	37-39, rue Boissiere 75115 Paris
1913	218 avenue Pierre Brossolette Immeuble Le Pelissier 92240 Malakoff
Amplitel	3, route de la revolte 93200 Saint Denis
Bouygues Telecom Initiatives	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Buyster	13-15 rue de Nancy 75010 Paris
Darty Telecom	37-39, rue Boissiere 75116 Paris
Infracos	20 rue Troyon 92310 Sevres
Objenious	20 rue Troyon 92310 Sèvres
Reseau Clubs Bouygues Telecom	Le Technopole 13-15 rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Telefonica Global Solutions France	Tour Atlantique (1 ^{er} eme etage) 1, place de la Pyramide 92800 Puteaux
Winnovation	20111 Stevens Creek Boulevard Suite 205 Cupertino California 95014 - United States



MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense Cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8.320.000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Bouygues Telecom

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Bouygues Telecom,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bouygues Telecom relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les notes 2.1 et 2.3.5 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les principes et les modalités retenus pour l'évaluation des actifs immobilisés et de leur durée d'utilité. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités retenues, nous avons vérifié que ces notes de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Les notes 2.1 et 2.3.6 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les principes et les modalités retenus en matière d'évaluation des provisions. Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes consolidés, nous avons procédé à l'appréciation des approches mises en œuvre par votre groupe et vérifié le caractère raisonnable des hypothèses retenues sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

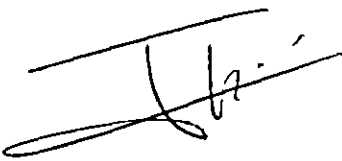
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 28 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

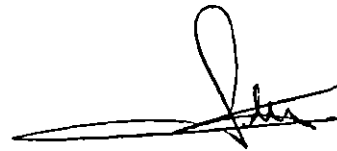
ERNST & YOUNG et Autres



Julien Huvé



Gilles Rainaut



Laurent Vitse

**COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2017**

Bilan
Compte de résultat
Etat des produits et charges comptabilisés
Tableau de financement
Variation des capitaux propres consolidés
Annexe

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF en millions d'euros	Note Annexe	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Immobilisations corporelles	3.2.1	3 537,4	3 119,0
Immobilisations incorporelles	3.2.2	1 682,0	1 742,8
Goodwill	3.2.3	4,5	4,5
Entités associées	3.2.4	0,1	0,1
Autres actifs financiers non courants	3.2.5	9,8	10,2
Impôts différés actif et créances fiscales non courantes	7		
ACTIF NON COURANT		5 233,8	4 876,6
Stocks	4.1	114,0	109,2
Avances et acomptes versés sur commandes	4.2	8,5	25,0
Clients et comptes rattachés	4.3	943,6	763,3
Actif d'impôt (exigible)			28,9
Autres créances courantes	4.3	465,5	420,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	57,7	23,2
Instruments financiers		0,3	0,3
Autres actifs financiers courants		0,6	1,0
ACTIF COURANT		1 590,2	1 371,6
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	3.2.1	38,1	121,2
TOTAL ACTIF		6 862,1	6 369,4

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF en millions d'euros	Note	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Capital social	5.1	712,6	712,6
Primes et réserves		2 136,8	2 046,1
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé		260,3	92,2
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		3 109,5	2 850,9
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES		3 109,5	2 850,9
Dettes financières non courantes	8	992,6	995,3
Provisions non courantes	6.1	272,4	247,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	7	30,9	26,7
PASSIF NON COURANT		1 295,9	1 269,4
Avances et acomptes reçus sur commandes		4,0	4,7
Dettes financières courantes	8	40,5	39,7
Impôts courants		0,9	
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 301,0	1 139,2
Provisions courantes	6.2	5,2	9,9
Autres passifs courants	10	1 103,1	1 055,1
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	4.5	0,2	0,3
Instruments financiers		0,5	
Autres passifs financiers courants		1,3	0,2
PASSIF COURANT		2 456,7	2 249,1
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		6 862,1	6 369,4
ENDETTEMENT FINANCIER NET (PASSIF)	9	(975,8)	(1 011,8)

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'euros	Note Annexe	Exercice	
		2017	2016
CHIFFRE D'AFFAIRES	11	5 085,8	4 761,2
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		(730,9)	(737,7)
Charges de personnel		(552,9)	(507,6)
Charges externes		(2 282,8)	(2 218,3)
Impôts et taxes		(158,2)	(137,4)
Dotations nettes aux amortissements		(841,0)	(781,2)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(13,0)	(1,2)
Autres produits d'exploitation (1)		138,6	120,9
Autres charges d'exploitation		(317,1)	(349,3)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		328,5	149,4
Autres produits opérationnels		233,5	112,9
Autres charges opérationnelles		(92,0)	(92,7)
RESULTAT OPERATIONNEL	12.1	470,0	169,6
Produits financiers			
Charges financières		(7,6)	(8,4)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	13.1	(7,6)	(8,4)
Autres produits financiers	13.2	0,2	0,1
Autres charges financières	13.2	(9,3)	(8,8)
Impôt	14	(193,1)	(60,4)
Quote-part du résultat net des entités associées			0,1
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		260,2	92,2
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RESULTAT NET		260,2	92,2
RESULTAT NET PART DU GROUPE		260,2	92,2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION (en euros)		5,57	1,97
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES DILUE PAR ACTION (en euros)		5,57	1,97
(1) Dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées		20,8	15,7

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

en millions d'euros	Exercice	
	2017	2016
RESULTAT NET	260,2	92,2
Eléments non recyclables en résultat net		
Ecart actuariel au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(0,9)	(2,3)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	0,3	0,8
Quote-part des produits et charges non recyclables des entités associées		
Eléments recyclables en résultat net		
Variations des écarts de conversion		
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture et autres actifs financiers (AFS...)	(1,5)	0,8
Impôts nets sur les opérations en capitaux propres	0,5	(0,3)
Quote-part des produits et charges recyclables des entités associées		
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(1,6)	(0,9)
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISES	258,6	91,2
<i>Dont part groupe</i>	258,6	91,2
<i>Dont part des participations ne donnant pas le contrôle</i>		

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Capital Prime d'émission	Report à nouveau	Réserves et Résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2015	1 741,8	713,3	302,8	1,8	2 759,7		2 759,7
Mouvements exercice 2016							
Opérations nettes sur capital et réserves		(88,3)	88,3				
Acquisitions / Cessions d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires			(0,1)		(0,1)		(0,1)
Résultat net			92,2		92,2		92,2
Autres produits et charges comptabilisés				(0,9)	(0,9)		(0,9)
RESULTAT NET ET PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (a)			92,2	(0,9)	91,3		91,3
Autres opérations (changement de périmètre et divers)							
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016	1 741,8	625,0	483,2	0,9	2 850,9		2 850,9
Mouvements exercice 2017							
Opérations nettes sur capital et réserves		162,5	(162,5)				
Acquisitions / Cessions d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires							
Résultat net			260,2		260,2		260,2
Autres produits et charges comptabilisés				(1,6)	(1,6)		(1,6)
RESULTAT NET ET PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (a)			260,2	(1,6)	258,6		258,6
Autres opérations (changement de périmètre et divers)							
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	1 741,8	787,5	580,9	(0,7)	3 109,5		3 109,5

(a) voir état des produits et charges comptabilisés

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

en millions d'euros	Note Annexe	Exercice	
		2017	2016
I - Flux de trésorerie des activités poursuivies			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies		260,2	92,2
Quote-part de résultat revenant aux coentreprises et entrées associées nette des dividendes reçus			(0,1)
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, ainsi qu'aux dépréciations et provisions non courantes		856,2	844,9
Plus et moins values de cessions d'actifs		(269,2)	(132,0)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		847,2	805,0
Coût de l'endettement financier net		7,6	8,4
Impôt		193,1	60,4
Capacité d'autofinancement		1 047,9	873,8
Impôts décaissés		(147,8)	(0,6)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions courantes) ^(a)		(17,4)	32,1
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ		882,7	905,3
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	3	(1 208,3)	(991,8)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	3	377,9	190,3
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(8,4)	(216,8)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(0,2)	(0,5)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées			
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non consolidées)		(0,1)	0,2
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(839,1)	(1 018,6)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes mis en paiement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	7	(1,9)	125,8
Coût de l'endettement financier net		(7,6)	(8,4)
Autres flux liés aux opérations de financement		0,5	(0,5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(9,0)	116,9
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	9	34,6	3,6
TRÉSORERIE NETTE A L'OUVERTURE	9	22,9	19,3
Flux nets	9	34,6	3,6
Flux non monétaires			
TRÉSORERIE NETTE DE CLOTURE	9	57,5	22,9
II - Flux de trésorerie des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
Trésorerie nette à l'ouverture			
Flux nets			
Trésorerie nette de clôture			

(a) définition de la variation du BFR lié à l'activité : actif courant - passif courant, hors impôts décaissés présentés séparément et hors dettes financières courantes et instruments financiers sur couverture de dettes classés en financement

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Notes		Pages
1	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	1
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3	ACTIF NON COURANT.....	12
4	ACTIF COURANT.....	17
5	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	20
8	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	22
7	ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÉRE.....	24
8	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES.....	28
9	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET.....	28
10	PASSIF COURANT.....	29
11	CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ.....	30
12	RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA.....	31
13	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	32
14	IMPÔT.....	33
15	RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION.....	34
16	INSTRUMENTS FINANCIERS.....	35
17	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	36
18	EFFECTIF MOYEN.....	39
19	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL.....	40
20	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	41
21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE.....	42
22	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	43
23	IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES normes IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».....	44
24	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES.....	49

1.1 Faits significatifs de l'exercice 2017

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2017 sont présentées ci-après :

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom a signé un accord avec Cellnex portant sur 3.000 sites télécoms en France pour un montant total de 854 millions d'euros. L'opération se fera dans un premier temps via la cession sur deux ans par Bouygues Telecom d'un lot de 1.800 sites existants (500 millions d'euros), puis par la construction, de 1.200 nouveaux sites sur cinq ans (354 millions d'euros). Un contrat de prestations d'accueil et de service entre Bouygues Telecom et Cellnex sur 15 ans renouvelable a également été signé. Pour rappel, au 31 décembre 2016, les 1.800 sites étaient présentés au bilan en « Actifs détenus en vue de la vente » pour 121 millions d'euros.

Le 25 juillet 2017, un élargissement de l'accord du 31 janvier dernier a été signé entre Bouygues Telecom et Cellnex portant sur l'ajout d'un maximum de 600 sites télécoms, pour un prix de cession pouvant atteindre 170 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, ces sites ne répondent pas à la définition des « Actifs détenus en vue de la vente », le volume de sites qui sera effectivement cédé étant incertain à date.

Au 31 décembre 2017, 1085 sites ont été cédés pour 307 millions d'euros ramenant les « Actifs détenus en vue de la vente » à 38 millions d'euros, après ajustement du périmètre des sites concernés. La plus-value s'élève à 223 millions d'euros et est présentée en autres produits opérationnels (note 12).

1.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2016

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2016 sont présentées ci-après :

Le 5 janvier 2016, Bouygues a annoncé que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité et qu'un accord de confidentialité a été signé par Bouygues et Orange. Après trois mois de discussions, un accord n'a pu être trouvé. En conséquence, le conseil d'administration de Bouygues réuni le 1er avril 2016 a décidé à l'unanimité de mettre fin aux négociations en cours.

Le 11 juillet 2016, un accord définitif de cession de pylônes a été signé par Bouygues Telecom avec Cellnex. Cet accord porte sur 500 pylônes pour un montant de 147 millions d'euros.

Cette cession s'accompagne d'un accord d'hébergement et de service sur une durée de 20 ans entre les partenaires.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2017

Le 12 janvier dernier, le gouvernement et le régulateur d'une part, les quatre opérateurs mobiles d'autre part se sont mis d'accord pour augmenter la couverture mobile du territoire d'ici 2031 et notamment des voies ferrées et axes routiers, ainsi que celle des zones blanches et grises d'ici 2025.

Cet accord une fois finalisé devrait se traduire pour Bouygues Telecom par la mise en place de 5 000 sites supplémentaires dans les zones blanches et grises du territoire en mutualisation avec les autres opérateurs, ainsi que plusieurs milliers d'autres pour les principaux axes routiers et ferroviaires.

En contrepartie de ces investissements, Bouygues Telecom bénéficiera d'une prolongation de 10 ans des durées des licences actuelles, une exonération d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) pendant 5 ans pour une partie des nouveaux sites installés ainsi que plusieurs mesures tendant à la simplification administrative des déploiements des réseaux.

De manière à mettre en œuvre cet accord, l'Arcep devra lancer au cours de l'année 2018 une consultation publique sur le processus de réattribution des fréquences 900, 1 800 et 2 100 MHz qui arrivent à échéance entre 2022 et 2024. Ce n'est qu'à l'issue de cette consultation que l'accord visant à augmenter la couverture mobile du territoire d'ici 2031 sera mis en œuvre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2016 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2017.

Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicables par anticipation au 1^{er} janvier 2017 :

Néant.

Principales autres normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB :

Normes et amendements		Date d'application IASB *	Incidences
IFRS 16	Contrats de location Texte remplacé ou amendé : IAS 17 Comptabilisation d'un actif et d'un passif même pour les locations simples	01/01/2019	L'impact d'IFRS 16 est en cours d'évaluation. Compte tenu des changements normatifs attendus, les éléments détaillés dans les annexes au 31 décembre 2017 au titre des locations ne représentent pas une indication de ce que pourrait être l'impact de l'application d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe.
IFRS 15	Produits provenant de contrats avec des clients (Revenue recognition) Texte remplacé ou amendé : IAS 11 et IAS 18. La comptabilisation doit refléter le moment où les biens ou les services sont fournis. Lorsque des biens ou services sont fournis en continu (transfert continu du contrôle), l'obligation de prestation correspondante est comptabilisée progressivement.	01/01/2018	L'impact de cette nouvelle norme est présenté en note 23
IFRS 9	Instruments financiers Texte remplacé ou amendé : IAS 32 et IAS 39. Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent : -une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels, -un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues », -une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.	01/01/2018	Pas d'effet significatif attendu

* sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne

Bouygues Telecom a un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique à l'exception de certains éléments notamment des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Principales estimations :

- Evaluation des provisions pour Indemnités de fin de carrière : le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué par Bouygues Telecom selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.
- Provisions : elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour Bouygues Telecom. Elles comprennent notamment des provisions pour litiges de toute nature dont le montant est estimé en tenant compte des hypothèses de dénouement les plus probables. Pour déterminer ces hypothèses, la direction de Bouygues Telecom s'appuie, si nécessaire, sur des évaluations réalisées par des conseils externes.
- Juste valeur des instruments financiers : la juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché. Pour les instruments financiers dérivés, cette valeur est déterminée et transmise à Bouygues Telecom par ses contreparties bancaires. Pour les instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré, la juste valeur est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.
- Durée d'utilité des actifs : la durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.
- Ventes : le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation. Le chiffre d'affaires non facturé à la clôture est estimé sur la base des consommations réelles des prestations et de l'application des conditions de remises contractuelles.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Au 31 décembre 2017, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, en dehors des obligations IFRS indiquées en introduction de cette note.

2.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.3.1 Méthode de consolidation et comptabilisation des titres de participation

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Telecom exerce en droit le contrôle exclusif, juridique et/ou effectif sont consolidées par intégration globale. Les participations non consolidées sont enregistrées conformément à IAS 39, à leur juste valeur.

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Mode d'intégration
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,00%	Intégration globale
Bouygues Telecom Initiatives	100,00%	Intégration globale
Darty Telecom	100,00%	Intégration globale
1913	100,00%	Intégration globale
Winnovaton	100,00%	Intégration globale
Amptel	100,00%	Intégration globale
Objenius	100,00%	Intégration globale
Infracos	50,00%	Intégration proportionnelle
Buyster (2)	24,06%	Mise en équivalence
Telefonica Global Solutions France	30,00%	Mise en équivalence
Agonze	12,50%	Non consolidée
Bouygues Telecom Projets (1)	100,00%	Non consolidée
BT Projets IV (1)	100,00%	Non consolidée
BT Projets V (1)	100,00%	Non consolidée
Cité de l'objet connecté	3,13%	Non consolidée
Eeple	8,33%	Non consolidée
I Feel Smart	13,75%	Non consolidée
Ijenko (2)	5,47%	Non consolidée
Joul	3,19%	Non consolidée
Recommerce Solutions	8,82%	Non consolidée
Visibrain	12,16%	Non consolidée

(1) Société n'ayant pas d'activité sur l'exercice

(2) Société en cours de liquidation

2.3.2 Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction.
Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture.
Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

2.3.3 Impositions différées

Les impositions différées sont constatées, en utilisant l'approche bilan du report variable, sur la totalité des différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif.

Elles résultent des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale et lors des reports fiscaux déficitaires (Impôts différés actifs - IDA - pour leur valeur de réalisation estimée).

Les différences sont :

- des sources d'impositions futures (impôts différés passif - IDP) ; il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- ou des sources de déductions futures (impôts différés actif - IDA) ; sont concernées principalement les dotations de provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sur les différences temporelles déductibles et sur les déficits fiscaux reportables sont comptabilisés dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices imposables futurs est probable.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt connus à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

2.3.4 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation comprennent le chiffre d'affaires, les autres produits opérationnels et les produits financiers liés au cycle d'exploitation. Ils sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés profiteront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux et accessoires.

Prestations de services

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie terme à échoir, soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation, sur la base de la meilleure estimation de la consommation de la prestation ».

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et les numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

Ventes de terminaux et accessoires

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

Depuis août 2013 les clients « Grand public » et « Pros » peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone ; l'intégralité de la vente du téléphone est alors constatée lors de la souscription.

Rémunération des distributeurs

L'ensemble des rémunérations des distributeurs est comptabilisé en charges, et évalué sur la base de la meilleure estimation du nombre d'actes à rémunérer.

Programme de fidélisation clients "Grand public"

Depuis novembre 2014, tous les clients Forfaits grand public cumulent un avantage, utilisable pour acquérir un nouveau mobile, calculé en fonction de l'ancienneté de leur mobile.

Ces clients pourront, par la suite, bénéficier de cet avantage ainsi acquis pour obtenir le renouvellement de leur terminal téléphonique dès 12 mois, à un tarif avantageux, à condition de se réengager pour une durée minimale de 12 mois.

En vertu de l'interprétation IFRIC 13 (§ AG1 à AG3), la société a procédé à l'évaluation de la juste valeur de l'avantage attribué dans le cadre des programmes de fidélisation, et n'a différé aucun chiffre d'affaires à ce titre.

Les autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent en redevances, droits des licences et brevets, autres produits et charges d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Ce poste regroupe des produits et charges inhabituels et significatifs que le Groupe souhaite présenter de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle.

Au 31 décembre 2017, ce poste comprend principalement :

- des dotations d'accélération d'amortissements inscrites dans le cadre de la signature avec Altice de l'accord de mutualisation de réseaux mobiles sur les zones moins denses.
- La cession à Cellnex de 1085 sites.

Subventions publiques

Le Groupe reçoit des organismes publics :

- des subventions d'exploitation comptabilisées dans le compte de résultat ;
- des subventions d'investissement et d'équipement comptabilisées au bilan en minoration des valeurs d'actifs concernées qui sont reprises dans le résultat au niveau des dotations nettes aux amortissements selon le rythme d'amortissement des biens subventionnés.

Coûts d'acquisition des clients

Les coûts d'acquisition et de renouvellement des contrats clients sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est celui provenant des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations éventuelles de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

La Contribution Economique Territoriale (CET), l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER), et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui se substituent à la Taxe Professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter de 2010, sont comptabilisées à l'identique de la taxe qu'elles remplacent, c'est-à-dire en résultat opérationnel.

Sont exclues du résultat opérationnel, les charges financières nettes de produits financiers qui se décomposent comme suit :

- le coût de l'endettement financier net qui comprend les produits d'intérêt, les charges d'intérêt sur dettes financières, l'incidence des instruments financiers de couverture de taux et les intérêts sur location-financement ;
- les autres produits et charges financiers qui comprennent l'effet de désactualisation de la provision pour démantèlement ainsi que les commissions d'engagement ou de montage.

2.3.5 Actif

Actif non courant

L'actif non courant est valorisé selon la méthode du « coût historique amorti », diminué des pertes de valeur le cas échéant pour les immobilisations corporelles et incorporelles.

Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément (approche par composants).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ; toutes les remises et tous les rabais commerciaux sont déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Le coût estimé du démantèlement et de la remise en état des sites est compris dans la valorisation des immobilisations corporelles du réseau, ainsi que le coût du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le groupe Bouygues Telecom adopte le traitement de référence en comptabilisant les immobilisations selon la méthode du coût historique amorti.

Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.

La valeur amortissable est réduite de la valeur résiduelle finale estimée, diminuée des frais de sortie. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet de l'inflation).

Conception / construction des réseaux

Les immobilisations sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

<i>Nature des composants</i>	<i>Mode d'amortissement</i>	<i>Durée</i>
Fibre optique (FTTH)	Linéaire	25 ans
Aménagements	Linéaire	10 à 30 ans
Pylônes / shelters	Linéaire	30 ans
Fibre optique (hors réseau FTTH)	Linéaire	15 à 25 ans
Infrastructures mutualisées	Linéaire	10 ans
Commutation ancienne génération	Linéaire	2 à 10 ans
Commutation NGN	Linéaire	2 à 8 ans
Radio	Linéaire	2 à 8 ans
Faisceaux hertziens	Linéaire	8 ans
Liaisons louées	Linéaire	6 ans
Equipements GPRS	Linéaire	5 ans
VMS (serveurs messagerie)	Linéaire	5 ans
DSLAM	Linéaire	5 ans
Logiciels réseau	Linéaire	2 à 8 ans
Box ADSL	Linéaire	3 à 4 ans
Décodeurs	Linéaire	3 à 4 ans

Autres immobilisations

<i>Nature des immobilisations</i>	<i>Mode d'amortissement</i>	<i>Durée</i>
Bâtiments techniques	Linéaire	30 ans
Installations de bureau	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Plateformes informatiques	Linéaire	5-7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Bureautique	Linéaire	3 ans

Les amortissements sont calculés dès la mise en service des immobilisations.

Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le Groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 et l'interprétation IFRIC 4.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Contrats de location simple

Les locations simples sont comptabilisées en charges de l'exercice et les loyers restant à courir sont présentés dans les engagements hors bilan dès lors qu'ils sont significatifs.

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

La norme IAS 38 relative aux actifs incorporels requiert que l'actif soit identifiable et contrôlé.

Un actif est identifiable:

- s'il est séparable, c'est-à-dire susceptible d'être loué, vendu, échangé de manière indépendante,
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable.

Les écarts d'acquisition (goodwill) et les droits au bail ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué pour les actifs à durée de vie indéfinie et le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Frais de développement

Conformément aux principes des IAS/IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

Les frais de développement générés en interne sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation d'IAS 38.

Les frais de développement acquis séparément ou lors d'un regroupement d'entreprise sont valorisés, respectivement, à leur prix d'acquisition, ou à leur juste valeur.

Concessions, brevets et droits assimilés

Ils incluent notamment la redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comportant :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle ;
- une part variable de 1% calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, et comptabilisée en charges de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS, soit depuis novembre 2007.

Ils incluent également les autorisations d'utilisation de fréquences suivantes délivrées pour une durée de 20 ans :

- l'autorisation dans la bande 2,6 GHz pour 228,0 M€
- l'autorisation dans la bande 800 MHz pour 683,1 M€
- l'autorisation dans la bande 700 MHz pour 467,2 M€

Au 31 décembre 2017, les autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz sont classées en immobilisation en cours pour 340,3 M€.

Conformément à la norme IAS 23, la quote-part des frais financiers de la société attribuable à ces immobilisations a été immobilisée, pour un montant total de 27,6 M€. Le taux de capitalisation utilisé correspond au taux journalier moyen calculé sur les différentes lignes de financement utilisées par Bouygues Telecom. Ces autorisations, les frais de libération de fréquences associés, ainsi que la quote-part de frais financiers associée sont comptabilisés en immobilisations en service depuis le 1^{er} octobre 2013.

Autres immobilisations incorporelles

Les IRU (*Indefeasible Rights of Use* - Droits d'usage irrévocable) hors réseau FTTH, comptabilisés en immobilisations incorporelles, sont amortis sur leurs durées contractuelles.

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe consistent en des droits au bail (baux des boutiques de la société Réseau Club Bouygues Telecom) et autres immobilisations incorporelles diverses.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans ⁽¹⁾
Autorisations d'utilisation de fréquences 4G	Linéaire	20 ans ⁽²⁾
Autorisations d'utilisation de fréquences 700Mhz	Linéaire	20 ans ⁽³⁾
Activité FAI - IRU et Front Fees	Linéaire	25 ans
Logiciels et développements informatiques	Linéaire	5 / 8 ans
Logiciels de bureautique	Linéaire	3 ans
Frais d'accès au service clients (FAS)	Linéaire	3-5 ans
Droits au bail	Non amorti	-

(1) Depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005, Bouygues Telecom a commencé à amortir sa licence UMTS.

(2) Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800MHz et 2,6 GHz sont amorties respectivement sur 18,3 ans et 18 ans à partir de la date de lancement des offres 4G, soit 20 ans à partir de la date d'attribution.

(3) La mise en service se fait en fonction des dates de transfert de la diffusion de la télévision numérique terrestre ou secteur des télécommunications, des ouvertures commerciales et du taux de couverture de la population.

Depuis le 1er janvier 2004, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition (incluant les coûts de transaction) est affecté aux actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces actifs et passifs sont présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale conformément à IFRS 3 révisé. Cette méthode consiste à réestimer en totalité les actifs et passifs acquis à leur juste valeur et non pas à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Le *goodwill* représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les principales affectations du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne deviennent définitives qu'à l'issue d'un délai d'un an.

Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

Actifs financiers non courants

Titres de participations et autres titres : estimation à la juste valeur des titres de participations et des autres titres non consolidés.

Actif courant

Stocks

Les stocks de terminaux sont évalués à leur coût de revient déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Des dépréciations peuvent être pratiquées si la valeur nette de réalisation est inférieure au coût de revient ou si les prévisions d'écoulement pour les stocks ne permettent pas d'envisager la vente des terminaux aux distributeurs. Dans ce cas, la provision pour dépréciation correspond à la différence entre le coût de revient et le prix de cession à des brokers.

Clients et autres créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement. Ces créances, le plus souvent à court terme sans taux d'intérêt déclaré, sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations, tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Les créances sur les particuliers et les entreprises sont dépréciées sur la base d'une évaluation statistique du risque d'insolvabilité et d'irrécouvrabilité selon l'ancienneté de la créance.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent principalement des soldes bancaires et de caisse, qui ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

2.3.6 Passif

Passif non courant

Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles comprennent pour l'essentiel :

. Les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux des activités du Groupe Bouygues Telecom.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

. Les avantages au personnel : provisions créées au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC), à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, et provisions pour les médailles du travail.

Le calcul de la provision pour IFC est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière".

L'évaluation sur la base conventionnelle tient compte :

- . du statut, de l'âge et de l'ancienneté dans le groupe Bouygues acquis par les différentes catégories de personnel ;
- . du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par tranche d'âge et catégorie ;
- . des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- . d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière ;
- . d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite (Iboxx € Corporate A10+ : 1.5035% au 31 décembre 2017).
- . d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence à des tables de survie.

Une hausse de 70 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution des engagements de 5.4 M€, alors qu'une baisse de 70 points de base de ce taux conduirait à une augmentation des engagements de 6.3 M€ (ces révisions des engagements seraient comptabilisées en capitaux propres).

Depuis l'exercice 2007, le Groupe prend en compte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des modifications sur hypothèses actuarielles.

. Les provisions pour coût de démantèlement et de remise en état des sites.

Les coûts de démantèlement et de remise en état des sites, encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement, font l'objet d'une provision.

Cette provision est évaluée de façon statistique sur la base du nombre de sites concernés, d'un coût moyen unitaire de remise en état de sites, ainsi que de la prise en compte d'hypothèses sur la durée moyenne des baux, le nombre maximum de renouvellements des baux, un taux d'actualisation et un taux d'inflation.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux Iboxx € Corporate A10+ de 1.5035 % du 31 décembre 2017.

Le taux d'inflation utilisé est le taux attendu par le marché à 30 ans : 1762% du 31 décembre 2017

Lorsqu'un site fait l'objet d'un démantèlement, la provision correspondante est reprise.

Le calcul de la provision a été ajusté sur 2017 afin de différencier deux zones, avec des coûts unitaires moyens de démantèlement différents (plus élevés en zone très dense).

Dettes financières non courantes

En référentiel IFRS, l'ensemble des risques inhérents aux créances cédées dans le cadre de l'opération de titrisation continue d'être supporté par Bouygues Télécom. En conséquence, en application de la norme IAS 39, l'opération de titrisation, initiée en 2010, ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées. Le montant de trésorerie reçu s'analyse comme un financement et a donc été comptabilisé en dette financière.

Passif courant

Fournisseurs et autres passifs courants

En raison de leur caractère court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

Les avances et acomptes reçus sur commandes comprennent les avances et acomptes reçus des clients.
Les dettes fournisseurs ainsi que les autres créanciers ne supportent pas d'intérêts.

Provisions courantes

Ce sont les provisions liées au cycle d'exploitation de l'entreprise. Les charges rattachées sont réglées dans les 12 mois, elles ne sont pas actualisées.

Programme de fidélisation Entreprises

Bouygues Telecom a mis en place un programme de fidélisation pour ses clients Entreprises, les droits acquis donnent droit à un terminal gratuit.

Une provision est comptabilisée au fur et à mesure de l'attribution des droits en tenant compte de la probabilité d'utilisation de ceux-ci ; elle est décrétement à hauteur de l'utilisation de ces droits.

2.3.7 Instruments financiers

Bouygues Telecom est amené à utiliser des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence, sur le compte de résultat, des variations des taux de change et des taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes.

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Les flux certains et significatifs ont été couverts par des options de change et par des achats à terme de devises.

Risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement bancaire est à taux fixe grâce à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe : par des *swaps*, des *future rate agreements*, des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe

Les instruments utilisés aujourd'hui sont limités aux produits suivants :

- achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- *swaps* de taux d'intérêt dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge)

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'actif ou du passif d'une opération future.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont différées en capitaux propres pour leur part efficace et immédiatement passées en résultat pour leur part inefficace.

En cas de sortie du bilan de l'instrument de couverture, la partie différée reste en capitaux propres jusqu'à l'échéance du sous-jacent.

Lorsque la transaction se produit, la part différée en capitaux propres passe en résultat.

Couverture de juste valeur (fair value hedge)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan. Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net.

Le profit ou la perte sur l'élément couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39.

Critères pour comptabiliser un actif et un passif financier

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers, au moins tous les trimestres.

Lorsque la transaction prévue se produit ou bien est annulée, l'instrument financier dérivé doit être décomptabilisé et la partie éventuellement différée en capitaux propres doit être passée en résultat.

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers et les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur

La juste valeur des instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.

Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur.

Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert (soit en capitaux propres, soit en résultat).

A la date de clôture, la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux ou de change est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt et des taux de change constatés depuis la mise en place des instruments financiers de couverture et de ceux anticipés jusqu'à la fin de la période de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à la valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours à terme.

2.3.8 Tableau de financement en flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant. Elle inclut le résultat net des sociétés intégrées.

La méthode retenue pour les intérêts et les dividendes a été de positionner ces derniers dans les flux de trésorerie de financement. Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice.

2.3.9 Indicateurs financiers

EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements, aux provisions et dépréciations ainsi que des effets liés aux prises et aux pertes de contrôle.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en minoration des charges de personnel.

CASH FLOW LIBRE

Le cash-flow est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

Endettement financier net

L'endettement financier net résulte de l'addition des rubriques suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

3.1 SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS NETS DE L'EXERCICE

en millions d'euros

	2017	2016
Immobilisations corporelles	1 125,0	924,8
Immobilisations incorporelles	83,3	67,0
Investissements opérationnels	1 208,3	991,8
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	0,3	0,2
Investissements consolidés	1 208,8	992,0
Cessions d'actifs non courants	(377,9)	(190,3)
Investissements nets	830,7	801,7

Par ailleurs, le montant des engagements sur investissements futurs (équipements réseau) à fin décembre 2017 est de 489,6 M€ contre 395,3 M€ à fin décembre 2016.

3.2 ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2015	36,4	7 225,3	1 330,1	204,1	8 796,0
<i>Dont locations financements</i>			1,6		1,6
Flux 2016					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres		(153,2)	6,2	(109,7)	(256,7)
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	0,5	625,2	178,8	120,3	924,8
Cessions et réductions diverses		(329,3)	(45,9)		(375,1)
31/12/2016	36,9	7 368,0	1 469,3	214,7	9 089,0
<i>Dont locations financements</i>			2,8		2,8
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres		253,4	18,1	(45,7)	225,8
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	1,0	774,0	199,8	150,1	1 125,0
Cessions et réductions diverses	(0,6)	(777,4)	(98,0)		(875,9)
31/12/2017	37,3	7 618,0	1 589,3	319,2	9 563,7
<i>Dont locations financements</i>			3,3		3,3

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2015	(15,0)	(4 725,8)	(972,6)	-	(5 713,5)
			(0,1)		(0,1)
Flux 2016					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres		150,3			150,3
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses		273,7	45,7		319,4
Dotations et reprises	(0,7)	(557,4)	(168,1)		(726,2)
31/12/2016	(15,7)	(4 859,3)	(1 095,0)	-	(5 970,0)
<i>Dont locations financements</i>			(1,8)		(1,8)
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres		(96,9)	(0,4)		(97,3)
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses	0,6	675,2	97,2		773,0
Dotations et reprises	(0,7)	(544,3)	(187,1)		(732,1)
31/12/2017	(15,8)	(4 825,2)	(1 185,2)	-	(6 026,3)
<i>Dont locations financements</i>			(2,8)		(2,8)

en millions d'euros

NET	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2015	21,4	2 499,5	357,5	204,1	3 082,5
<i>Dont locations</i>			1,6		1,6
31/12/2016	21,1	2 508,8	374,3	214,7	3 119,0
<i>Dont locations</i>			1,0		1,0
31/12/2017	21,5	2 792,7	404,0	319,2	3 537,4
<i>Dont locations</i>			0,5		0,5

ACTIFS EN COURS DE CESSION

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom et Cellnex ont signé un accord portant sur l'exploitation de 3 000 sites télécom, dont 1 200 à construire d'ici 2022.

Au 31 décembre 2017, sur les 1 800 sites à céder, 1 025 cessions ont été réalisées.

Au titre de l'IFRS 5 la valeur nette comptable des 715 sites restants à céder, a été comptabilisée à hauteur de 38 M€ en « Actifs en cours de cession ». Ce contrat générera un engagement hors bilan du même ordre que le montant de la transaction.

Informations sur les contrats de location financement

en millions d'euros

Nature du bien	Durée (en mois)	Valeur brute	Loyers conditionnels	Option d'achat
Matériel Informatique	18,0	3,3	non	non

3.2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Frais de développement (1)	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2015	198,0	2 161,2	580,7	2 939,8
Flux 2016				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres		1,2	(3,5)	(2,3)
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations	40,7	22,6	3,7	67,0
Cessions et réductions diverses		(0,2)	(5,0)	(5,3)
31/12/2016	238,7	2 184,7	575,8	2 999,2
Flux 2017				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres		130,4	(127,1)	3,2
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations	58,5	23,3	1,5	83,3
Cessions et réductions diverses		(1,7)	(5,7)	(7,3)
31/12/2017	297,2	2 336,7 ⁽²⁾	444,5 ⁽³⁾	3 078,4

(1) Frais de développement et de recherche

- Frais de développement

Les frais de développement sur logiciels sont généralement activés.

- Frais de recherche

Conformément aux IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement.

- Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à 5,8 M€ en 2017 et à 5,4 M€ en 2016.

(2) Dont licence UMTS 628,7 M€

dont autorisation d'utilisation de fréquences 4G 800 MHz 719,6 M€

dont autorisation d'utilisation de fréquences 4G 2600 MHz 233 M€

dont fréquences bande 700MHz mises en service 126,8 M€

(3) Dont droits au bail 80,4 M€ et fréquences bande 700MHz 340,3 M€

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2015	(152,9)	(941,1)	(25,6)	(1 119,5)
Flux 2016				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses		0,1	3,0	3,1
Dotations et reprises	(11,8)	(123,6)	(4,7)	(140,1)
31/12/2016	(164,7)	(1 064,5)	(27,3)	(1 256,5)
Flux 2017				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres		(0,2)		(0,2)
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses		1,6		1,6
Dotations et reprises	(16,8)	(127,9)	3,3	(141,4)
31/12/2017	(181,5)	(1 190,9)	(24,0)	(1 396,5)

en millions d'euros

NET	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2015	45,1	1 220,1	555,1	1 820,3
31/12/2016	74,0	1 120,2	548,5	1 742,7
31/12/2017	115,7	1 145,8	420,5	1 682,0

3.2.3 GOODWILL

Evolution de la valeur nette de la rubrique au 31 décembre 2017 :

en millions d'euros

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2015	5,1	(0,6)	4,5
Changement de périmètre			
Dotations			
Reprises	(0,6)	0,6	
Autres mouvements			
31/12/2016	4,5		4,5
Changement de périmètre			
Dotations			
Reprises			
Autres mouvements			
31/12/2017	4,5		4,5

3.2.4 PARTICIPATIONS DANS LES ENTITES ASSOCIEES

en millions d'euros

	31/12/2016	Flux net 2017	31/12/2017	dont quote-part de résultat 2017
Buyster	0,1		0,1	
Telefonica Global Solutions France				0,0
Total	0,1		0,1	0,0

3.2.5. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

en millions d'euros

	Valeur Brute				Valeur nette
	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et provisions	
31/12/2015	5,2	7,6	12,8	(1,9)	10,9
Flux 2016					
Ecart de conversion					0,2
Virements de rubriques et autres	0,4	(0,1)	0,2		0,4
Investissements et autres augmentations	0,1	0,3	0,4		(0,8)
Cessions et réductions diverses	(0,2)	(0,5)	(0,8)		(0,6)
Dotations et reprises				(0,6)	
31/12/2016	5,4	7,2	12,7	(2,5)	10,2
Flux 2017					
Ecart de conversion					0,3
Virements de rubriques et autres					(0,2)
Investissements et autres augmentations	0,1	0,2	0,3		(0,5)
Cessions et réductions diverses	(0,2)		(0,2)		
Dotations et reprises				(0,5)	
31/12/2017	5,3	7,4	12,7	(3,0)	9,8

3.2.6. ACTIFS D'IMPÔTS NON COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2017
Impôts différés actif ⁽¹⁾	-	-
Autres impôts long terme	-	-
Total impôts non courants	-	-

(1) voir détail des IDP en note 7

3.2.7. JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

en millions d'euros

	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2017
Titres non consolidés			2,2	2,2
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				57,6
Trésorerie	57,6			(0,2)
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	(0,2)			
	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2016
Titres non consolidés			2,8	2,8
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				22,9
Trésorerie	22,9			0,3
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	0,3			

NOTE 4

ACTIF COURANT

4.1 STOCKS

en millions d'euros

	31/12/2017			31/12/2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de terminaux	103,2	(2,9)	100,3	103,6	(3,7)	99,9
Accessoires et autres stocks	14,2	(0,6)	13,7	10,8	(1,5)	9,3
Total	117,4	(3,5)	114,0	114,4	(5,2)	109,2

en millions d'euros

DEPRECIATION DE STOCKS	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice	
	2017	2016	2017	2016
Stocks de terminaux et accessoires	(2,9)	(3,8)	4,8	2,5
Total	(2,9)	(3,8)	4,6	2,5

Par ailleurs, au titre de la sécurisation de ses approvisionnements de terminaux, le Groupe Bouygues Telecom est engagé à hauteur d'un montant de 261,5 M€ à fin 2017, contre 408,8 M€ à fin 2016.

4.2 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

en millions d'euros

	31/12/2017			31/12/2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Total avances et acomptes versés sur commande	8,5		8,5	25,0		25,0

4.3 CLIENTS / ACTIFS D'IMPÔTS / AUTRES CRÉANCES COURANTES

en millions d'euros

	31/12/2017			31/12/2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients / factures à établir)	1 157,3	(213,7)	943,6	981,6	(218,3)	763,3
Actifs d'impôts courants (créances fiscales)				28,9		28,9
Autres créances et comptes de régularisation	465,8	(0,3)	465,5	421,5	(0,8)	420,7
Total clients, actifs d'impôts, autres créances et comptes de régularisation	1 623,1	(214,0)	1 409,1	1 432,0	(219,1)	1 212,9

4.4 REPARTITION DES CREANCES CLIENTS NETTES ENTRE ENCOURS NON ECHUS ET ENCOURS ECHUS

en millions d'euros

31/12/2017	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			Total
		0 à 8 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	552,5	100,8	150,1	125,8	929,2
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(40,9)	(69,8)	(103,0)	(213,7)
Total créances clients et comptes rattachés	552,5	59,9	80,3	22,8	715,5

en millions d'euros

31/12/2016	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	469,1	90,5	46,8	174,3	780,7
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(34,4)	(37,9)	(145,9)	(218,2)
Total créances clients et comptes rattachés	469,1	58,1	8,8	28,4	562,5

Les encours échus non provisionnés correspondent principalement :

- à l'impact de la TVA récupérable,
- aux créances sur l'Etat.

4.5. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

en millions d'euros

TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	31/12/2017			31/12/2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Provisions	Net
Disponibilités	57,7		57,7	23,2		23,2
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	57,7	-	57,7	23,2	-	23,2

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2017	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	57,2	0,3				57,5
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	57,2	0,3	-	-	-	57,5

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2016	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	22,9	0,3				23,2
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	22,9	0,3	-	-	-	23,2

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à 3 mois, ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de financement en flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 31 décembre :

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
Liquidités	57,7	23,2
Placements		
Sous-total trésorerie active	57,7	23,2
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(0,2)	(0,3)
Sous-total trésorerie passive	(0,2)	(0,3)
Total	57,5	22,9

4.6. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
Instruments financiers de couverture des dettes financières	0,6	0,2
Autres actifs financiers courants		0,8
Total	0,6	1,0

Au 31 décembre 2017, le capital social de Bouygues Telecom est constitué de 46 757 769 actions de 15,24 euros de nominal.

5.1 CAPITAL DE BOUYGUES TELECOM

en euros

	31/12/2016	Variations 2017		31/12/2017
		Augmentation	Réduction	
Actions	46 757 769			46 757 769
Certificats d'investissement				
Nombre de titres	46 757 769	-	-	46 757 769
Nominal	15,24			15,24
Capital en euros	712 588 400	-	-	712 588 400

5.2 ACTIONNARIAT DE BOUYGUES TELECOM

Actionnaires	31/12/2017	31/12/2016
Bouygues SA	90,17%	90,17%
Société Française de Participation et de Gestion	0,36%	0,36%
Sous-total groupe Bouygues	90,53%	90,53%
JC Decaux Holding	9,47%	9,47%
Total	100,00%	100,00%

5.3 ANALYSE DE LA RUBRIQUE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	Exercice 2017	Exercice 2016
Total part du Groupe	(1,6)	(0,9)
Autres produits et charges sur intérêts minoritaires	-	-
Total part groupe + intérêts minoritaires	(1,6)	(0,9)

5.3.1 RESERVE DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions d'euros

	31/12/2016	Flux 2017	31/12/2017
Variation brute	0,8	(1,5)	(0,7)

5.3.2 RESERVE D'ECARTS ACTUARIELS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL (IAS 19)

en millions d'euros

	31/12/2016	Flux 2017	31/12/2017
Variation brute	0,5	(0,9)	(0,4)

6.1 PROVISIONS NON COURANTES

en millions d'euros

	Avantages au personnel	Litiges, contentieux et réclamations	Risques filiales	Autres provisions non courantes	TOTAL
	(1)	(2)	(3)	(4)	
31/12/2015	49,2	52,4	0,1	156,1	257,8
Flux 2018					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques	2,3			9,4	11,7
Changements de méthodes et périmètre					
Dotations	4,9	10,2		7,9	23,0
Reprises utilisées		(2,8)		(15,5)	(18,3)
Reprises non utilisées		(2,3)		(24,4)	(26,7)
31/12/2018	56,4	57,5	0,1	133,5	247,5
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques	0,9			14,2	15,1
Changements de méthodes et périmètre					
Changements d'estimation comptables				27,8	27,8
Dotations	4,8	7,9		4,1	16,8
Reprises utilisées	(0,3)	(8,1)		(11,1)	(19,5)
Reprises non utilisées		(4,5)	(0,1)	(10,8)	(15,3)
31/12/2017	61,8	52,9		157,7	272,4

(1) Avantages au personnel :	61,8
- Indemnités de fin de carrière	47,6
- Médailles du travail	14,2
(2) Litiges et contentieux :	52,9
- Réclamations sous-traitants	29,1
- Autres litiges avec le personnel	4,1
- Autres litiges	19,7
(3) Risques filiales :	
- Provisions pour risques filiales	
(4) Autres provisions non courantes :	157,7
- Provisions pour démantèlement et remise en état des sites	142,0
- Autres provisions pour risques non courantes	15,7

6.2 PROVISIONS COURANTES

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation.

en millions d'euros

	Provision fidélisation des clients	Autres provisions courantes	Total
31/12/2015	3,8	1,8	5,6
Flux 2018			
Ecarts de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations	4,6		4,6
Reprises utilisées		(0,2)	(0,2)
Reprises non utilisées		(0,1)	(0,1)
31/12/2016	8,4	1,5	9,9
Flux 2017			
Ecarts de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations		0,3	0,3
Reprises utilisées		(0,3)	(0,3)
Reprises non utilisées	(3,3)	(1,4)	(4,7)
31/12/2017	5,1	0,1	5,2

7.1. ACTIF / PASSIF D'IMPÔT NON COURANT

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts différés	(30,9)	(26,7)
Autres impôts non courants		
Total impôts non courants	(30,9)	(26,7)

7.2. PRINCIPALES SOURCES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
IDA sur avantages au personnel	12,3	12,3
IDA sur provisions fiscalement non déductibles temporairement	13,2	13,4
Provisions réglementées (a)	(14,0)	(43,6)
Déficits fiscaux	0,3	40,1
Autres	(42,7)	(48,9)
Total	(30,9)	(28,7)

(a) La consommation des IDP sur provisions réglementées est liée à l'alignement comptable et fiscal de la durée d'amortissement des fréquences 4G.

7.3. RÉPARTITION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF ET PASSIF NETS

en millions d'euros

Nature des impôts différés	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2016	Variation périmètre	Variation change	Mouvements 2017		Autres (a)	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2017
				produits	charges		
Déficits fiscaux	40,1				(39,8)		0,3
Différences temporaires	(66,8)			48,9	(14,1)	0,8	(31,2)
Total	(26,7)	-	-	48,9	(53,9)	0,8	(30,9)

(a) essentiellement impôts différés comptabilisés en capitaux propres (variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuels sur avantages au personnel, ..)

7.4 DÉLAI DE RÉCUPÉRATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

en millions d'euros

31/12/2017	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Délai de récupération des ID	(38,0)	(7,3)	14,4 ^(a)	(30,9)

(a) principalement impôts différés actif sur avantages au personnel

7.5 IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts exigibles	0,4	-
Impôts différés		0,4

8.1 RÉPARTITION DES EMPRUNTS "PORTANT INTÉRÊTS" PAR ÉCHÉANCE

en millions d'euros

Dettes financières	courantes			non courantes						Total 12/2017	Total 2016
	0 à 3 mois	3 à 12 mois	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	Plus de 6 ans		
Emprunts obligataires			-							-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	18,2	18,3	36,5	36,5	459,2	36,5	34,0	8,6		574,8	464,8
Emprunts issus de location-financement		0,4	0,4	0,1						0,1	0,1
Emprunt Bouygues Relais			0,0			167,7	250,0			417,7	530,4
Emprunts et dettes financières diverses	0,8	2,8	3,6 ⁽¹⁾							0,0 ⁽²⁾	0,0
Total emprunts portant intérêts	19,0	21,5	40,5	36,6	459,2	204,2	284,0	8,6	0,0	992,8	
Rappel au 31 décembre 2016	18,9	20,8	39,7	34,1	59,4	595,0	264,0	34,0	8,8		995,3

(1) Montants ne portant pas intérêts (cautions et charges à payer de frais bancaires)

(2) Montants ne portant pas intérêts

en millions d'euros

Répartition de la dette sur location-financement	Total
Long terme au 31/12/2017	0,1
Court terme au 31/12/2017	0,4
Long terme au 31/12/2016	0,1
Court terme au 31/12/2016	1,0

8.2 LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES, UTILISÉES

en millions d'euros

Description	Lignes confirmées - Échéances 2017				Lignes utilisées - Échéances 2017			
	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires								
Titrisation		475,0		475,0		422,7 ^(a)		422,7
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		1 055,0		1 055,0				
Emprunt Bouygues Relais		835,0		835,0		417,7		417,7
Emprunts et dettes financières diverses								
Total		2 365,0	0,0	2 365,0		840,4	0,0	840,4

Les crédits bancaires ne comportent aucun *covenant* ou *trigger event*.

(a) Signature en mars 2017 d'une extension du programme de titrisation sur les créances « Étalement de paiement »

8.3 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE SELON NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	2017	2016
Dettes à taux fixé (1)	100%	84%
Dettes à taux variable		16%

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an ou ne portant pas intérêt.

en millions d'euros

	Dettes à taux variable	Dettes à taux fixé
Bouygues Relais (partie non couverte)		Bouygues Relais (partie couverte) 417,7 Titrisation (partie couverte) 0,0 Dépôts de garantie reçus 2,8
Titrisation (partie non couverte)		Interets courus 0,0 Frais bancaires 0,8 Emprunt Santander & BPI 611,3 Dette sur location-financement 0,5
Total	0,0	1 033,2

8.4 RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2017, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

en millions d'euros

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)		1 033,2	1 033,2
Actifs financiers (trésorerie nette)			
Position nette avant gestion	0,0	1 033,2	1 033,2
Couverture de taux (1)	-	-	-
Position nette après gestion	0,0	1 033,2	1 033,2
Correctif lié à la cyclabilité de certaines activités			
Position nette après gestion et correctif	0,0		

(1) Chez Bouygues Telecom, les couvertures en place concernent une dette future

8.5 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE PAR DEVISE

en millions

	Euro
Long terme au 31/12/2017	992,6
Court terme au 31/12/2017	40,5
Long terme au 31/12/2016	995,3
Court terme au 31/12/2016	39,7

9.1 VARIATIONS DE L'ENDETTLEMENT NET

en millions d'euros

	31/12/2016	Flux de trésorerie	Changement de périmètre	Ecart de conversion	Variations des justes valeurs	Autres Impacts	31/12/2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23,2	34,5					57,7
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(0,3)	0,1					(0,2)
Trésorerie nette	22,9	34,6 ^(a)					57,5 ^(a)
Dettes financières non courantes	(995,3)	2,7 ^(b)					(992,6)
Dettes financières courantes	(39,7)	(0,8) ^(b)					(40,5)
Instruments financiers nets	0,3	(0,5) ^(b)					(0,2)
Endettement brut	(1 034,7)	1,4 ^(b)					(1 033,3)
Endettement net	(1 011,8)	36,0					(975,8)

(a) Trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2017 (flux nets + flux non monétaires)

(b) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

9.2 PRINCIPALES OPERATIONS DE LA PERIODE

en millions d'euros

• Endettement net au 31 décembre 2016	(1 011,8)
• Trésorerie provenant de la capacité d'autofinancement	1 047,9
• Décaissements d'impôts	(147,8)
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(17,4)
• Trésorerie affectée aux investissements	(839,1)
• Coût de l'endettement financier net	(7,6)
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
• Effet de périmètre et autres	
• Endettement net au 31 décembre 2017	(975,8)

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2016
<u>Avances et acomptes reçus</u>	4,0	4,7
<u>Dettes financières courantes</u> (1)	40,5	39,7
<u>Impôts courants</u>	0,9	0,0
<u>Fournisseurs et comptes rattachés</u> (fournisseurs / effets à payer)	1 301,0	1 139,2
<u>Provisions courantes</u> (2)	5,2	9,9
<u>Autres passifs courants, comptes de régularisations et assimilés</u>		
Autres dettes opérationnelles (personnel / organismes sociaux / Etat)	310,4	280,2
Produits différés (3)	119,6	93,2
Ecarts de conversion passifs		
Dettes sur Immobilisations corporelles et Incorporelles (4)	505,8	514,2
Autres dettes non financières	167,3	167,5
<u>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</u>	0,2	0,3
<u>Instruments financiers</u> (couverture de dettes financières en juste valeur)	0,5	
<u>Autres passifs financiers courants</u>	1,3	0,2
Total	2 456,7	2 249,1

(1) voir analyse en notes 8 et 9

(2) voir analyse en note 6.2

(3) constitués essentiellement des forfaits et réserves non consommés et des cartes non activées

(4) dont fréquences bande 700 MHz 116,8 M€

11.1 ANALYSE PAR RUBRIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

	2017	2016	% Variation
Ventes de terminaux et accessoires	533,9	539,5	(1,0%)
Prestations de services	4 551,9	4 221,7	7,8%
Chiffre d'affaires	5 085,8	4 761,2	6,8%
Redevances			-
Autres produits de l'activité			-
Autres produits de l'activité	0,0	0,0	-
Total	5 085,8	4 761,2	6,8%

L'ensemble des rémunérations versées aux distributeurs est comptabilisé dans la rubrique "charges externes".

11.2 ANALYSE PAR ACTIVITE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Activité	2017				2016			
	France	International	Total	% du C.A Total	France	International	Total	% du C.A Total
Telecoms	5 085,8		5 085,8	100%	4 761,2		4 761,2	100%
Chiffre d'affaires consolidé	5 085,8	-	5 085,8	100%	4 761,2	-	4 761,2	100%

11.3 ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Chiffre d'affaires	2017		2016	
	Montant	% du C.A	Montant	% du C.A
Analyse par zone géographique :				
France	5 085,8	100,0%	4 761,2	100,0%
Europe de l'Ouest				
Europe de l'Est				
Afrique				
Moyen Orient				
Etats-Unis / Canada				
Amérique Centrale et Sud				
Asie / Pacifique				
Total	5 085,8	100,0%	4 761,2	100,0%

11.4 RÉPARTITION, SELON LES TYPES DE MARCHÉS, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL (EN %)

	2017			2016		
	France	International	Total	France	International	Total
Marchés publics (1)	1,8%	-	1,8%	1,8%	-	1,8%
Marchés privés	98,2%	-	98,2%	98,2%	-	98,2%

(1) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'Etat et aux collectivités locales.

12.1 RESULTAT OPERATIONNEL

en millions d'euros

	2017	2016
Résultat opérationnel courant	328,5	149,4
Autres produits opérationnels ⁽¹⁾	233,5	112,9
Autres charges opérationnelles ⁽¹⁾	(92,0)	(92,7)
Résultat opérationnel ⁽²⁾	470,0	169,6

(1) 2016 et 2017, concerne principalement des charges pour le déploiement du partage de réseau avec Altice, et à des produits liés à la cession de sites à Cellnex

(2) dont charge de loyers 187,1 millions d'euros y compris des charges liées à des contrats de prestation, à des contrats de courte durée et à des contrats portant sur des biens de faible valeur à neuf.

12.2 EBITDA

en millions d'euros

	2017	2016
Résultat opérationnel courant	328,5	149,4
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :		
- Dotations nettes aux amortissements	841,0	781,2
- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	13,0	1,2
Retraitement des autres produits d'exploitation :		
- Repnses de provisions non utilisées	(20,6)	(15,7)
EBITDA	1 161,9	916,1

13.1 ANALYSE DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

en millions d'euros

	2017	2016
Charges financières	(7,8)	(8,7)
Dont		
- Impacts négatifs des instruments financiers	(0,5)	(0,3)
- Charges d'intérêt liées à la trésorerie	(0,1)	(0,3)
- Charges d'intérêt sur endettement	(7,2)	(8,1)
Produits financiers	0,2	0,3
Dont		
- Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	0,3
Total coût de l'endettement financier net	(7,6)	(8,4)

Les gains et pertes de change ne sont pas inclus dans les charges financières nettes, mais en résultat opérationnel.

13.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en millions d'euros

	2017	2016
Dividendes sur titres non consolidés		
Dotations financières nettes	(2,6)	(2,5)
Charges d'actualisation nettes		
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers		
Commissions d'engagements ou de montages de titres non consolidés et autres actifs financiers, intérêts nets hors endettement, commissions d'engagement ou de montage, pré-loyer immobilier et divers	(6,3)	(6,1)
Valeur nette comptable des titres non consolidés	(0,2)	(0,2)
Pnx de cession des titres non consolidés		
Total	(9,1)	(8,7)

14.1 DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS

en millions d'euros

	2017	2016
	France	France
. Impositions exigibles par les administrations fiscales	(188,0)	(6,3)
. Impositions différées passif	(5,1)	(54,1) ^(a)
. Impositions différées actif		
. Impôts sur distributions		
Total	(193,1)	(60,4)

(a) La charge 2016 est principalement liée pour 37,1 M€ au changement de traitement fiscal des dotations pour accélération d'amortissement enregistrées dans le cadre de l'accord de mutualisation du réseau.

14.2 RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE ET RÉEL AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

en millions d'euros

	2017	2016
Résultat net	260,2	92,2
Neutralisation :		
Charge d'impôt	193,1	60,4
Résultat des activités abandonnées		
Résultat des entités associées	-	(0,1)
Résultat des activités Intégrées poursuivies avant impôts	453,3	152,5
Taux d'imposition théorique en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(156,1)	(52,5)
Variation de taux	(5,8)	(6,9)
Contribution exceptionnelle additionnelle de 2017	(33,3)	
Création / utilisation de reports fiscaux déficitaires		
Effets des différences permanentes	(1,4)	(4,4)
Crédits d'impôts	3,5	3,4
Impôt effectif	(193,1)	(60,4)
Taux effectif d'imposition	(42,59%)	(39,61%)

NOTE 15**RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2017, soit 46 757 769 actions.

en millions d'euros

	2017	2016
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	260,2	92,2
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	46 757 769	46 757 769
Résultat en euros par action	5,56	1,97

A titre indicatif, les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2017, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

16.1 SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

16.1.1 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Analyse par échéance

en millions d'euros

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/2017			Total	Total encours 31/12/2016
	2018	2019 à 2022	Au-delà		
Swaps de taux					
Sur actifs financiers	250,0	800,0		1 050,0	650,0
Sur passifs financiers					
Future Rate Agreements					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					
Caps / Floors					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					

16.1.2 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Analyse par devise

en millions d'euros

Devise	31/12/2017 (contre-valeur présentée en millions d'euros)					Total	Total 31/12/2016
	USD	GBP	CHF	HKD	Autres		
Achats et ventes à terme							
- Achats à terme	33,0					33,0	22,3
- Ventes à terme							
Swaps de devises							
Options de change							

16.2 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2017, la valeur de marché (Net Present Value : NPV) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de -1,0 millions d'euros. Ce montant est composé d'instruments de couverture de taux (swap) et d'achats de devises à terme destinés à couvrir la dette de Bouygues Telecom.

Les instruments financiers s'inscrivant dans le cadre d'une couverture de change ont été mis en place en décembre 2017.

En cas de translation de la courbe des taux de plus de 1% (et respectivement de moins de 1%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture de taux (hors icne) s'apprécierait de 17,1 millions d'euros pour s'établir à 18,9 millions d'euros (et respectivement (19,6) millions d'euros pour s'établir à (17,8) millions d'euros).

17.1 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en millions d'euros

	31/12/2017	Échéances			31/12/2016
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles					
Avals, cautions et garanties données					
Total donnés	-				-
Avals, cautions et garanties reçus					
Total reçus	-				-
Solde net	-				-

A noter que les cautions de banque en faveur de tiers ne sont plus considérés comme des engagements hors bilan à compter de l'exercice 2010.

17.2 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

La présentation des engagements ci-après n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

en millions d'euros

	31/12/2017	Échéances			31/12/2018
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Réseau	1 687,1	191,5	705,9	789,7	987,3
Autres	177,6	177,3	0,3		293,5
Obligations contractuelles données	1 864,7	368,8	706,2	789,7	1 280,8
Réseau	1 687,1	191,5	705,9	789,7	987,3
Autres	177,6	177,3	0,3		293,5
Obligations contractuelles reçues	1 864,7	368,8	706,2	789,7	1 280,8
Solde net					

Les engagements contractuels donnés (1864,7 millions d'euros) sont en hausse de 583,9 millions d'euros principalement sur les contrats de prestations de services suite notamment aux cessions à Cellnex intervenues en 2017.

17.3 CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

en millions d'euros

	31/12/2017	Échéances			31/12/2016
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Location simple	829,1 ⁽¹⁾	108,8	372,6	347,7	929,9

(1) Le montant de l'engagement relatif aux loyers futurs des sites à fin 2017 tient compte d'une inflation (augmentation prévisionnelle des loyers), et d'un taux d'actualisation de 1,51035% (Iboxx € Corporate A10+).

17.4 ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (déjà comptabilisés au bilan)

en millions d'euros

Synthèse des paiements minimaux futurs	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	0,4	0,1		0,5
Rappel 31/12/2016	1,0	0,1		1,1

en millions d'euros

Valeur actualisée des paiements minimaux	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Montant des paiements minimaux	0,4	0,1		0,5
Montant représentant les charges de financement				
Valeur actualisée des paiements minimaux	0,4	0,1		0,5
Rappel 31/12/2016	1,0	0,1		1,1

17.5 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés	
Autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz et dans la bande 700 MHz	Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800 MHz et 700 MHz attribuées à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans (en 2012 pour la bande 800 MHz et en 2015 pour la bande 700 MHz) comportent une obligation d'accueillir des MVNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (98% à 12 ans et 99,6% à 15 ans). Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'ARCEP, qui devra être couverte simultanément par les fréquences 700 et les fréquences 800 (97,7% à 15 ans), ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90% à 12 ans et 95% à 15 ans). L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz introduit une obligation nouvelle visant à couvrir (90% à 15 ans) les trains du quotidien.
Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz	L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans en 2011 comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25% à 4 ans, 60% à 8 ans et 75% à 12 ans). Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Aujourd'hui en l'occurrence cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1800 MHz de Bouygues Telecom réallouées à la 4G.
Autorisation de réutilisation des fréquences de la bande 1 800 MHz et 2100 MHz pour des technologies autres que le GSM et l'UMTS	Le 4 avril 2013, la décision n° 2013-0514 de l'ARCEP inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 1800 MHz pour des technologies autres que le GSM, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G. Le 13 juin 2017, la décision n° 2017-0734 de l'ARCEP inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 2100 MHz pour des technologies autres que l'UMTS, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G. Le 1er octobre 2013, Bouygues Telecom a ouvert son réseau national 4G : au 31 décembre 2017, 95% de la population était couverte en 4G 2600, 1800 ou 800 MHz.
Autorisation d'émettre en 900 MHz et 1 800 MHz	L'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 et 1 800 MHz, renouvelée le 9 décembre 2009 pour une durée de 15 ans, impose à Bouygues Telecom une obligation de couverture de 99% de la population au 31 décembre 2010. Bouygues Telecom respecte cette obligation de couverture. Celle-ci inclut notamment la couverture des zones blanches, ainsi que celle des axes routiers principaux de chaque département.
Zones blanches	<p>La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit une extension du programme zones blanches initié en 2004 à de nouvelles communes ne bénéficiant à ce jour d'aucune couverture sur leur centre-bourg et la résorption des zones blanches résiduelles identifiées par les lois de 2004 et 2008. D'autre part, la loi crée un nouveau dispositif ayant pour objectif de couvrir des zones d'activité économique, des zones touristiques ou des équipements publics ayant un intérêt économique et qui ne sont accessibles par aucun réseau aujourd'hui. Pour ces deux dispositifs, les collectivités territoriales mettent à disposition des opérateurs les points hauts supports d'antennes.</p> <p>Un contrat signé par les quatre opérateurs de réseaux mobiles en février 2016 prévoit la participation équitable de ces derniers à la résorption des zones blanches résiduelles et à l'extension du programme initial. Lors du troisième Comité interministériel aux ruralités de 2016 les opérateurs mobile se sont engagés à étendre à 1300 sites le dispositif de zones prioritaires précédemment défini. Une nouvelle convention a été signée en février 2017.</p> <p>L'avancement au 31 décembre 2017 de Bouygues Telecom pour la part lui incombant était conforme aux délais fixés par la loi et aux objectifs de calendrier rappelés par l'ARCEP.</p>

17.6 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Garantie reçue :

Lors de la cession de la société Darty Telecom le 2 mai 2012, les Etablissements Darty et fils ont consenti à Bouygues Telecom une garantie d'actif et de passif. Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant 18 mois à compter de la date de cession, sauf exceptions tenant à des délais légaux de prescription.

NOTE 18**EFFECTIF MOYEN**

	31/12/2017	31/12/2016
Effectifs France :		
- Cadres	3 341	3 228
- Agents de maîtrise et employés	4 024	4 225
Sous-total effectifs France	7 365	7 453
Contrats expatriés et contrats locaux		
Total effectif	7 365	7 453

19.1 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

en millions d'euros

	31/12/2016	Flux 2016	31/12/2017
Indemnités de fin de carrière (IFC)	42,7	4,9	47,6
Médailles du travail	13,6	0,6	14,2
Total	56,3	5,5	61,8

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passif non courant.

19.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI) HORS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements en matière de retraite.

19.2.1 REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

en millions d'euros

	2017	2016
Montants comptabilisés en charges	(168,6)	(158,4)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles ;
- aux caisses de retraites ;
- aux caisses d'assurance chômage.

19.2.2 REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**19.2.2.1 Montants comptabilisés au bilan**

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	31/12/2017	31/12/2016
Valeur actualisée des obligations	47,6	42,7
Juste valeur des actifs du régime		
Passif net comptabilisé en provision	47,6	42,7

19.2.2.2 Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	2017	2016
Ouverture	42,7	36,8
Coûts des services rendus	3,3	2,9
Charges d'intérêts	0,7	0,8
Impact au compte de résultat	4,0	3,7
Dont reprises utilisées (*)	(0,3)	
Variations de périmètre et change		
Ecart actuariels comptabilisés dans la capture propres	0,9	2,3
Virements de rubriques et autres		
Cloûture	47,6	42,7

(*) la charge correspondant aux reprises utilisées est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat

19.2.2.3 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	2017	2016
Taux d'actualisation (iboxx A10+)	1,50%	1,71%
Table de survie	INSEE	INSEE
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Augmentation future des salaires	2,00%	2,00%

**INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES
ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

20.1 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

en millions d'euros

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	2017	2016	2017	2018
Bouygues SA (1)	(13,4)	(12,3)	0,1	0,1		0,1	4,3	4,5
SFPG								
JC Decaux								
BNP Paribas								
Société Centrale d'Investissements								
Société Béarnaise de Participations								
Alstom								
Parties liées en amont	(13,4)	(12,3)	0,1	0,1	0,0	0,1	4,3	4,5
Buyster								
France Pylônes Services								
Telefonica Global Solutions France	(2,1)	(1,8)						
Entités associées	(2,1)	(1,8)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bouygues Construction	(12,0)	(57,9)	9,9	9,7	1,3	1,7	16,5	10,6
Bouygues Immobilier			0,9	1,7	0,2	0,4		
Airby	(0,1)	(0,2)						
C2S	(4,9)	(5,5)	0,4	0,4	0,1	1,1	0,3	1,6
Colas	(0,7)		11,1	10,7	1,3	1,3		
GIE 32 Hoche	(0,1)							
TF1	(46,0)	(41,3)	3,1	2,8	0,6	2,2	8,3	12,1
Autres parties liées	(63,8)	(104,9)	25,4	25,3	3,5	8,7	25,1	24,3
Total	(78,3)	(118,1)	25,5	25,4	3,5	8,9	29,4	28,8
Échéances à moins d'1 an					3,5	8,8	29,4	28,8
Échéances de 1 an à 5 ans								
Échéances plus de 5 ans								

(1) Bouygues est la société mère du groupe dont fait partie Bouygues Telecom

20.2 INFORMATIONS SUR LES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

. Les rémunérations directes s'élevaient à 7 828 674 euros (incluant rémunération de base et rémunération variable payée en 2017 et liée aux performances), ainsi que 17 708 euros de jetons de présence

. Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 118 333 euros

. Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale du groupe Bouygues bénéficient d'un régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances

La contribution versée en 2017 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevé à 440 149 euros

. Indemnités de fin de contrat : concernant les indemnités de fin de carrière pour un montant de 2 054 065 euros

. Paiement en actions : le nombre de titres Bouygues attribués le 1er juin 2017 (stock-options) est de 150 000 au prix d'exercice de 37,99€.

NOTE 21

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE

21.1 DETERMINATION DU CASH-FLOW LIBRE

en millions d'euros

	2017	2016
Capacité d'autofinancement	1 047,9	873,8
Coût de l'endettement financier net	(7,6)	(8,4)
Impôt	(193,1)	(60,4)
CAF après coût de l'endettement et impôts	847,2	805,0
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 208,3)	(991,8)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles (1)	377,9	190,3
Investissements d'exploitation nets	(830,4)	(801,5)
Cash Flow Libre	18,8	3,5

(1) dont cession de sites à Cellnex

21.2 DETERMINATION DE LA VARIATION EN BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE

en millions d'euros

	2017	2016
ACTIF		
Stocks	(4,8)	6,5
Avances et acomptes versés sur commandes	18,5	(5,6)
Clients et comptes rattachés	(180,3)	(39,2)
Autres créances courantes et actifs financiers courants	(61,6)	(66,9)
S/total ACTIF (1)	(230,2)	(105,2)
PASSIF		
Avances et acomptes reçues sur commandes	(0,7)	0,7
Fournisseurs et comptes rattachés	161,8	161,1
Provisions courantes	(4,7)	4,3
Autres dettes courantes et passifs financiers courants	56,4	(28,8)
S/total PASSIF (2)	212,8	137,3
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(17,4)	32,1

(1) Actif = Diminution (Augmentation)

(2) Passif = (Diminution) Augmentation

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues Telecom et sociétés faisant l'objet d'une intégration globale, figurant au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2017.

en millions d'euros

Missions	Réseau Mazars		Réseau Ernst & Young		Autres Réseaux		Total Charges	
	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	0,3 87%	0,3 95%	0,4 90%	0,5 98%	0,0 100%	0,0 100%	0,7	0,8
Missions accessoires	0,1 13%	0,0 5%	0,0 10%	0,0 2%			0,1	0,0
Sous-total	0,4 100%	0,3 100%	0,4 100%	0,5 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,8
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social								
Sous-total								
Total	0,4 100%	0,3 100%	0,4 100%	0,5 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,8

NOTE 23**IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers »**

La norme IFRS 15 sera appliquée par Bouygues Telecom au 1er janvier 2018, avec application rétrospective et présentation d'un exercice comparatif.

Les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 15 sont les suivants :

- L'identification de deux obligations de performance sur les offres Entreprises et Grand Public du fait des offres combinant abonnement et acquisition subventionnée d'un terminal qu'il convient de séparer. Avec IFRS 15, la répartition du chiffre d'affaires entre le terminal vendu et la prestation de service, ainsi que le rythme de reconnaissance sont modifiés. La comptabilisation du chiffre d'affaires sur la vente des terminaux se traduit par la reconnaissance d'un actif sur contrat au bilan pour la différence entre le prix payé par le client lors de la souscription et le prix de la transaction retenu. Cet actif sur contrat sera repris sur la durée de vie moyenne du contrat.
- On peut citer également certains coûts d'obtention et d'exécution des contrats actuellement comptabilisés en charges de période ou immobilisés, qui, en application d'IFRS 15, sont activés au bilan à la conclusion des contrats pour passer en charges d'exploitation sur la durée de vie moyenne de ces derniers.
- Ces différents retraitements se traduisent par une augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2016 de 165 millions d'euros, nets d'impôts différés.

Les dispositions de la norme IFRS 9 sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers n'ont pas d'impacts.

Les effets de la norme IFRS 15 sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Les périodes intermédiaires sont non auditées par les commissaires aux comptes.

Postes du bilan au 31 décembre 2016 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2016 Net	IFRS15	31/12/2016 Retraité
Immobilisations corporelles	3 119	(154)	2 965
ACTIF NON COURANT	4 877	(154)	4 723
Stocks / programmes / droits de diffusion	109		109
IFRS 15 : Contrats conclus avec des tiers		311	311
Clients et comptes rattachés	763	229	992
ACTIF COURANT	1 371	540	1 911
TOTAL ACTIF	6 369	386	6 755
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2016 Net	IFRS15	31/12/2016 Retraité
Primes et réserves	2 046	165	2 211
CAPITAUX PROPRES	2 851	165	3 016
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	27	118	145
PASSIF NON COURANT	1 269	118	1 387
Fournisseurs et comptes rattachés	1 139	70	1 209
Provisions courantes	10	(8)	2
Autres passifs courants	1 055	41	1 096
PASSIF COURANT	2 249	103	2 352
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 369	386	6 755

Postes des états financiers au 31 mars 2017 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/03/2017 Net	IFRS15	31/03/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 234	(159)	3 075
ACTIF NON COURANT	4 978	(159)	4 819
IFRS 15 : Contrats conclus avec des tiers		318	318
Clients et comptes rattachés	802	228	1 030
ACTIF COURANT	1 474	546	2 020
TOTAL ACTIF	6 452	387	6 960
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/03/2017 Net	IFRS15	31/03/2017 Retraité
Primes et réserves	2 139	165	2 304
Résultat consolidé	20	(5)	15
CAPITAUX PROPRES	2 872	160	3 032
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	31	113	144
PASSIF NON COURANT	1 410	113	1 523
Fournisseurs et comptes rattachés	1 118	79	1 197
Provisions courantes	10	(8)	2
Autres passifs courants	1 120	43	1 163
PASSIF COURANT	2 291	114	2 405
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 452	387	6 960

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	03/2017 Publié	IFRS15	03/2017 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 672	(6)	1 610
Charges externes	(551)	(12)	(563)
Dotations nettes aux amortissements	(188)	15	(173)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	211	(9)	211
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	211	(9)	211
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(2)	(2)	(2)
Charge d'impôt	(10)	4	(6)
RÉSULTAT NET	20	(5)	15
EBITDA	211	(2)	211

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	03/2017 Publié	IFRS15	03/2017 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	20	(5)	15
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	206	(15)	191
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	209	(20)	189
Charge d'impôts de l'exercice	10	(4)	6
Capacité d'autofinancement	221	(24)	197
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(94)	5	(89)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	127	(19)	108
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des Immobilisations corporelles et incorporelles	(309)	19	(290)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(256)	19	(237)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	131		131
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)	(2)	(1)	(2)
Trésorerie nette à l'ouverture	23		23
Trésorerie nette de clôture	21		21
TOTAL CASH FLOW LIBRE	(73)	(1)	(74)

Postes des états financiers au 30 juin 2017 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	30/06/2017	IFRS15	30/06/2017
	Net		Retraité
Immobilisations corporelles	3 316	(163)	3 153
ACTIF NON COURANT	5 047	(163)	4 884
IFRS 15 : Contrats conclus avec des tiers		320	320
Clients et comptes rattachés	775	219	994
ACTIF COURANT	1 384	539	1 923
TOTAL ACTIF	6 521	376	6 897
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30/06/2017	IFRS15	30/06/2017
	Net		Retraité
Primes et réserves	2 138	165	2 303
Résultat consolidé	134	(15)	119
CAPITAUX PROPRES	2 985	150	3 135
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	62	106	168
PASSIF NON COURANT	1 289	106	1 395
Fournisseurs et comptes rattachés	1 136	85	1 221
Provisions courantes	9	(8)	1
Autres passifs courants	1 048	43	1 091
PASSIF COURANT	2 247	120	2 367
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 521	376	6 897

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	06/2017	IFRS15	06/2017
	Publié		Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 201	(173)	5 028
Charges externes	(1 101)	(29)	(1 130)
Dotations nettes aux amortissements	(385)	30	(355)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	315	(172)	143
RESULTAT OPERATIONNEL	220	(172)	48
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6)		(6)
Charge d'impôt	(69)	12	(57)
RESULTAT NET	145	(160)	29
EBITDA	1 572	(157)	1 415

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	06/2017	IFRS15	06/2017
	Publié		Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	134	(15)	119
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	390	(30)	360
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	425	(45)	380
Charge d'impôts de l'exercice	69	(12)	57
Capacité d'autofinancement	497	(57)	440
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(81)	18	(63)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	414	(39)	385
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(585)	39	(546)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(419)	39	(380)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	1		1
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)	1		1
Trésorerie nette à l'ouverture	23		23
Trésorerie nette de clôture	24		24
TOTAL CASH FLOW LIBRE	(19)	(0)	(25)

Postes des états financiers au 30 septembre 2017 Impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	30/09/2017 Net	IFRS15	30/09/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 386	(179)	3 207
ACTIF NON COURANT	5 103	(179)	4 924
IFRS 15 : Contrats conclus avec des tiers		341	341
Clients et comptes rattachés	914	218	1 132
ACTIF COURANT	1 599	559	2 158
TOTAL ACTIF	6 702	310	7 012
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30/09/2017 Net	IFRS15	30/09/2017 Retraité
Primes et réserves	2 137	165	2 302
Résultat consolidé	253	(15)	238
CAPITAUX PROPRES	3 103	150	3 253
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	70	105	175
PASSIF NON COURANT	1 133	105	1 238
Fournisseurs et comptes rattachés	1 272	92	1 364
Provisions courantes	9	(8)	1
Autres passifs courants	1 147	41	1 188
PASSIF COURANT	2 533	125	2 658
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 702	310	7 012

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	09/2017 Publié	IFRS15	09/2017 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 727	(82)	3 645
Charges externes	(1 669)	(42)	(1 711)
Dotations nettes aux amortissements	(589)	47	(542)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	290	(27)	263
RESULTAT OPERATIONNEL	393	(27)	366
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(15)		(15)
Charge d'impôt	(131)	12	(119)
RESULTAT NET	233	(15)	218
EBIDA	372	(74)	298

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	09/2017 Publié	IFRS15	09/2017 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	253	(15)	238
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	600	(47)	553
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	672	(62)	610
Charge d'impôts de l'exercice	131	(12)	119
Capacité d'autofinancement	808	(74)	734
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(65)	3	(62)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	751	(71)	680
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(860)	71	(789)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(568)	71	(497)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(163)		(163)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)	20		20
Trésorerie nette à l'ouverture	23		23
Trésorerie nette de clôture	43		43
TOTAL CASH FLOW LIBRE	67	0	70

Postes des états financiers au 31 décembre 2017 impactés par la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2017 Publié	IFRS15	31/12/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 537	(199)	3 338
ACTIF NON COURANT	5 234	(199)	5 035
IFRS 15 : Contrats conclus avec des tiers		376	376
Clients et comptes rattachés	944	233	1 177
ACTIF COURANT	1 590	609	2 199
TOTAL ACTIF	6 824	410	7 234

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2017 Publié	IFRS15	31/12/2017 Retraité
Primes et réserves	2 137	165	2 302
Résultat consolidé	260	(5)	255
CAPITAUX PROPRES	3 110	160	3 270
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	31	113	144
PASSIF NON COURANT	1 296	113	1 409
Fournisseurs et comptes rattachés	1 301	99	1 400
Provisions courantes	5	(5)	
Autres passifs courants	1 103	43	1 146
PASSIF COURANT	2 456	137	2 593
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 824	410	7 234

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	12/2017 Publié	IFRS15	12/2017 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 036	(26)	5 060
Charges externes	(2 283)	(39)	(2 322)
Dotations nettes aux amortissements	(841)	59	(782)
Autres produits d'exploitation	139	(3)	136
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	829	(9)	820
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	470	(9)	461
CÔÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(0)	(0)	(0)
Charge d'impôt	(193)	4	(189)
RÉSULTAT NET	260	(5)	255
BATTA	5 615	(35)	5 650

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	12/2017 Publié	IFRS15	12/2017 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	260	(5)	255
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	856	(59)	797
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	847	(64)	783
Charge d'impôts de l'exercice	193	(4)	189
Capacité d'autofinancement	1 048	(68)	980
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(17)	(36)	(53)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	883	(104)	779
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 208)	104	(1 104)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(839)	104	(735)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(9)	(9)	(9)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (AUX EXERCICES)	25	25	25
Trésorerie nette à l'ouverture	23		23
Trésorerie nette de clôture	48		48
TOTAL CASH FLOW LIBRE	17	40	57

NOTE 24**LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES**

Sociétés	% d'intérêts		% Contrôle direct et indirect	
	2017	2016	2017	2016
Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
1913	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Amplitel	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Bouygues Telecom Initiatives	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Buyster	24,1%	24,1%	24,1%	24,1%
Darty Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Infracos	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%
Objenius	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Telefonica Global Solutions France	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%
Winnovation	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Bouygues Telecom	37-39, rue Boissière 75116 Paris
1913	218, avenue Pierre Brossolette Immeuble Le Pélissier 92240 Malakoff
Amplitel	3, route de la révolte 93200 Saint Denis
Bouygues Telecom Initiatives	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Buyster	13-15 rue de Nancy 75010 Paris
Darty Telecom	37-39, rue Boissière 75116 Paris
Infracos	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Objenius	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Réseau Clubs Bouygues Telecom	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Telefonica Global Solutions France	Tour Atlantique (11ème étage) 1, place de la Pyramide 92800 Puteaux
Winnovation	20111 Stevens Creek Boulevard, Suite 205 Cupertino, California 95014 - United States